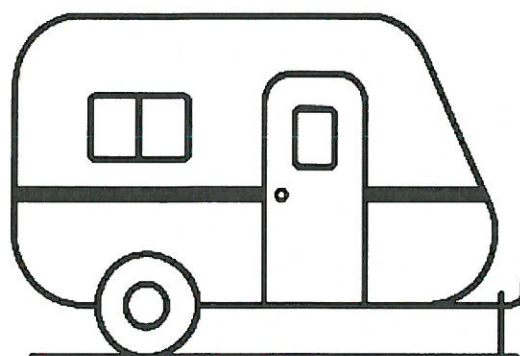
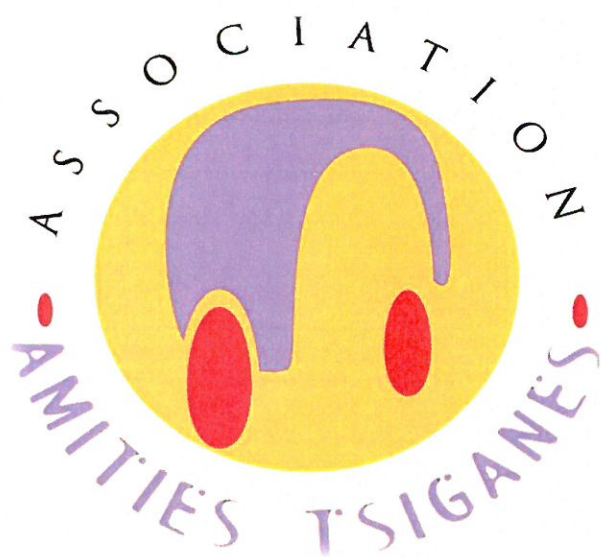




RAPPORT D'ACTIVITE 2023

AMITIES TSIGANES

Meurthe et Moselle



Association Amitiés Tsiganes, 15 rue Laurent Bonnevey CS 32019 54000 NANCY

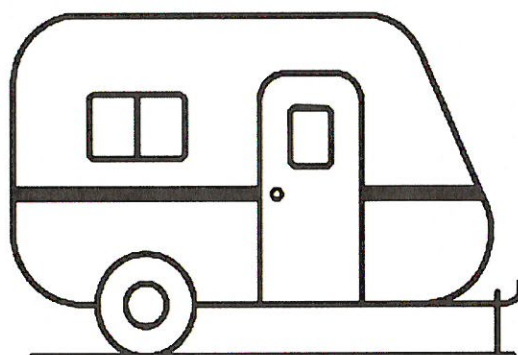


Table des matières

Le mot du président.....	5
Le mot du directeur.....	8
I. Caractéristiques générales de l'association.....	11
1. Historique	11
2. Le projet associatif	14
3. Les valeurs portées par l'association	15
4. Grandes lignes d'intervention.....	17
5. Territoires d'interventions	22
6. Activités en synthèse, chiffres et points de repères	22
7. Constats, priorités et perspectives.....	28
II. Accueil et Domiciliation	30
1. Généralités.....	30
2. Caractéristiques et chiffres	30
3. Le secrétariat : rôle clé dans l'organisation de l'association.....	31
4. Moyens humains.....	32
III. Contractualisation dans le cadre du dispositif RSA.....	34
1. Généralités.....	34
2. Bilan quantitatif :	34
IV. Action sociale en synthèse.....	37
1. Généralités.....	37
2. Bilan quantitatif	37
3. Interprétation des chiffres	41
IV. Action sociale sur les territoires	44
1. Territoire de la métropole du Grand Nancy.....	44
2. Territoire de Briey	53
3. Territoire Val de Lorraine	59
4. Territoire du Lunévillois	64
5. Territoire Terre de Lorraine	70
6. Territoire du Pays Haut.....	76
V. Antenne Mobile Scolaire EFIV 54.....	84

1. Inscriptions des EFIV au sein des écoles et collèges :	84
2. Nombre d'enfants inscrits au sein de l'école itinérante :	84
3. Données par secteur	85
4. Quelques informations générales durant l'année scolaire 2022/2023 :	85
5. Moyens humains.....	87
VI. Postes transversaux.....	89
1. Conseillère Numérique	89
2. L'habitat	99
3. La médiation culturelle et sociale	108
4. La médiation sanitaire.....	121
IV. Actions collectives, réseaux et formation	126
1. Formation.....	126
2. Rencontres institutionnelles	126
V. Des moyens au service de l'action.....	129
1. Une association, un projet, un conseil d'administration	129
2. Réseau FNASAT	130
3. Une équipe pluri-professionnelle	130
4. Un budget	131
5. Partenaires.....	131
VI. Organigramme.....	133
VII. Conseil d'administration	135
VIII. Pour aller plus loin	137
Revue de Littérature	137

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le mot du président

Année après année, le travail des associations du réseau FNASAT-GDV se construit pour apparaître à l'avenir comme un réseau national. Le travail est mené en commun au travers de deux pôles : le pôle Habitat et le pôle Santé.

La commission nationale des Gens du voyage a assuré ses activités en développant une démarche positive et en affirmant un certain nombre de valeurs républicaines. L'année 2023 marque aussi la fin du Covid avec toutes les cicatrices sociales créées par le confinement et l'angoisse face à l'épidémie.

C'est également une année riche en recherche et en histoire avec comme sujet, la santé et les Voyageurs. En effet l'année 2023 est celle de la publication de l'étude « Santé en Nouvelle Aquitaine » qui a une valeur nationale et nous devons la considérer comme telle. Cette étude vient mesurer les inégalités en santé subies par cette population, la difficulté des parcours de soin et expliquer le différentiel de durée de vie avec la population générale.

Le lien entre habitat, accueil, santé et relégation sociale ne peut plus être nié actuellement. Et sauf à ne vouloir rien faire, il est grandement temps de passer à l'action avec l'ensemble des partenaires que sont l'État, les Conseils Départementaux, les communes et communautés de communes.

Un autre point qui nous paraît important est l'aspect démographique de cette population française. En effet le pôle santé a réalisé une courbe démographique de la population domiciliée dans les associations et que voit-on ? Une population qui a une courbe démographique à base large, dont Santé publique France avance le chiffre de 3,7 unités par ménage (population générale : 2,2 unités) dans la dernière étude. Or les données de la loi Besson de 2000 n'ont jamais été révisées. Entraînant de fait un développement du stationnement sauvage dans de mauvaises conditions (25 % n'ont pas accès à l'eau potable- chiffre SPF- alors que notre pays a signé la charte de l'eau de l'ONU). Enfin pour finir, il faut prendre en charge la continuité du dossier santé envoyé à toutes les autorités : préfectures, ARS, responsables des PRAPS, Conseils Départementaux, Ministère du logement et de la santé.

Le prochain challenge de l'association est de travailler de manière accrue à la scolarisation des enfants du voyage.

Nous avons déjà alerté en septembre 2020 au travers d'une saisine du Défenseur des Droits, au titre de " l'intérêt majeur de l'enfant " sur la baisse de la fréquentation scolaire des enfants du voyage et avec un enseignement par correspondance pas ou peu efficace. La situation évolue lentement et nous devons, en lien avec l'Éducation Nationale, aller plus loin dans l'inclusion scolaire de cette population.

En fin d'année, l'association a intégré les CORAH de Moselle et Meurthe et Moselle (Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine LGBT, ainsi que les discriminations liées à l'origine).

Le 1er décembre, nous avons inclus dans nos statuts la lutte contre l'**antitsiganisme**, terme qui a été officialisé dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées aux origines.

En interne à l'association, l'année 2023 est enfin l'année de l'implantation d'un logiciel d'activité qui va permettre de visualiser l'activité de l'association et de chacune chacun dans l'association. Car Amitiés Tsiganes est une association de médiation entre les gens du voyage et les administrations. Nous développons une vision holistique de la population.

C'est donc une année intense de plus vécue par l'association qui a fêté ses 50 ans et qui a vu la visite de madame LONGVIS ROME, ministre chargée de l'Égalité et de la lutte contre le racisme, en février 2023, qui a reçu en décembre madame PAU LANGEVIN, (Défenseuse des droits, adjointe) et madame Claire HEDON, Défenseuse des Droits le 6 mars 2024 que nous avons accompagnée sur le bidonville de Sarrebourg. Mais il reste beaucoup à faire, entre autres, la lutte contre les préjugés, les discriminations et le racisme ambiant.

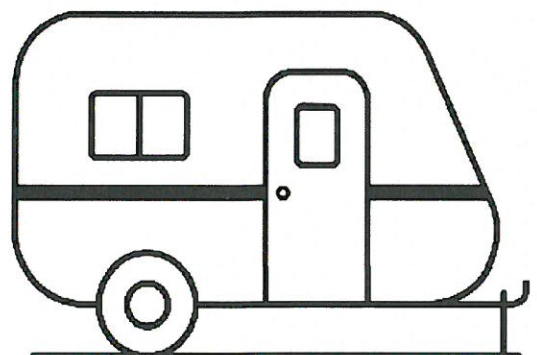
Gérard HOUOT

Président Amitiés Tsiganes

Vice-Président de la FNASAT-GDV

Référent de la commission santé de la FNASAT

LE MOT DU DIRECTEUR



Le mot du directeur

L'année 2023 aura été une année exceptionnelle car c'était celle du 50^{ème} anniversaire de notre association, créée en juin 1973. Plusieurs événements ont été organisés en lien avec cet anniversaire. Notamment le 6 mars 2023 avec l'organisation de deux journées autour de l'habitat et de la santé en lien avec la FNASAT et le 1^{er} décembre où nous avons reçu Mme PAU LANGEVIN, adjointe à la Défenseuse des Droits et M. Laurent EL GHOZI, président de la FNASAT. Ce même jour, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, nous avons inscrit dans nos statuts un nouvel article : « L'association Amitiés Tsiganes inscrit ses actions dans le cadre de la lutte contre l'antitsiganisme, en lien avec toutes les luttes contre le racisme, l'antisémitisme et les autres discriminations liées à l'origine. »

Que de chemin parcouru depuis 1973 ! Au départ association caritative présidée par l'abbé Jacques NEU, aumônier des Gens du voyage, Amitiés Tsiganes est aujourd'hui une association professionnelle, présente sur deux départements avec des missions conventionnées avec les Départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle et les services de l'État.

L'année 2023 aura été aussi celle du déménagement de notre local du Tilleul Argenté à cause des travaux de réhabilitation du Plateau de Haye. Nous sommes pour le moment dans un immeuble situé près de la piscine Gentilly grâce aux services de la Métropole qui ont entrepris tous les travaux nécessaires à notre installation. Nous devrions retourner au Tilleul Argenté dès que la réhabilitation sera terminée.

Cette année aura aussi connu son lot de départs et d'arrivées de salariés. A noter le départ de la directrice adjointe et l'arrivée de Jean ALBA comme chef de service en poste en Moselle.

L'accueil et la domiciliation, toujours avec des aides financières de la DDETS, représentent toujours une part importante de notre action, permettant à près de 900 ménages d'avoir accès aux droits sociaux ou de les maintenir grâce à l'adresse que nous leur fournissons. Ces élections de domiciles concernent environ 2 500 personnes ; L'équipe de deux salariés a géré 5 700 accueils, reçu et distribué 43 600 courriers dont près de la moitié sont réexpédiés.

Les cinq travailleurs sociaux de l'association se partagent le suivi des dossiers administratifs, la référence et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, des personnes retraitées, des bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé et bien d'autres situations. Ils organisent par ailleurs des visites à domicile (VAD – 1 258 personnes rencontrées) qui concernent les ménages domiciliés ainsi que des voyageurs présents en itinérance ou sédentarisés sur le territoire. Ils ont assuré le suivi de 2 800 personnes dont 1 167 bénéficiaires du RSA dont nous sommes référents uniques pour un total de 2 393 entretiens.

Les quatre salariés des postes transversaux – médiation sociale et culturelle, médiation en santé, conseillère numérique et habitat – ont effectué un travail toujours aussi considérable en lien avec les référents des territoires du département.

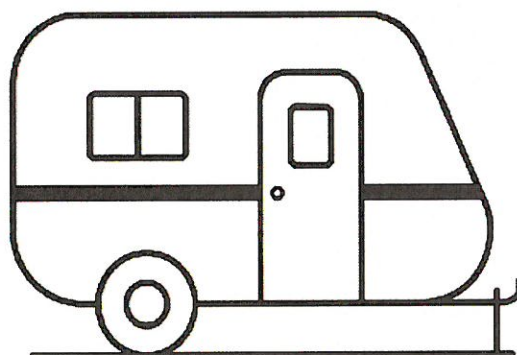
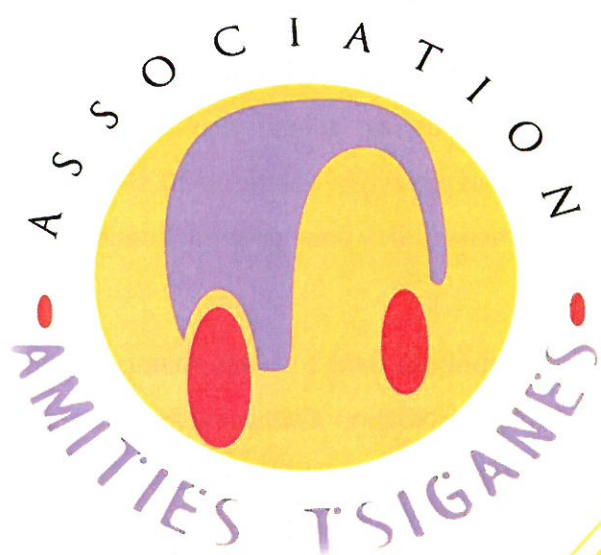
En termes financiers, l'association doit faire face aux augmentations de charges dues à l'inflation et à la nécessaire revalorisation des salaires, ce qui risque, à court terme, de provoquer de réelles difficultés de gestion. Nous avons réussi à tenir en 2023 et nous attendons la fin des négociations et les directives gouvernementales pour pouvoir financer les avancées sociales en 2024

Plus que jamais, Amitiés Tsiganes est impliquée dans tous ses champs d'action et ceci en lien avec de très nombreux partenaires, notre association s'adaptant le mieux possible aux changements sociaux et à l'évolution des besoins de notre public, notamment en termes de sédentarisation et d'habitat, de santé et de scolarité.

Christian DELON

Directeur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION



I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

1. Historique

L'association a été créée au début des années 70 par un abbé et deux bénévoles du Secours Catholique qui allaient à la rencontre des familles vivant en caravane à Nancy et dans son agglomération.

Pendant dix ans, l'association va tisser des liens avec les familles et assurer une présence et un soutien lors des difficultés qui se présentent à elles. Ces actions ne suffisant plus, avec l'appui du service social à l'enfance (ex. DDAS) et de l'action sociale du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, l'association présente un projet de création d'équipe de prévention spécialisée départementale, projet dont les élus approuvent le bien-fondé. Ainsi, une équipe de trois travailleurs sociaux se met en place en ayant comme objectifs prioritaires, l'incitation à la création d'aires d'accueil, l'aide à la scolarisation effective et efficace et la diffusion d'une meilleure connaissance de la culture tsigane.

En lien avec un enseignant du Toulinois sensibilisé aux difficultés scolaires rencontrées par les enfants du voyage, l'association travaille à une approche spécialisée pour inciter les familles à scolariser régulièrement leurs enfants. Une première convention de partenariat avec les services de l'Education Nationale et l'association est signée en 1985. Elle permet l'intervention de la première école itinérante sur la Meurthe et Moselle sud.

Le dispositif RMI créé en 1988 est un élément qui marque considérablement l'équipe en la plaçant dans le rôle de Service Social Spécialisé. L'équipe s'étoffe en passant de trois à sept postes. Suite à la disparition d'une association aidant les gens du voyage stationnant sur le département de la Moselle, les services de l'Etat de ce département font une proposition à l'association nancéienne d'élargir son champ d'action, une antenne d'Amitiés Tsiganes mosellane et un poste de travailleur social sont créés en 1990, un autre travailleur social rejoint l'équipe en 1993.

En parallèle aux missions de travail social et d'accompagnements spécialisés, l'association a la volonté de renforcer le lien social entre les gens du voyage et la population, et de garder une visée associative avec la promotion de la culture tsigane. Ainsi, en 2006 la première manifestation de programmation culturelle, « Regards Voyageurs » permet à travers des expositions, concerts, conférences une meilleure connaissance des tsiganes.



La même année, l'équipe de Moselle se renforce par la création d'un poste de secrétariat. Le programme culturel « Regards Voyageurs », apporte une plus-value à l'association, et en 2008, le programme s'étend sur la Moselle avec les mêmes objectifs.

Afin de faire face aux difficultés rencontrées par les voyageurs lors de leur projet de sédentarisation, mais aussi pour apporter un appui technique aux collectivités locales, l'association spécialise un poste de travailleur social dans le secteur de l'habitat en 2009. Sous forme d'une Mission d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) départementale, des missions spécifiques sont signées avec le Conseil Départemental et les communes d'ancrage des voyageurs, en vue de les accompagner pour améliorer les conditions de vie des familles résidant sur leur territoire. Cette mission est étendue en Moselle par la mise en œuvre d'un diagnostic social et urbain sur le territoire du Val de Fensch.

La convention globale signée avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a été modifiée en mission de service social départemental en 2010. Cette convention met en avant le service polyvalent à rendre auprès des usagers d'une manière individuelle ou collective, dont la référence unique RSA, qui modifie l'accompagnement exercé jusqu'alors. S'y ajoute également la mission de Protection de l'Enfance.

Suite aux diagnostics réalisés en Moselle sur le secteur du Val de Fensch, un poste est créé en 2013 avec un financement spécifique pour l'accompagnement à la sédentarisation de familles stationnées sur ce territoire. Ce projet est aujourd'hui arrivé à son terme et relève du droit commun, la mission ayant pris fin.

L'année 2021 a marqué un tournant décisif pour le pôle de la Moselle de notre association. En effet, nous avons déménagé au sein de l'agglomération de Metz, plus précisément dans le secteur technopôle, renforçant ainsi notre présence et notre accessibilité dans la région. Par ailleurs, grâce à un partenariat stratégique avec le département, nous avons été mandatés pour intervenir sur le dispositif RSA. Cette nouvelle mission a entraîné une expansion significative de notre équipe en Moselle, dont les effectifs ont plus que doublé. Nous avons ainsi recruté trois travailleurs sociaux supplémentaires ainsi qu'un chef de service pour répondre à cette demande accrue.



L'année 2023 a été marquée par la célébration du 50ème anniversaire de notre association, une étape importante qui témoigne de notre longévité et de notre engagement continu. À cette occasion, et en date du 1er décembre 2023, nous avons intégré dans nos statuts le principe de lutte contre l'antitsiganisme, affirmant ainsi notre volonté de combattre toutes les formes de discrimination et de promouvoir l'inclusion sociale. Ces évolutions illustrent notre capacité à nous adapter aux besoins de notre territoire et à renforcer notre action en faveur des populations les plus vulnérables.

2. Le projet associatif

Actuellement, les Tsiganes et les Voyageurs sont encore souvent l'objet de préjugés et de stéréotypes qui peuvent entraîner des discriminations, qui elles-mêmes favorisent la marginalisation et le repli communautaire. L'association vise la cohabitation harmonieuse entre ces personnes et les autres populations dans le respect de la diversité (culture, mode de vie, habitat) et dans l'égalité des droits et obligations selon les valeurs républicaines, de démocratie, de solidarité, de justice. L'association joue un rôle d'accompagnement social et éducatif auprès des Gens du Voyage, d'incitation de politiques publiques, d'expertise et de médiation. Elle intervient dans le but d'écouter, de reconnaître et valoriser dans toute sa diversité, cette population sur le plan culturel, social, éducatif, économique. En contribuant à améliorer, l'accueil et l'habitat (adaptés aux différents modes de vie) et à faire reconnaître légalement cet habitat comme logement, le niveau de scolarisation, d'alphabétisation et de qualifications (accès aux établissements scolaires et à la formation continue), le niveau de santé, l'accès aux droits et à tous les services sans discrimination ni ségrégation ainsi qu'à l'autonomie sociale et économique.

Ces interventions se réalisent par un travail dans deux directions, d'une part auprès des Gens du Voyage et d'autre part auprès des autres populations et des différentes institutions et services publics, sous formes diverses, une aide et un accompagnement social, éducatif et économique visant l'autonomie et la responsabilité, des conseils, des animations ainsi que des informations et des formations.

Les actions de l'association peuvent se faire en lien avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts et s'inscrivant notamment dans le cadre de missions liées à plusieurs conventions et partenariats. Elles sont financées sur fonds publics. Mais l'association n'est pas qu'un instrument des pouvoirs publics. Appuyant sa légitimité sur sa rigueur et sa compétence, elle est force de proposition.

3. Les valeurs portées par l'association

L'association Amitiés Tsiganes inscrit dans ses statuts la lutte contre l'antitsiganisme, en lien avec toutes les luttes contre le racisme, l'antisémitisme et les autres discriminations liées à aux origines, en lien avec le défenseur.

L'association est sans but lucratif, laïque et défend l'intérêt général. Elle réunit les amis des Tsiganes et les Tsiganes eux-mêmes, afin de faciliter la réalisation de leur insertion sociale et sanitaire, économique et professionnelle, ainsi que la promotion de la culture tsigane.

Dans ce but, les membres de l'association chercheront entre autres, à remédier à l'analphabétisme, à améliorer les conditions de vie des Tsiganes, à se pencher sur tous les problèmes que pose le stationnement et à accompagner les démarches de sédentarisation. L'association assure l'accompagnement social des familles et le suivi des bénéficiaires des minimas sociaux. Elle assure l'accompagnement des travailleurs indépendants. Elle informe le grand public et les institutionnels sur l'originalité du peuple tsigane, ses langues, ses coutumes et surtout son mode de vie, qui trop souvent ignorés, soulèvent de nombreux problèmes. L'association cherche à réaliser tout ce qui se rattache aux objectifs présentés précédemment, en s'interdisant toute activité politique, confessionnelle ou lucrative.

Son activité globale est empreinte de valeurs, décrites ci-dessous :

Respect : L'intervention des travailleurs sociaux implique une attitude dans la relation d'accompagnement où l'on prend en considération les valeurs de la personne accompagnées. C'est aussi une attitude que les travailleurs sociaux tentent de valoriser auprès du public accompagné.

Dignité : Les travailleurs sociaux travaillent à ce que le public bénéficie du respect qu'il mérite.

Egalité : Il s'agit de refuser et/ou de contester toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits.



Droit : Les intervenants sociaux s'efforcent de faire valoir le droit, à savoir l'ensemble des règles qui régissent les rapports des membres d'une même société. Cette notion de droit, au sein de l'association, est élargie à l'accès et au maintien des droits (sociaux) mais aussi à l'accès au droit commun pour le public itinérant que l'on accompagne.

Cette notion de droit prend un sens particulier à l'association car il est parfois nécessaire de défendre cet accès qui ne s'établit pas toujours de fait pour une partie de la population et notamment les personnes en situation d'exclusion, de fragilité ou de discrimination. En ce sens, nous défendons un droit égalitaire pour tous.

Justice : Les intervenants sociaux s'efforcent de valoriser la qualité morale consistant à être juste, à respecter le droit d'autrui. Il s'agit aussi de concevoir la justice sous un angle social, défendre une construction morale et politique qui vise l'égalité des droits et la solidarité collective. Il s'agit également de lutter contre les préjugés et les discriminations.

Autonomie : L'association défend l'autonomie des personnes accompagnées, entendu comme la capacité à se gouverner soi-même. Elle présuppose la capacité de jugement, c'est-à-dire la capacité de prévoir et de choisir et la liberté de pouvoir agir, accepter ou refuser en fonction de son jugement. Cette liberté doit s'exercer dans le respect des droits des usages communs.

4. Grandes lignes d'intervention

L'association mène son action sur deux départements, la Moselle et la Meurthe et Moselle. L'association est donc répartie en deux pôles d'activité, un à Nancy, et un à Metz. Nos services couvrent plusieurs axes d'intervention :

➤ ACCUEIL ET DOMICILIATION

Porté deux secrétariats, l'association propose un service de domiciliation ainsi qu'un service des gestion et renvoi du courrier. L'élection de domicile à Amitiés Tsiganes permet aux personnes se reconnaissant comme « Gens du Voyage » et qui n'ont pas de domicile stable, d'avoir une adresse pour bénéficier des droits et prestations sociales auxquels ils peuvent prétendre. L'association Amitiés Tsiganes joint à l'agrément de domiciliation une prestation de traitement et réexpédition du courrier adapté au mode de vie des Gens du Voyage. Ce service permet que le courrier soit réexpédié sur les lieux de vie ou stationnement de ces derniers. Ce service a aussi pour mission d'accueillir, de domicilier, d'informer et d'orienter les personnes bénéficiaires. Il assure également une fonction de médiation et de régulation.

➤ HABITAT ET SÉDENTARISATION

Le travail autour de l'habitat fait partie intégrante de l'ADN de l'association. Face aux demandes ou projets de sédentarisation des familles de plus en plus nombreux, les travailleurs sociaux répondent à ces besoins. Les situations rencontrées ne sont jamais simples et toute aussi différentes les unes des autres. Les travailleurs sociaux peuvent recevoir des familles en litige avec leur propriétaire, des familles vivant dans des conditions indignes, ou encore des familles qui formulent le souhait de s'implanter de manière plus durable sur un territoire. Dans tous ces cas de figure, les travailleurs sociaux s'efforcent, par le biais d'un accompagnement souvent très énergivore, de répondre aux différentes demandes. Dans ce cadre, ils mènent des entretiens individuels et collectifs, se rendent au domicile des personnes, participent à des comités techniques et de pilotage, effectuent des démarches auprès des partenaires, mènent des actions de recadrage, mènent aussi des actions d'informations auprès des familles et des partenaires et rédigent différents types de rapports.

L'Association Amitiés Tsiganes s'est dotée en 2008 d'une mission Habitat spécifique pour répondre aux difficultés rencontrées par les usagers et les collectivités locales dans la sédentarisation en caravanes.

Cette mission de services (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et d'études (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées ; mais aussi à l'échelle territoriale dans la mise en œuvre du Programme Locale de l'Habitat.

Elle s'appuie sur un constat établi à l'époque, restant prégnant aujourd'hui, qui dépasse le cadre départemental et local car il s'articule sur des problématiques rencontrées à l'échelle nationale, dans la prise en compte de l'habitat mobile permanent tel que rappelé dans l'art 1 de la loi du 5 juillet 2000 et sa mise en œuvre dans le Code de l'urbanisme et le Code de l'habitat et de la construction.

Cette mission a donc pour objectif d'accompagner la sédentarisation des ménages en résidence mobile, pour amener chaque situation identifiée vers un habitat régulier, légal et réglementé ; des situations pour lesquelles au départ on constate de l'illégalité, de l'irrégularité mais aussi de la précarité et de l'habitat indigne.

➤ STATIONNEMENT

Il s'agit d'accompagner les collectivités et les familles dans le but de répondre aux besoins de séjourner d'une façon momentanée sur une commune, mais aussi de renseigner les collectivités sur un aspect technique.

➤ ACTION SOCIALE

Les travailleurs sociaux mettent en œuvre un accompagnement social global, avec tout ce que cela implique. L'un des objectifs premiers consiste à aider les personnes accompagnées à accéder à leurs droits, puis à les maintenir

Au-delà de cet accès et maintien des droits, l'intervention de l'association au niveau de l'action sociale consiste à faire en sorte que les personnes accompagnées bénéficient d'espaces pour exprimer leurs demandes, leurs besoins, et qu'elles trouvent des interlocuteurs attentifs et compétents en la personne des travailleurs sociaux. En fonction de leur analyse, de leurs moyens et leurs compétences, les travailleurs sociaux peuvent apporter des réponses appropriées. L'avantage d'un accompagnement global est d'avoir une vue générale sur l'ensemble des problématiques des familles. L'incidence négative qui peut en découler est qu'il n'est jamais simple de fixer les limites de nos interventions.

➤ INSERTION PROFESSIONNELLE

Chacun des deux pôles d'activités est engagé dans le dispositif du revenu de solidarité active (RSA) au titre d'une délégation départementale. De fait, l'accompagnement à l'insertion professionnelle fait partie des grandes lignes d'intervention. Au-delà du dispositif RSA, cet accompagnement fait depuis longtemps partie des prérogatives de l'association, avec des spécificités liées aux habitudes de vie de cette population.

Le public de l'association est composé de beaucoup de travailleurs non-salariés, avec différents profils au niveau des situations hétérogènes. L'accompagnement de ces travailleurs non-salariés consiste pour beaucoup à effectuer un travail de médiation entre eux et les différentes administrations et donc de fait à faciliter leurs obligations administratives. Certains ont des « petits » chiffres d'affaires quand d'autres semblent avoir des activités viables. En plus du travail de médiation évoqué précédemment, il faut les aider à renforcer leur activité pour qu'ils sortent à terme du dispositif RSA, les aider à se recycler dans une autre activité ou enfin, lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions, les aider à se maintenir dans cette double appartenance au RSA et à l'activité.

Si le chiffre d'affaires d'une entreprise est en effet ce que l'on cherche à développer au premier abord, ce n'est pas le seul aspect de l'entreprise qui doit être l'objet de préoccupations en termes de développement. En effet, lorsque les travailleurs non-salariés ont besoin de travailler sur la communication, la formation, la gestion, etc. autant d'éléments interdépendants qui participent aussi au développement d'une entreprise, les travailleurs sociaux peuvent ainsi conseiller et orienter les personnes accompagnées.

Il serait mal venu de résumer l'insertion professionnelle des Gens du voyage au statut de travailleur non salarié. En effet, sans disposer de chiffres précis sur la question, nous savons que nombre de travailleurs non-salariés coexistent avec d'autres situations. Cela nous amène à réaffirmer ici, que l'appellation ou catégorie « Gens du voyage », constitue une catégorie loin d'être homogène. Sur le versant de l'emploi salarié, les travailleurs sociaux peuvent être amenés ponctuellement à accompagner des projets d'insertion professionnelle et/ou de formation

➤ LES ENJEUX D'UNE ARTICULATION RSA ET ACTION SOCIALE GLOBALE

Au niveau de l'accompagnement social où œuvrent les travailleurs sociaux, deux dispositifs, deux types d'accompagnement, cohabitent. En effet, certaines personnes sont accompagnées au titre du RSA quand d'autres sont accompagnées en dehors de ce dispositif. au titre d'un accompagnement social global. Dans la pratique des travailleurs sociaux, cette cohabitation révèle plusieurs enjeux. Le dispositif RSA est soumis à des contraintes et une temporalité qui lui sont propres. L'accompagnement social en dehors du dispositif RSA n'est pas soumis à ces mêmes contraintes. Ainsi, un des enjeux principaux de cette cohabitation consiste à observer une cohérence de pratiques et de postures entre ces deux types d'accompagnement.

➤ CULTURE-LOISIRS

Reconnue pour son travail autour de la culture et des loisirs, l'association valorise autant que possible la culture des « Gens du Voyage », mais aussi la culture au sens large. En communiquant sur les différentes manifestations et les services proposés par les associations locales, les salariés, autant que possible, incitent les voyageurs à se mouvoir dans le tissu social local de leur lieu de résidence. Cependant, du fait du mode de vie, de la culture, mais aussi des représentations sociales qui pèsent sur eux, l'intégration des personnes accompagnées dans ces tissus sociaux locaux reste fragile.

SCOLARISATION

La scolarisation des enfants du voyage reste une problématique primordiale, malgré une progression du nombre d'enfants scolarisés. Autant que faire se peut, l'association répond aux demandes des familles et se positionne en tant que référent auprès des organismes concernés par cette question en lien avec les deux enseignants présents à Amitiés Tsiganes. Les récentes évolutions de réglementation notamment en matière d'instruction en famille sont venues impacter les pratiques des travailleurs sociaux et les habitudes de vie des personnes accompagnées. En effet, Depuis la parution d'un décret en février 2022, les démarches pour obtenir les cours du CNED ont été modifiées. En amont, il est obligatoire de faire une demande d'instruction en famille (IEF) entre le 1^{er} mars et le 31 mai auprès de la DSDEN correspondante au département de domiciliation des ménages. Il est nécessaire de fournir toutes pièces utiles justifiant de l'impossibilité pour l'enfant de fréquenter assidûment un établissement en raison de l'itinérance de la famille en France. En cas d'accord, les parents peuvent compléter un dossier d'inscription CNED pour bénéficier d'une inscription réglementée (gratuite) pour leur enfant. Malgré des oublis de compléter les dossiers et des refus, la scolarisation au sein des collèges est devenue plus importante en nombre et permet également de faire respecter le cadre de l'instruction obligatoire. Un accompagnement a donc été renforcé pour aider au mieux les familles à accepter cette décision et intégrer dans les meilleures conditions les EFIV.

5. Territoires d'interventions d'Amitiés Tsiganes

Département de la Meurthe et Moselle



Département de la Moselle



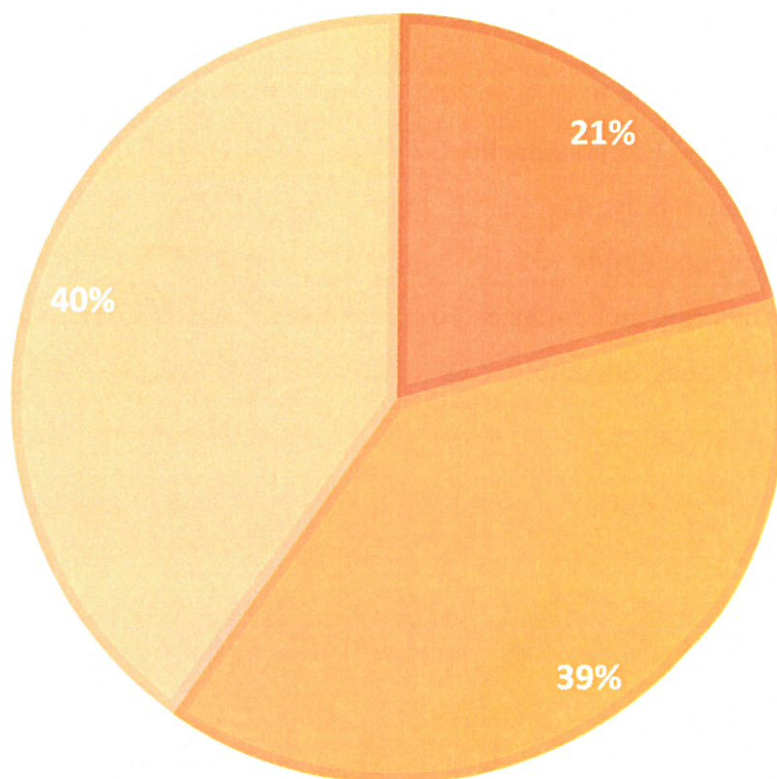
6. Activités en synthèse, chiffres et points de repères

Département de la Meurthe et Moselle

- Nombre total d'entretiens : 3743
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 778
 - Rendez-vous référent : 1457
 - En visite à domicile : 1508

MODALITÉS DE RENCONTRE

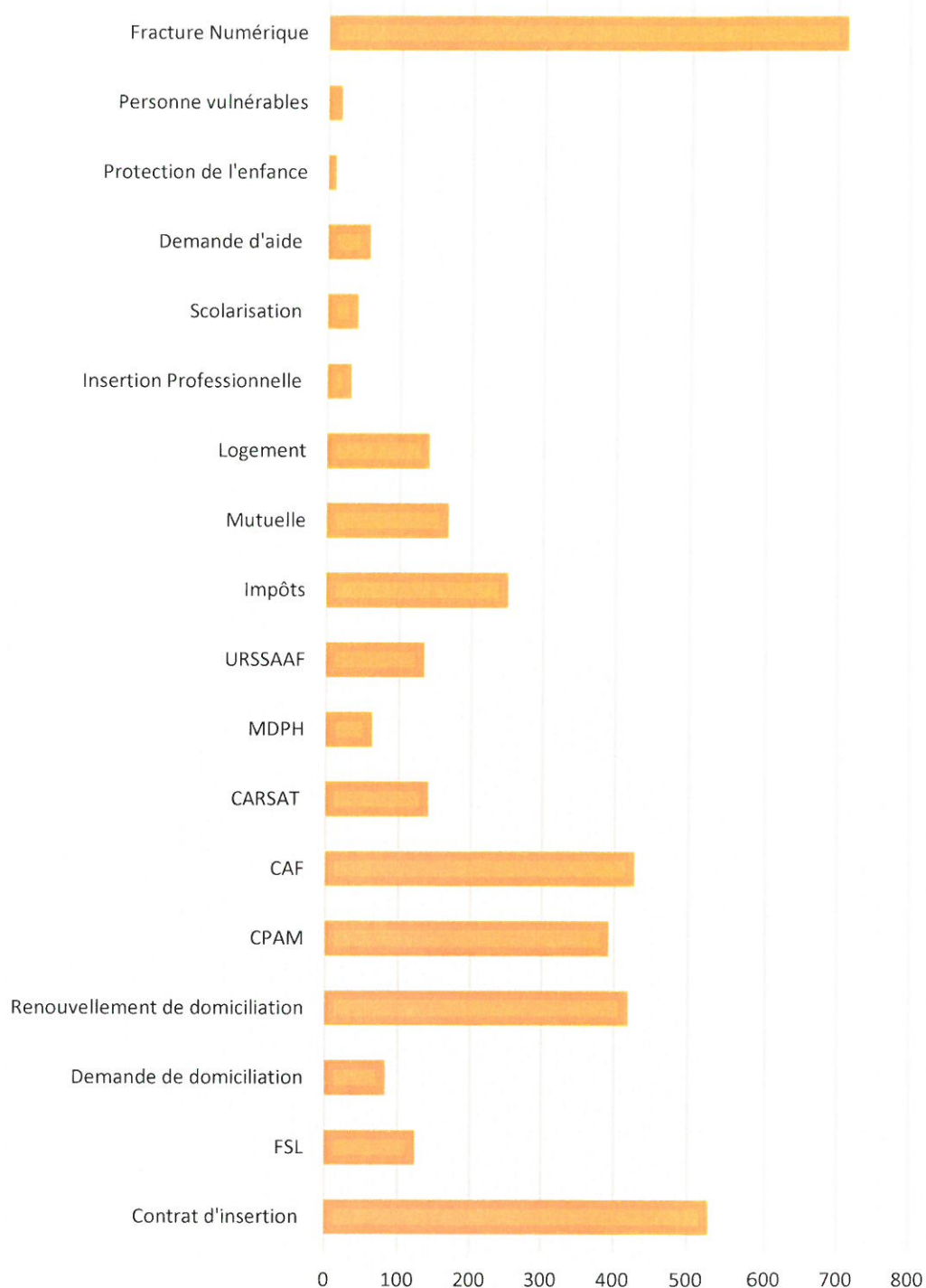
■ Permanence sociale sur rendez vous
 ■ Rendez vous référent
 ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 529
- FSL : 124
- Demande de domiciliation : 83
- Renouvellement de domiciliation 419
- Fracture numérique : 714
- CPAM : 393
- CAF : 427
- CARSAT : 141
- MDPH : 63
- URSSAF : 134
- Impôts : 251
- Mutuelle : 167
- Logement : 140
- Insertion Professionnelle : 32
- Scolarisation : 41
- Demande d'aide : 57
- Protection de l'enfance : 10
- Personnes vulnérables : 18

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES

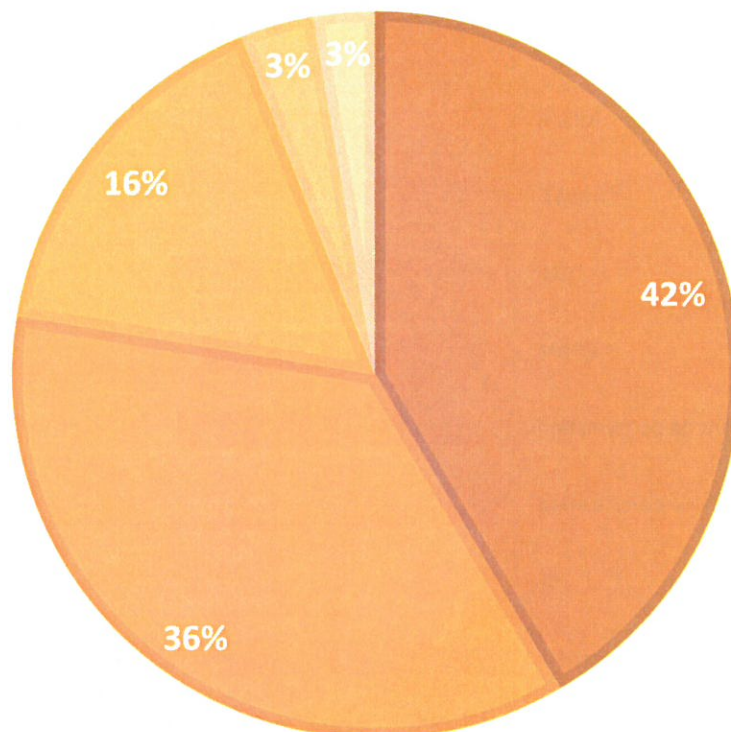


Département de la Moselle

- Nombre total d'entretiens : 4519
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sans rendez-vous : 1876
 - Rendez-vous bureau : 1632
 - En visite à Domicile : 740
 - En permanence sur aire d'accueil : 148
 - Téléphone : 123

MODALITÉS DE RENCONTRE

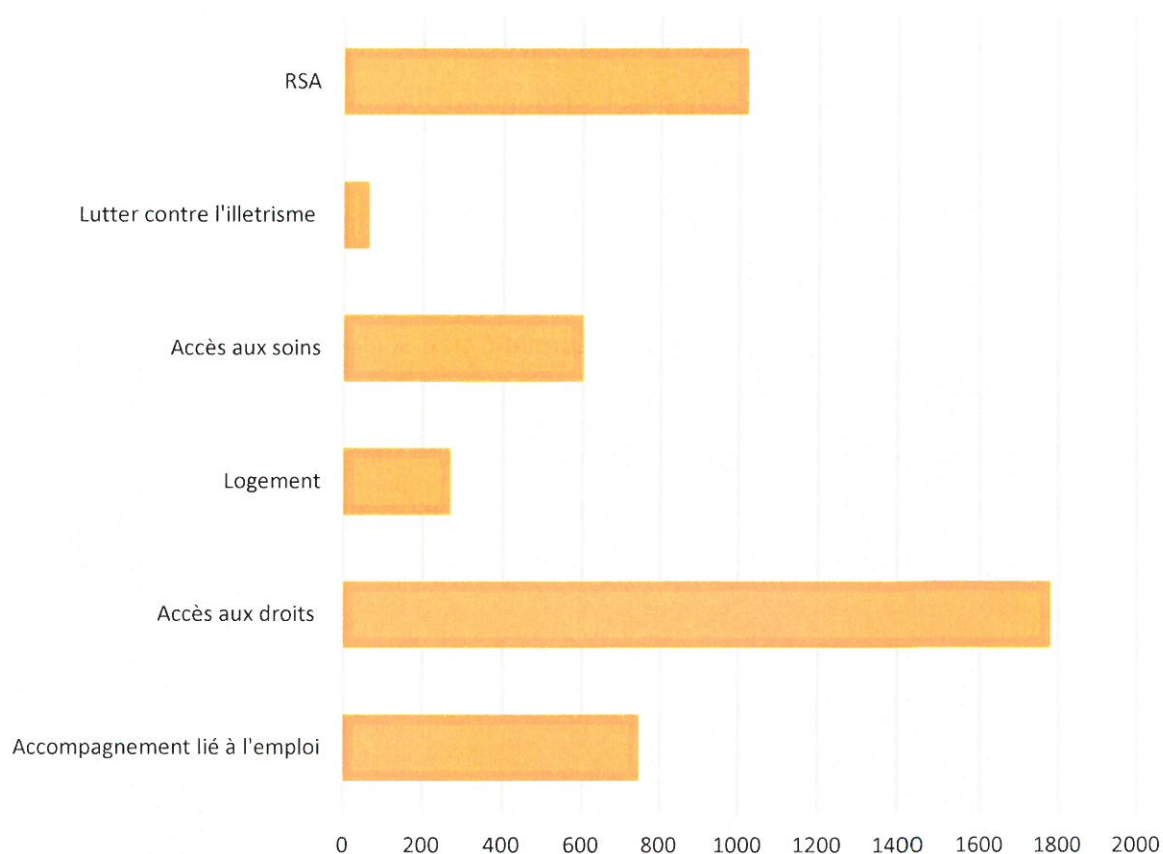
■ Permanence sans rendez vous
 ■ Rendez-vous bureau
 ■ Visite à domicile
■ En permanence sur aire d'accueil
■ Téléphone



➤ Par thématique de l'accompagnement

- Accompagnement lié à l'emploi (salarié et indépendant) = 747
- Accès aux droits = 1781
- Logement = 270
- Accès aux soins = 602
- Lutter contre l'illettrisme = 97
- RSA = 1022

THÉMATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT



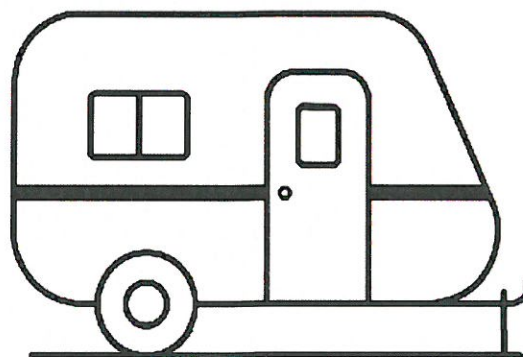
7. Constats, priorités et perspectives

L'association s'engage fermement dans une démarche ambitieuse pour valoriser pleinement ses activités. La mise en place récente d'une nouvelle base de données informatisée marque une étape cruciale pour renforcer notre visibilité et notre crédibilité. Cette infrastructure nous permet non seulement de mieux mesurer l'impact de nos actions, mais aussi de présenter de manière plus précise notre expertise et notre efficacité à nos partenaires et à nos financeurs. Face à une charge de travail croissante, cette initiative est indispensable pour assurer une gestion optimale des ressources et une évaluation rigoureuse de nos interventions.

Par ailleurs, consciente des limites de l'approche individuelle traditionnelle, l'association s'emploie à réinventer ses modalités d'intervention. Bien que l'aide individuelle reste essentielle, nous explorons activement de nouvelles formes d'accompagnement collectif. Ces approches innovantes visent à répondre de manière plus holistique aux besoins variés de notre public, en favorisant des solutions durables et en renforçant l'autonomie des individus accompagnés. Cette évolution stratégique illustre notre engagement constant à améliorer nos pratiques et à nous adapter aux défis sociétaux émergents.

En résumé, notre association aspire à être reconnue non seulement pour son engagement social, mais aussi pour son innovation et sa capacité à créer des changements positifs dans la communauté. À travers ces initiatives, nous visons à bâtir un avenir où chaque individu bénéficie d'un soutien adapté et efficace, contribuant ainsi à un impact social durable et significatif.

ACCUEIL ET DOMICILIATION



II. Accueil et Domiciliation

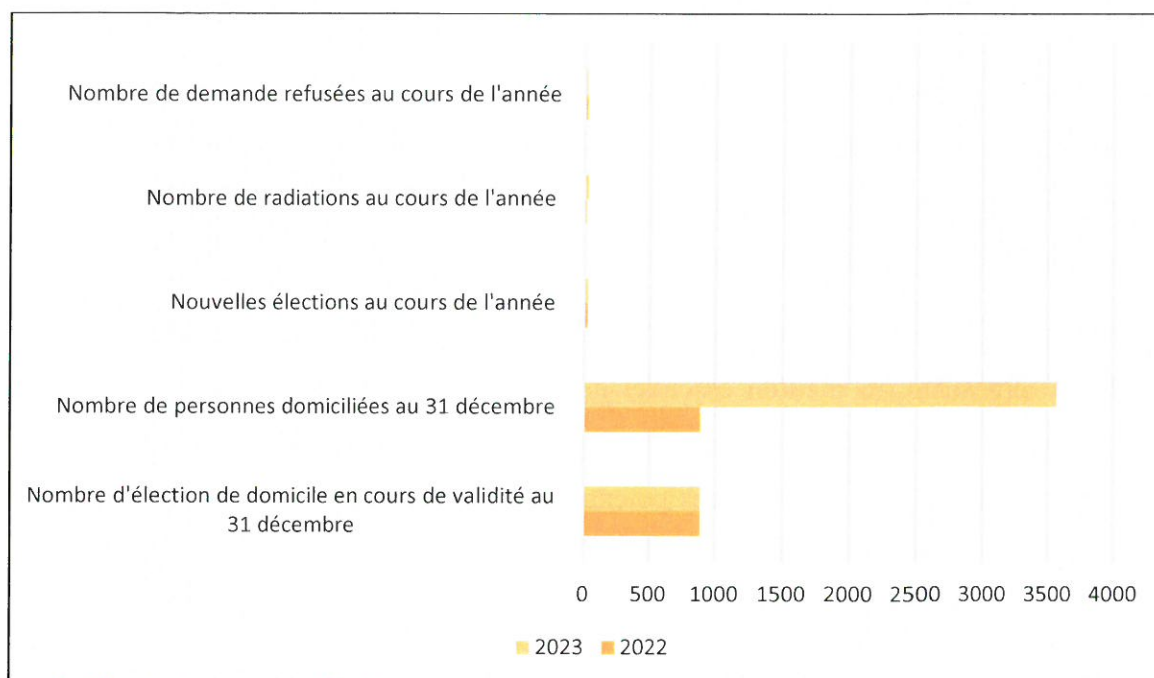
1. Généralités

L'article L 264-1 du Code de l'action sociale et des familles prévoit l'inscription de toutes les personnes sans domicile stable soit auprès d'un centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CIAS) soit auprès d'un organisme agréé pour pouvoir bénéficier de droits et s'acquitter d'obligations. La catégorie des personnes sans domicile stable, qui inclut les Gens du voyage et les personnes sans domicile fixe, doit donc élire domicile auprès d'un tel organisme.

L'Association Amitiés Tsiganes favorise l'insertion sociale, l'égalité des droits et obligations selon les valeurs républicaines des Gens du voyage. Notre principale mission est de leur permettre l'accès aux droits en commençant par l'acquisition d'une adresse. Nous possédons un agrément préfectoral nous autorisant à domicilier les familles, sous certaines conditions. Contrairement à un mode de vie en habitat standard, la caravane n'est pas forcément associée à une adresse. Aujourd'hui, sans adresses physique et numérique, il est devenu impossible de prétendre à des ouvertures de droits, telles que les prestations sociales, création d'une microentreprise, l'ouverture d'un compte bancaire... etc. Ainsi, par le biais de notre service domiciliation nous pouvons pleinement répondre à cette problématique.

Caractéristiques et chiffres

- Nombre d'élection de domicile en cours de validé en 2022 au 31 décembre = 888
- Nombre d'élection de domicile en cours de validé en 2023 au 31 décembre = 888
- Nombre de ménages domiciliées au 31 décembre 2022 = 888
- Nombre de personnes domiciliées au 31 Décembre 2023 = 3573
- Nouvelles élections en 2022 = 27
- Nouvelles élections en 2023 = 28
- Nombre de radiations en 2022 = 15
- Nombre de radiations en 2023 = 29
- Nombre de refus en 2022 = 21
- Nombre de refus en 2023 = 20



2. Le secrétariat : rôle clé dans l'organisation de l'association

Le secrétariat joue un rôle crucial au sein de l'organisation de l'association, assurant des fonctions essentielles qui vont au-delà de la simple gestion administrative. L'association ouvre ses portes au public selon un horaire régulier : le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 14h00 à 17h00, le mercredi de 09h00 à 12h00, le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 09h00 à 12h00. Outre la gestion quotidienne du courrier et du téléphone, les agents administratifs jouent un rôle de médiation important en accueillant physiquement, en renseignant et en orientant le public.

Ce rôle de médiation est crucial car il fait office de filtre entre les travailleurs sociaux de l'association et le public qu'ils accompagnent. Il ne se limite pas à un simple accueil général ou à des tâches de secrétariat standard. Bien que les mêmes personnes assument actuellement à la fois l'accueil général et les fonctions de secrétariat, il est important de distinguer ces deux services, car ils remplissent des missions distinctes par leur nature même.



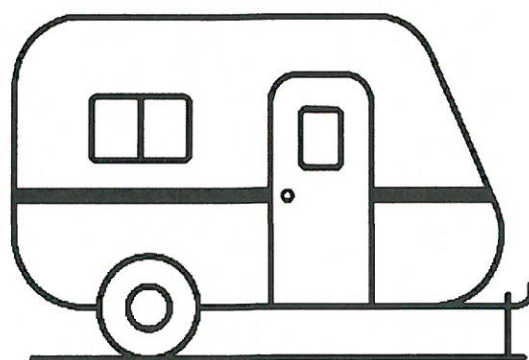
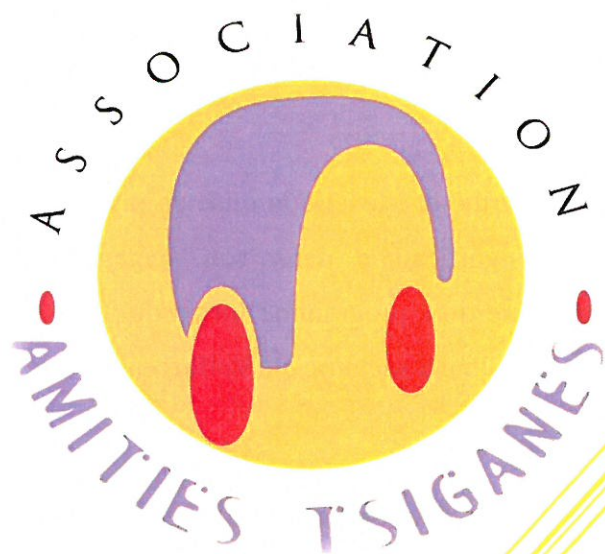
Au-delà des services postaux qu'il assure, le secrétariat joue un rôle clé dans la rencontre des familles lors du processus de domiciliation. Cette première rencontre offre souvent une écoute initiale qui peut déclencher des actions d'accompagnement plus approfondies. Ainsi, cette fonction de médiation joue un rôle pivot dans l'initiation des premiers niveaux d'accompagnement et d'orientation au sein de l'association.

En résumé, le secrétariat de l'association ne se limite pas à des fonctions administratives standard ; il représente un maillon essentiel dans le soutien apporté au public et dans la coordination avec les travailleurs sociaux. Par son rôle de médiation et d'orientation, il facilite le premier contact avec les bénéficiaires potentiels et permet d'initier des actions concrètes d'accompagnement social, contribuant ainsi à l'efficacité et à l'accessibilité des services proposés par l'association.

3. Moyens Humain

L'association dispose actuellement de deux agents administratifs pour 1,56 ETP. Ainsi, elle est en capacité d'assurer un service continu.

CONTRACTUALISATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF RSA



III. Contractualisation dans le cadre du dispositif RSA

1. Généralités

En 2023, des opérateurs spécifiquement conventionnés avec le département étaient chargés d'accompagner des personnes relevant du dispositif RSA. Le mode de vie des gens du voyage nécessitant de rechercher et de mettre en œuvre des solutions d'accompagnement adaptées pour leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'association Amities Tsiganes accompagne les bénéficiaires du RSA qui appartiennent à la communauté des gens du voyage. L'association maîtrise le mode de vie des gens du voyage et se trouve ainsi en capacité de contractualiser le parcours d'insertion au sens du RSA.

2. Bilan quantitatif :

En 2023, l'association a concrétisé en Meurthe-et-Moselle la mise en place 526 contrats d'insertion, marquant ainsi une année significative dans son engagement envers l'accompagnement social. Chaque contrat d'insertion, programmé sur rendez-vous, témoigne de l'approche personnalisée et attentive des travailleurs sociaux, qui s'efforcent de répondre aux besoins variés et complexes des bénéficiaires.

Au cours de ces rendez-vous, les travailleurs sociaux abordent bien plus que la simple contractualisation du dispositif RSA. Ils naviguent à travers une multitude de défis et de préoccupations, couvrant des domaines aussi divers que la santé, le logement, l'éducation des enfants, et d'autres aspects cruciaux de la vie quotidienne des bénéficiaires. Cette approche intégrative est essentielle pour adresser de manière exhaustive les obstacles rencontrés par les individus et les familles en situation de précarité.

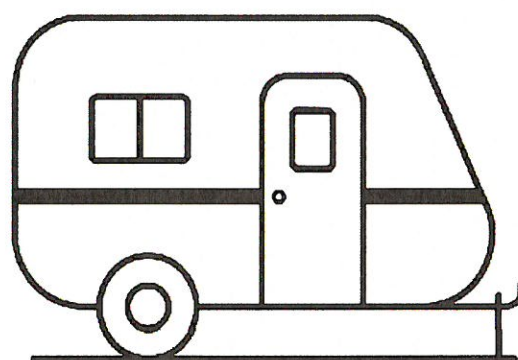
Un aspect essentiel de leur travail réside dans la capacité à identifier et à traiter les besoins non exprimés. Ces besoins peuvent être des préoccupations non mentionnées par les bénéficiaires mais identifiées par les travailleurs sociaux grâce à leur proximité et leur compréhension des réalités vécues par leurs interlocuteurs.

Cela inclut par exemple des difficultés financières cachées, des problèmes de santé latents, des conflits familiaux non verbalisés, ou encore des défis éducatifs sous-jacents pour les enfants.

En répondant de manière proactive à ces besoins non exprimés, les travailleurs sociaux démontrent leur engagement à fournir un soutien adapté. Ils s'emploient à renforcer la résilience des bénéficiaires en les aidant à surmonter ces défis de manière constructive et durable. Cela peut impliquer de faciliter l'accès à des ressources financières supplémentaires, de coordonner des services de santé appropriés, d'offrir un soutien émotionnel et psychologique, ou encore de guider les familles vers des solutions éducatives adaptées.

En conclusion, les 526 contrats d'insertion initiés en 2023 par l'association témoignent non seulement de son engagement envers la promotion de l'insertion sociale et professionnelle, mais aussi de son rôle central dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du RSA. À travers une approche inclusive et proactive, les travailleurs sociaux continuent de jouer un rôle crucial dans la construction d'une société plus équitable et solidaire, où chaque individu a la possibilité de réaliser son plein potentiel malgré les défis rencontrés.

ACTION SOCIALE GLOBALE



IV. Action sociale en synthèse

1. Généralités

Cette mission répond aux besoins des personnes domiciliées et/ou bénéficiaires d'une prestation sociale qui induit un accompagnement. Elle s'adresse aux ménages, itinérants ou sédentarisés, en demande d'aide et d'accès aux droits. L'objectif de cette mission, qui s'appuie sur un accompagnement global des personnes, est de les conduire vers l'autonomie, l'insertion sociale et économique et, autant que possible, vers la réalisation de leur projet de vie.

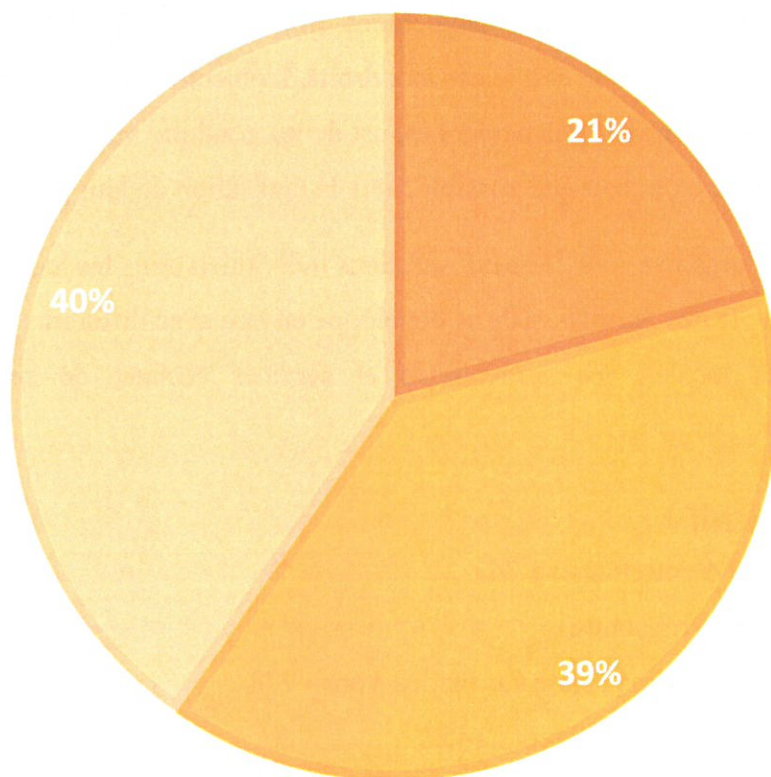
Cette mission s'organise sous forme d'entretiens individuels dans les locaux de l'association ou sur les lieux de vie des familles. Elle se développe en lien avec différents partenaires locaux : les collectivités locales, les associations et services sociaux de secteur, le conseil départemental, ect.

2. Bilan quantitatif

- Nombre total d'entretiens : 3 743
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 778
 - Rendez-vous référent : 1457
 - En visite à Domicile : 1508

MODALITÉS DE RENCONTRE

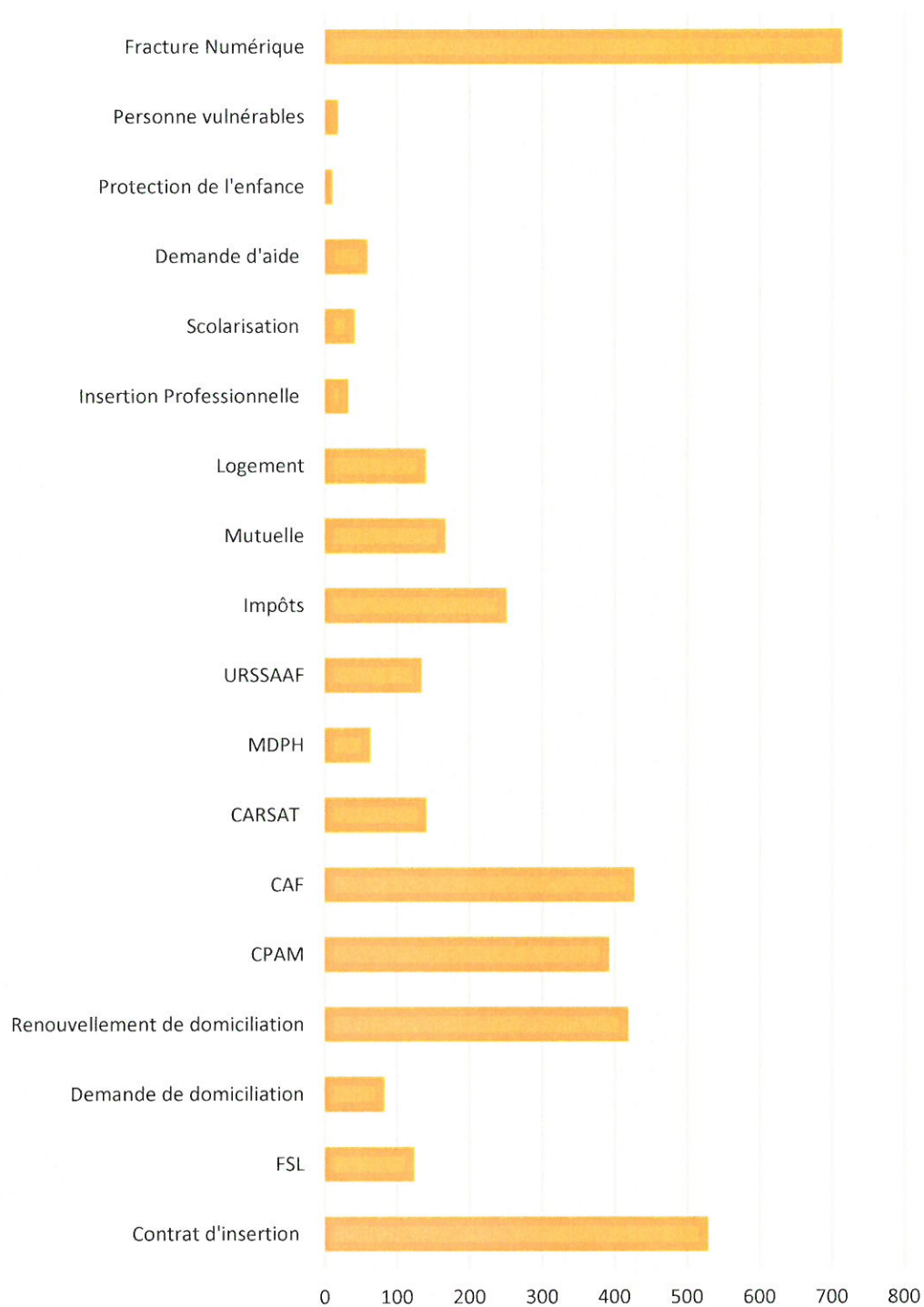
■ Permanence sociale sur rendez vous ■ Rendez vous référent ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 529
- FSL : 124
- Demande de domiciliation : 83
- Renouvellement de domiciliation 419
- CPAM : 393
- CAF : 427
- CARSAT : 141
- MDPH : 63
- URSSAF : 134
- Impôts : 251
- Mutuelle : 167
- Logement : 140
- Insertion Professionnelle : 32
- Scolarisation : 41
- Demande d'aide : 57
- Protection de l'enfance : 10
- Personnes vulnérables : 18
- Fracture numérique : 714

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



3. Interprétation des chiffres

La fracture numérique est devenue un problème préoccupant, comme le soulignent les 714 cas identifiés. Cette situation met en lumière les défis généralisés auxquels sont confrontés les bénéficiaires pour accéder et utiliser efficacement les technologies numériques. La fracture numérique ne se limite pas à l'accès aux équipements informatiques ; elle englobe également la compétence numérique, c'est-à-dire la capacité à naviguer sur Internet, à utiliser les applications numériques et à gérer les outils informatiques nécessaires pour les démarches administratives et l'accès aux services en ligne. Face à cette réalité, il est nécessaire de mettre en place des programmes de formation spécifiques pour renforcer les compétences numériques des bénéficiaires et leur permettre de surmonter cette barrière technologique.

Les renouvellements de domiciliation, totalisant 391 interventions, mettent en lumière la persistance des défis liés à la stabilité résidentielle pour de nombreuses personnes suivies par l'association. Ce chiffre souligne l'importance de l'accompagnement continu pour aider les bénéficiaires à naviguer dans les exigences administratives liées à leur domicile.

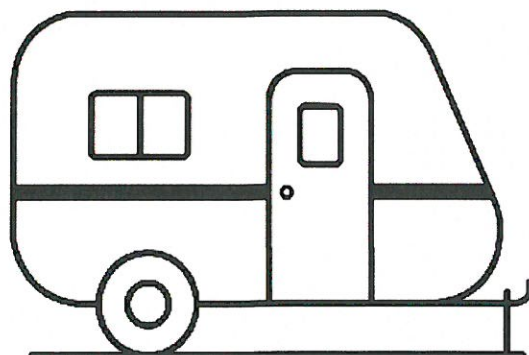
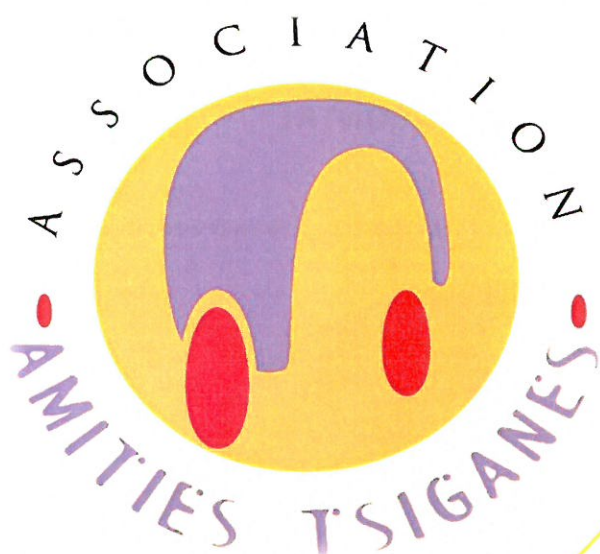
Les demandes auprès de la CPAM (393), de la CAF (3427), de la CARSAT (141), de l'URSSAF (134) et des impôts (251) montrent une charge administrative significative supportée par la conseillère numérique et les travailleurs sociaux. Cela nécessite une expertise dans la navigation des systèmes de sécurité sociale, fiscaux et de protection sociale pour assurer un accès adéquat aux droits et aux services pour les bénéficiaires.

Les demandes concernant la mutuelle (167) et le logement (140) soulignent les préoccupations constantes des bénéficiaires en matière de santé et de logement, nécessitant une assistance continue pour accéder aux soins de santé adéquats et à un logement stable et sûr.

Les autres aspects tels que l'insertion professionnelle (32), la scolarisation (41), les demandes d'aide (57), la protection de l'enfance (10) et les personnes vulnérables (3) indiquent la diversité des besoins rencontrés par les travailleurs sociaux. Cela nécessite une approche holistique pour répondre aux défis complexes auxquels font face les bénéficiaires dans leur quotidien.

En conclusion, ces données soulignent l'importance cruciale du rôle des travailleurs sociaux dans la gestion des besoins variés et souvent complexes des bénéficiaires, tout en mettant en lumière les défis persistants tels que la fracture numérique et l'accès aux droits fondamentaux.

ACTION SOCIALE SUR LES TERRITOIRES



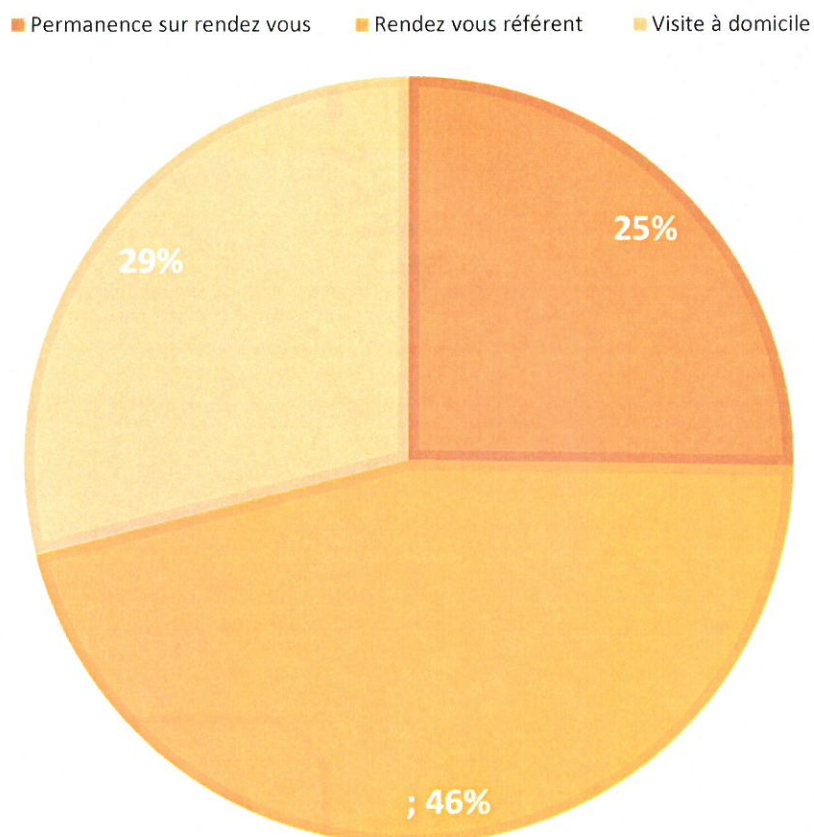
IV. Action sociale sur les territoires

1. TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Bilan quantitatif

- Nombre d'entretien total : 671
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 171
 - Rendez-vous référent : 309
 - En visite à domicile : 191

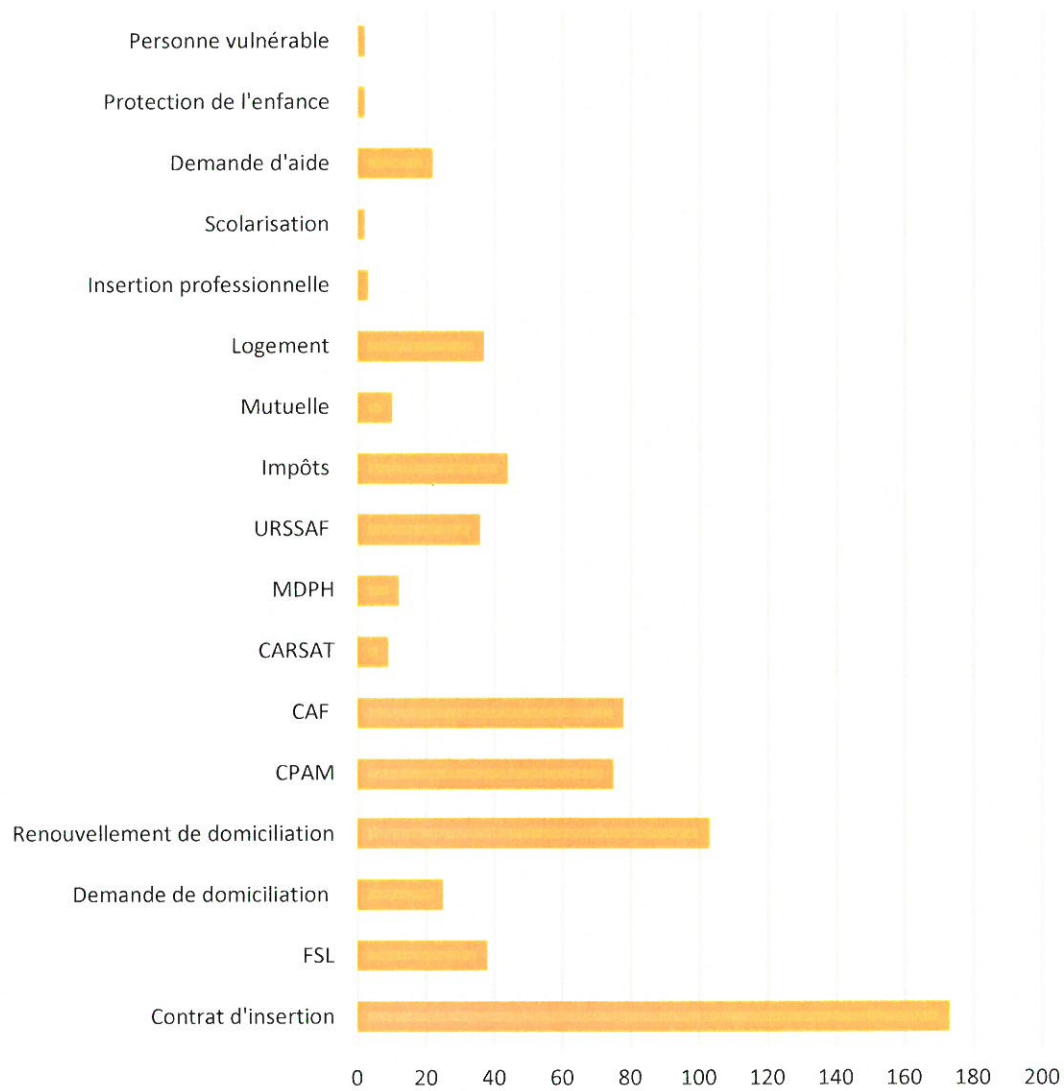
MODALITÉS DE RENCONTRE



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 173
- FSL : 38
- Demande de domiciliation : 25
- Renouvellement de domiciliation : 103
- CPAM : 75
- CAF : 78
- CARSAT : 9
- MDPH : 12
- URSSAF : 36
- Impôts : 44
- Mutuelle : 10
- Logement : 37
- Insertion Professionnelle : 3
- Scolarisation : 2
- Demande d'aide : 22
- Protection de l'enfance : 2
- Personnes vulnérables : 2

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



Modalités d'intervention

La travailleuse sociale référente pour le secteur de la Métropole s'engage activement à établir un lien fort avec les familles en se rendant régulièrement sur leurs différents lieux de vie. En 2023, elle a effectué plus de 20 visites à domicile, témoignant de son dévouement à offrir un soutien constant et personnalisé. Son intervention s'étend sur les 20 communes du Grand Nancy, incluant également des visites à l'aire d'accueil de Maxéville et l'aire d'accueil de Tomblaine.

Elle ne se limite pas seulement aux aires d'accueil officielles, mais se rend aussi sur les différents lieux de stationnement non autorisés où les familles choisissent temporairement de s'installer. Grâce à ces visites, elle est en mesure de fournir une aide adaptée et immédiate aux besoins spécifiques des familles.

De plus, elle suit de près les familles qui réussissent à accéder à un logement, assurant une continuité dans l'accompagnement social. Son rôle est crucial pour faciliter l'intégration et le bien-être des familles, leur offrant ainsi un soutien précieux et des ressources nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie.

Interventions sur les aires d'accueil

- Aire d'accueil de Maxéville « Manitas de Plata »
 - Etat des lieux

L'aire d'accueil, dotée d'une capacité de soixante emplacements, affiche une occupation très régulière avec un taux de remplissage supérieur à 80 %. Durant l'été, cette aire est fermée pendant trois semaines afin de rafraîchir les espaces communs et de réaliser de petits travaux d'entretien. On observe que les mêmes familles reviennent d'année en année, soulignant ainsi leur ancrage territorial et leur tendance à se sédentariser sur l'aire d'accueil de Maxéville.

La proximité des locaux de l'association favorise les passages fréquents des familles, que ce soit pour récupérer leur courrier ou pour rencontrer un travailleur social.

En complément de ces passages spontanés, la travailleuse sociale référente du territoire de la Métropole effectue des déplacements hebdomadaires sur l'aire d'accueil. De plus, elle organise des rencontres individualisées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.

En 2023, l'Association Amitiés Tsiganes a principalement axé son accompagnement sur des interventions sociales personnalisées. En outre, davantage d'actions socio-éducatives et de sorties culturelles ont été proposées aux familles, grâce à l'arrivée d'une salariée occupant le poste de médiatrice culturelle et d'animation. La classe mobile est régulièrement présente et poursuit ses interventions tout au long de l'année scolaire sur l'aire d'accueil de Maxéville.

Le partenariat avec les services de la Métropole et la mairie de Maxéville a permis de mettre en place des actions spécifiques sur le territoire, en matière d'animation culturelle et socio-éducative, de manière cohérente et pertinente. Les diverses réunions officielles avec la Métropole permettent de faire un point global sur la situation des familles et de planifier des actions à long terme. Les contacts réguliers avec les gestionnaires et le chargé d'accueil des gens du voyage favorisent une complémentarité bénéfique pour les familles.

Suite à des incidents sur l'aire d'accueil de Maxéville, l'association a rencontré des difficultés pour intervenir auprès des personnes. Avec l'arrivée d'un nouveau responsable gestionnaire, des sessions d'échange ont été mises en place pour améliorer la communication et le quotidien des personnes stationnées sur l'aire d'accueil. Ces sessions, organisées tous les 14 jours, permettent aux résidents d'exprimer leurs difficultés concernant l'état de salubrité de l'aire d'accueil, l'utilisation collective des blocs sanitaires et, surtout, leurs difficultés à payer leurs factures.

Amitiés Tsiganes et la MLS (Maison du Lien et de la Solidarité) de Maxéville sont en lien étroit et prêts à travailler de concert dans le cadre du projet de la Métropole, au bénéfice de l'accompagnement des familles et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Malgré les conflits et les difficultés d'intervention sur l'aire d'accueil, les actions socio-éducatives ont continué cette année, en collaboration avec les partenaires, sur des thèmes tels que la santé, la sécurité, la parentalité, la scolarité, la mixité, la culture et le numérique. Afin de lutter contre la

fracture numérique, des accompagnements individuels et collectifs sont proposés sur les différents lieux de vie, en partenariat avec la conseillère numérique.

- Travail en réseau

Notre principal partenaire est la Métropole du Grand Nancy. En collaboration avec le pôle « animation/culture » de notre association et le travailleur social référent, nous organisons diverses activités pour les enfants et les familles, en partenariat avec le Service petite enfance de Maxéville. Nous travaillons également avec plusieurs acteurs du Plateau-de-Haye, tels que la Mairie de Maxéville, les FRANCAS, le Centre social « La Clairière », le Réseau des Jardins Partagés, la Médiathèque et la MJC, en nous concentrant sur l'animation, la culture et l'insertion sociale.

Nous participons à des réunions de gouvernance avec la mairie de Maxéville, la Métropole du Grand Nancy, la PMI et la Cité Éducative pour coordonner nos actions sur l'aire d'accueil. De plus, nous collaborons étroitement avec le Conseil Départemental dans le cadre de l'accompagnement social des familles, ainsi qu'avec les services de la PMI.

- Perspectives

L'année 2024 laisse entrevoir plusieurs perspectives. Tout d'abord, nous aspirons à poursuivre les temps d'échanges en lien avec les gestionnaires et la Métropole afin de maintenir le lien de confiance, et un meilleur accompagnement des personnes accueillies sur l'aire d'accueil. Nous tenterons également de mettre en place d'un temps de sensibilisation à la consommation des fluides. En partenariat avec d'autres associations, nous souhaiterions pouvoir proposer des temps d'animation, en lien avec notre médiatrice culturelle. Il faudra continuer d'intervenir sur l'aire d'accueil régulièrement, en préconisant l'accès et le maintien des droits, maintenir les ateliers numériques afin de lutter contre la fracture numérique, en lien avec notre conseillère numérique. Dans la mesure du possible, nous ferons notre possible pour sensibiliser les parents ayant des enfants pour faciliter la scolarisation en milieu ordinaire, en lien avec nos enseignants et l'Éducation Nationale.

➤ Aire d'accueil de Tomblaine

- Modalités d'intervention

La travailleuse sociale se rend sur l'aire une fois tous les mois, sauf si des demandes spécifiques émanent des familles ou du gestionnaire. Les familles qui utilisent cette aire sont généralement connues ou domiciliées à l'association et donc se rendent régulièrement dans nos locaux.

- Etat des lieux

L'aire d'accueil de Tomblaine a une capacité de huit emplacements. Elle est utilisée de façon régulière, et permet le stationnement le plus souvent, des familles ayant plusieurs caravanes. La fréquentation reste majoritairement bonne. Les familles présentes sont principalement autonomes dans les démarches administratives. Les enfants sont scolarisés sur le secteur ce qui permet aux familles d'établir une convention et de rester une majeure partie de l'année sur l'aire d'accueil de Tomblaine.

- Perspectives

En 2024, il faudra veiller à maintenir le lien avec les familles qui stationnent sur l'aire d'accueil de Tomblaine, en préconisant l'accès et le maintien des droits, mettre en place des actions collectives en rapport avec la santé et le numérique en faisant intervenir notre conseillère numérique et notre médiateur santé, maintenir le volet animation et culture, dans le cadre du partenariat instauré sur ce site, poursuivre des ateliers collectifs en soutien à la parentalité avec l'intervention de la P.M.I.

Interventions Hors Aires D'accueil

- Modalités d'intervention

Les déplacements sur des sites non aménagés sont fréquents, une présence est consacrée à différents terrains toutes les quinze jours, et plus régulièrement si un besoin. Certains déplacements se font avec le service de la Métropole afin de trouver une solution « plus confortable » et moins dangereuse. Notre rôle de médiation est important pour éviter des conflits avec les communes ou éviter des expulsions beaucoup trop nombreuses pour certains

ménages ; ceci entraînant des coûts et un sentiment d'exclusion de la part des familles qui ne trouvent plus de site sur lequel elles peuvent demeurer sur un long terme.

- Etat des lieux

Un certain nombre de groupes circulent et stationnent sur le territoire de la Métropole depuis maintenant plusieurs années, tous sont recensés et majoritairement connues de notre association. Lors de notre enquête sur la sédentarisation, nous avons comptabilisé 110 ménages. En effet, pour des raisons diverses, tels que des problèmes financiers, relationnels, refus des aires d'accueil car ce sont des groupes de familles assez nombreux, une activité de ferrailage, ces familles n'utilisent pas les aires d'accueil. Certains groupes familiaux ont été identifiés comme demandeurs de terrains familiaux et il est urgent de pouvoir répondre à leur besoin. Afin de favoriser l'inclusion de cette population sur le territoire, il est nécessaire que des décisions politiques soient prises, en intégrant la spécificité du mode de vie des voyageurs. Il est important de notifier que ces familles vivent d'une façon précaire, parfois en prenant des risques dans leur installation. Elles se revendiquent très justement nancéiennes, étant sur le territoire de la Métropole depuis plusieurs générations, mais ont voulu conserver leur mode de vie en caravane qui est le trait d'union entre leur culture nomade et leur intégration dans la ville. Il s'agit d'une caractéristique identitaire que les familles souhaitent conserver.

- Travail en réseau

Là encore, nous travaillons en lien étroit avec le service de la Métropole du Grand Nancy chargé de l'accueil et de l'habitat est notre principal partenaire qui est en lien direct avec les familles et notre association. Nous échangeons aussi avec le service territoire logement du Conseil Départemental pour la recherche d'habitat adapté. Nous assistons à des comités de pilotage pour la création de terrain famille en lien avec la Métropole, le Conseil Départemental, et la Direction Départemental de la Cohésion Sociale.

- Perspectives

En 2024, nous nous efforcerons de maintenir des visites auprès des familles sur leurs différents lieux de stationnement afin de les soutenir dans leurs démarches et lutter contre l'isolement.

Nous effectuerons une veille sociale quant aux éventuelles recherches de solutions adaptées, liées au logement ou stationnement illicite.

Nous effectuerons des actions d'accompagnement et sensibilisation liée à la scolarité, du aux nombreux difficultés des stationnements, en lien avec nos enseignants et l'Éducation Nationale.

Nous tenterons de mettre en place un groupe de travail avec la référente du territoire Grand Nancy de notre association en lien avec les différents services de la Métropole. Nous soutiendrons un projet de terrain familial en partenariat avec les services de l'État, du Département et de la Ville. Enfin, nous renforcerons le partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée, la P.M.I, les services sociaux de secteur pour mettre en place des actions permettant l'ouverture et l'accès aux droits pour les enfants et les adolescents ainsi que des actions de soutien à la parentalité.

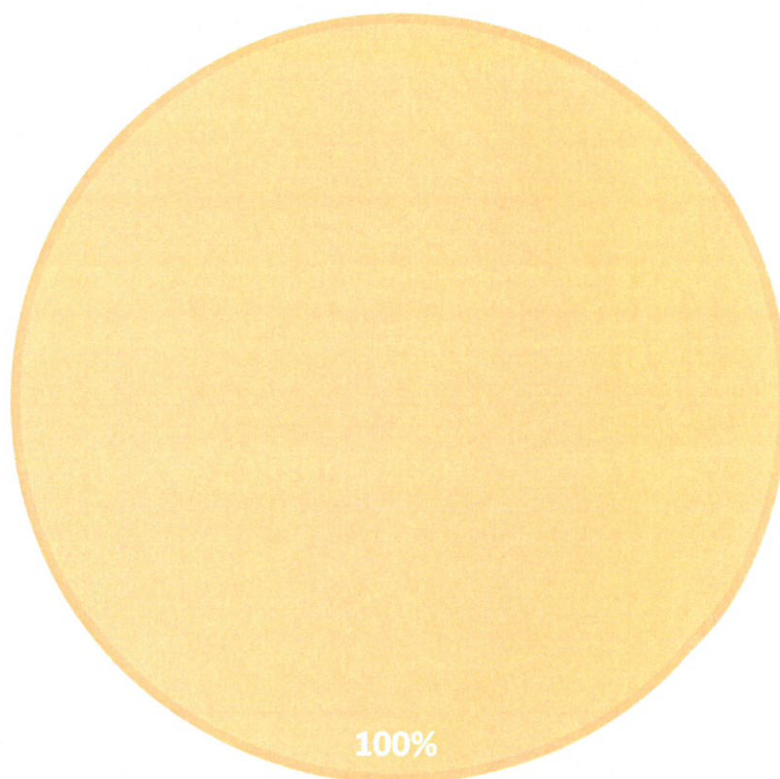
2. TERRITOIRE DU VAL DE BRIEY

Bilan quantitatif

- Nombre d'entretien total : 28
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 0
 - Rendez-vous référent : 0
 - En visite à Domicile : 28

MODALITÉS DE RENCONTRE

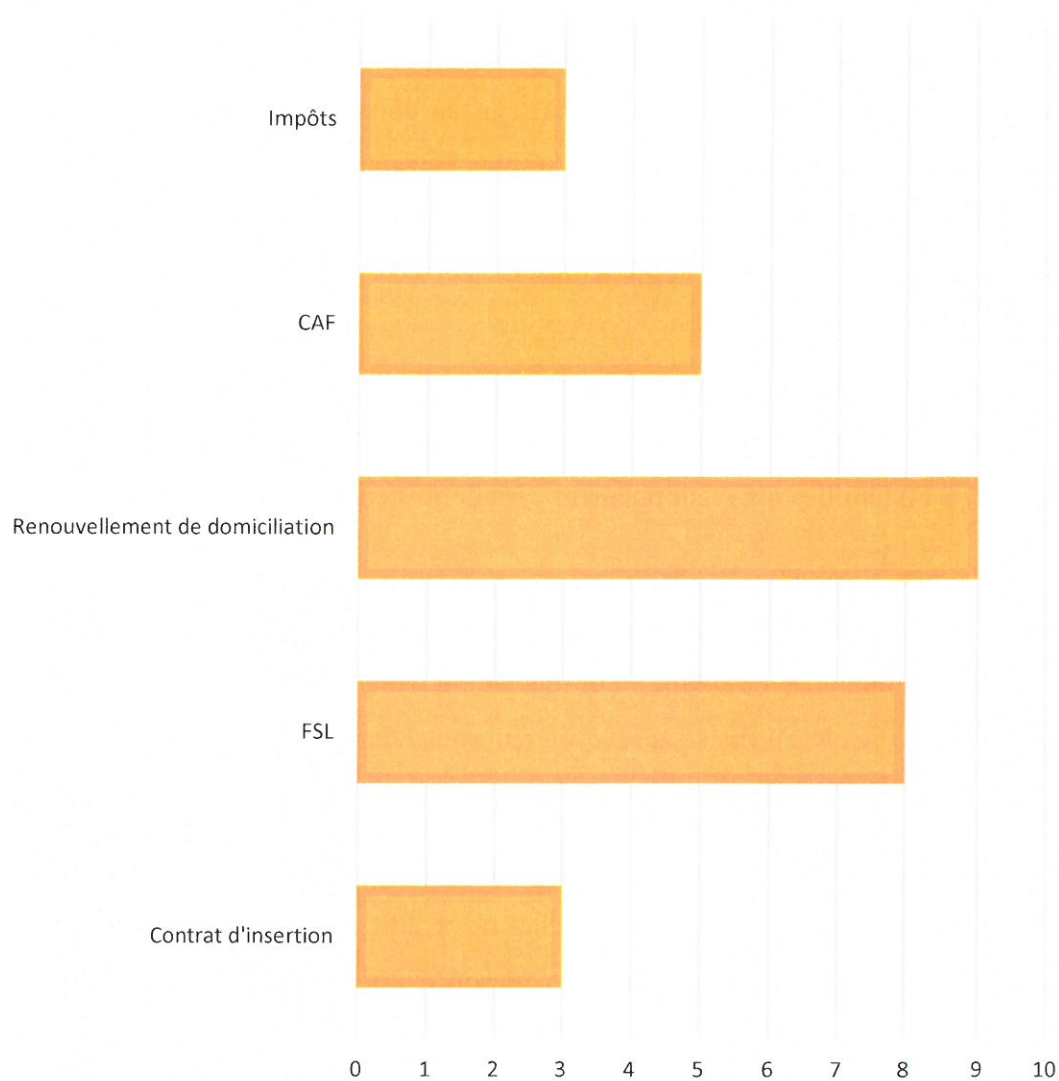
■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement

- Contrat d'insertion : 3
- FSL : 8
- Renouvellement de domiciliation : 9
- CAF : 5
- Impôts : 3

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



- Etat des lieux

Cinq groupes familiaux, 25 personnes adultes et enfants sont stationnés « provisoirement » sur l'aire de grand passage de « La Brouchetière ». Trois groupes ont conservé la domiciliation à l'association, cela concerne quatre familles accompagnées dans le cadre du dispositif RSA. Leurs conditions de vie sur ce site sont compliquées en été comme en hiver. Ces familles sont sédentaires depuis de nombreuses années sur la CCOLC, ce stationnement l'aire de grand passage ne répond pas à leurs besoins d'habitat (CF rapport d'activité Habitat). Sur ce site, le travailleur social agit en collaboration avec le médiateur numérique et la médiatrice culture et animation d'Amitiés Tsiganes. A l'aide du camion PASS – Prévention, Action Sociale, Santé – des rencontres à thèmes sont proposées (Cf. partie Médiation numérique et partie Culture et Animation)

Une seule visite à lieu chemin des Glacis à Auboué pour l'aide au remplissage des déclarations fiscales annuelles pour les travailleurs indépendants. Amitiés Tsiganes est référent unique RSA pour 5 à 10 familles qui stationnement par intermittence sur des terrains familiaux personnels.

Ces familles sont autonomes dans les déplacements, elles voyagent essentiellement dans le cadre d'activités de commerce ambulant. Pour répondre à leurs obligations dans le cadre du RSA elles sont présentes aux RDV fixés par leur référent social dans les locaux de l'association à Nancy.

Il n'y a plus de VAD sur la commune de Moineville, les changements d'adresse ont été réalisés. Ces changements concernent 3 familles. Elles ne bénéficient plus d'accompagnement de notre part. Nous les conseillons ou orientons puisqu'il arrive qu'elles nous sollicitent encore...

Sur les autres lieux de stationnement, qui relèvent d'un phénomène de sédentarisation sur l'espace public comme le parking de la médiathèque de Joeuf un lien relationnel est conservé avec le travailleur social de l'association. Il n'intervient pas dans leur accompagnement social, il peut conseiller ou orienter selon les sollicitations, ces familles sont connues des services sociaux du secteur.

Sur d'autres sites de stationnement ponctuels ou habituel, lorsque le travailleur social se rend à domicile, cela concerne la plupart du temps des travailleurs indépendants. Ils sont attachés au territoire depuis plusieurs décennies et voyagent encore selon les opportunités liées à leur activité, c'est le cas sur les communes de Conflans-en-Jarnisy et Homécourt.

La majeure partie des difficultés sociales recensées sur la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences concerne des familles en grande précarité en termes d'habitat... ce qui n'est pas le cas pour les familles sises à Moineville et Auboué.

Sur le territoire du Val de Briey, nous n'intervenons pas en action sociale pour les familles stationnées sur l'aire d'accueil de Jarny. Depuis plusieurs années, elles sont quasi sédentaires et se rendent à la MDS de Jarny.

- Perspectives :

Les priorités portent sur les conditions d'habitat pour la plupart des familles qui vivent sur cette intercommunalité. Il faut poursuivre et étoffer les orientations en lien avec les politiques publiques.

Concernant la scolarisation, nous maintenons une veille, en lien avec le coordinateur de l'Éducation Nationale pour qu'elle soit la plus régulière possible, ce qui est le cas pour les familles en suivi.

Les adolescents sont pour la plupart engagés dans une l'insertion par l'activité économique en tant que travailleurs indépendants. Deux jeunes sont suivis par la mission locale pour l'emploi et accomplissent des missions d'interim. Nous apportons des conseils et orientons les jeunes en fin de scolarisation afin qu'ils s'inscrivent dans des actions de formations ou d'insertion, cela a concerné deux d'entre eux cette année.

Les suivis en santé sont récurrents, la veille est permanente quant au maintien des droits d'assurance maladie. Les familles ont accès aux soins et consultent de manière autonomes les professionnels de santé adaptés.



Des actions de préventions, dépistages de maladies en lien avec les conditions de vie et d'hygiène, pourraient être envisagées. Il s'agira d'accompagner le médiateur santé, un recrutement est en cours au sein de l'association, sur le Val de Briey en 2024.

Pour les travailleurs indépendants, commerçants ou artisans, nous préconisons de poursuivre l'aide ponctuelle dans la régularisation des démarches administratives, dans l'aide au numérique et maintenir le conseil et l'orientation

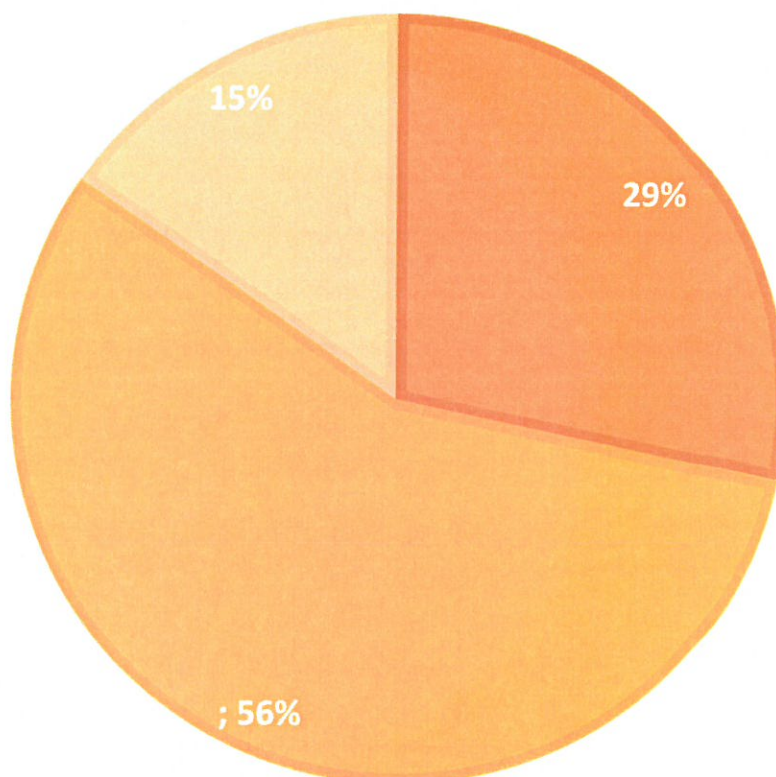
3. TERRITOIRE VAL DE LORRAINE

Bilan quantitatif

- Nombre total d'entretiens : 176
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 50
 - Rendez-vous référent : 99
 - En visite à Domicile : 27

MODALITÉS DE RENCONTRE

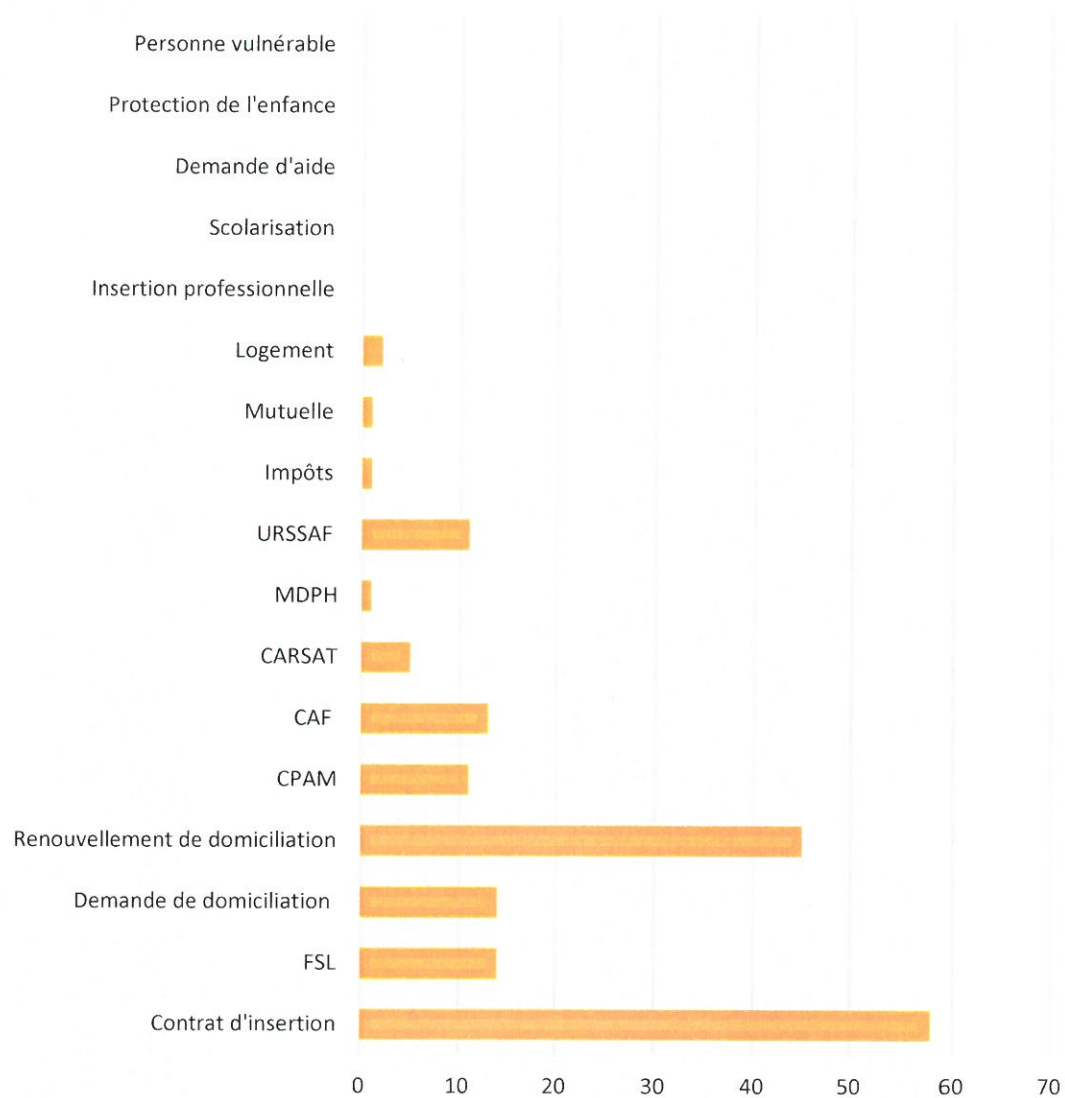
■ Permanence sur rendez vous
 ■ Rendez vous référent
 ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 58
- FSL : 14
- Demande de domiciliation : 14
- Renouvellement de domiciliation : 45
- CPAM : 11
- CAF : 13
- CARSAT : 5
- MDPH : 1
- URSSAF : 11
- Impôts : 1
- Mutuelle : 1
- Logement : 2

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



Interventions hors aires d'accueil

- Etat des lieux

Le territoire inclut les 13 communes membres de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et 31 communes membres de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson.

Il n'y a pas de familles sédentarisées sur l'aire d'accueil de Pompey. Il y a quelques familles sédentarisées en dehors de l'aire d'accueil. Plusieurs familles sont sédentarisées sur les communes de Montauville, Liverdun et Jezainville

- Modalités d'interventions

Les familles sont indépendantes et l'association intervient à leur demande à domicile ou à l'association.

Interventions sur les aires d'accueil

- Aire d'accueil De Pompey

- État des lieux

Dans le cadre du programme du secteur d'accueil des Gens du voyage et de son programme local d'habitat, la commune du Bassin de Pompey propose aux visiteurs une aire d'accueil permanente de 10 places, équipée de sanitaires individuels. Le domaine est situé sur la commune de Pompey, accessible depuis l'autoroute A31, à proximité des commerces. Il y a des frais pour entrer dans la zone de réception. Chaque ménage doit également payer l'eau et l'électricité consommés. Les familles doivent se présenter à la communauté de commune du Bassin de Pompey avant de s'installer afin d'effectuer diverses démarches.

- Modalités d'intervention

Durant l'année 2023, il y a eu 4 passages de notre association sur l'aire d'accueil.

- Aire D'accueil de Pont-À-Mousson

- Etat des lieux

L'aire d'accueil des gens du voyage est située au lieu-dit « La Fruche » (RD 910) à Pont-à-Mousson. L'aire est gardée jour et nuit, 40 places sont mises à disposition pour accueillir les familles, 10 blocs sanitaires chauffés. La société gestionnaire bénéficie d'un service social. Une assistante sociale à temps plein est présente sur l'aire et effectue un suivi social ainsi que des animations pour les enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires. Ces blocs comportent également un évier, 4 prises de courant et deux robinets permettant le branchement de lave-linge. Un dépôt de garantie est demandé dès l'arrivée des voyageurs. Les emplacements, l'eau et l'électricité sont facturés. Le règlement des droits est effectué tous les vendredis de la semaine écoulée, et au moment du départ pour le séjour écoulé depuis le vendredi précédent.

- Modalités d'intervention

Durant l'année 2023, il y a eu 4 passages de notre association sur l'aire d'accueil

- Perspectives :

Il faudrait se mettre en lien avec le service social de l'aire d'accueil de Pont-à-Mousson afin d'améliorer la communication et la répartition des tâches. Nous aspirons à organiser des ateliers numériques collectifs pour développer les compétences informatiques et appréhender les applications permettant le maintien des droits et garantir l'autonomie (URSSAF, CAF, CPAM, IMPÔTS, CARSAT... etc.) ; Il faudrait formaliser la présence de la travailleuse sociale par des temps de permanences et d'entretenir une relation de confiance ; Nous chercherons à renforcer les partenariats avec l'antenne locale, tels que la Mission Locale, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, permettant des réciprocitys pour étoffer les offres d'insertion professionnelle.

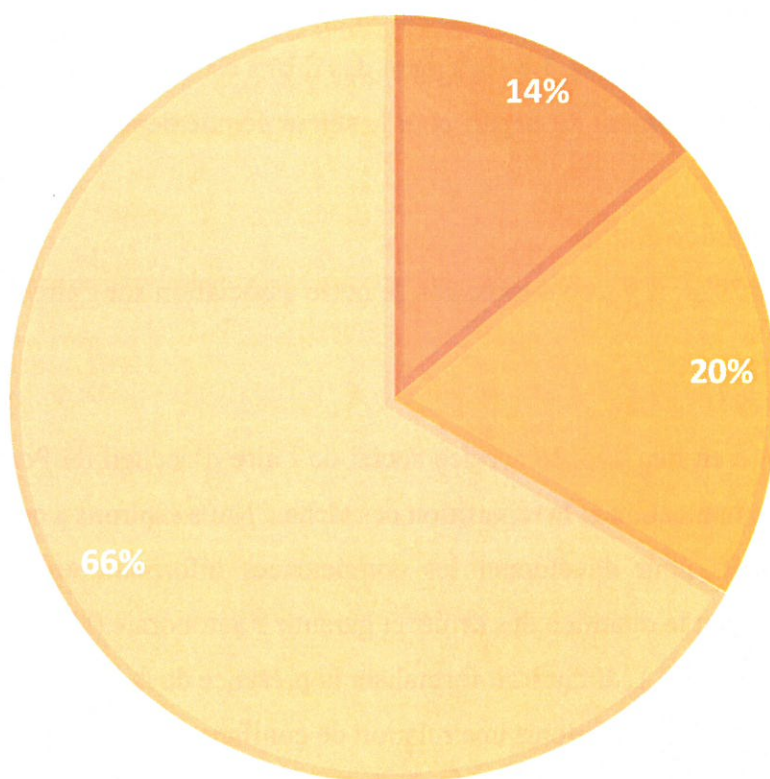
4. TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS

Bilan quantitatif

- Nombre total d'entretiens : 766
- Par modalité de rencontre :
 - - Permanence sociale sur rendez-vous : 106
 - - Rendez-vous référent : 150
 - - En visite à Domicile : 510

MODALITÉS DE RENCONTRE

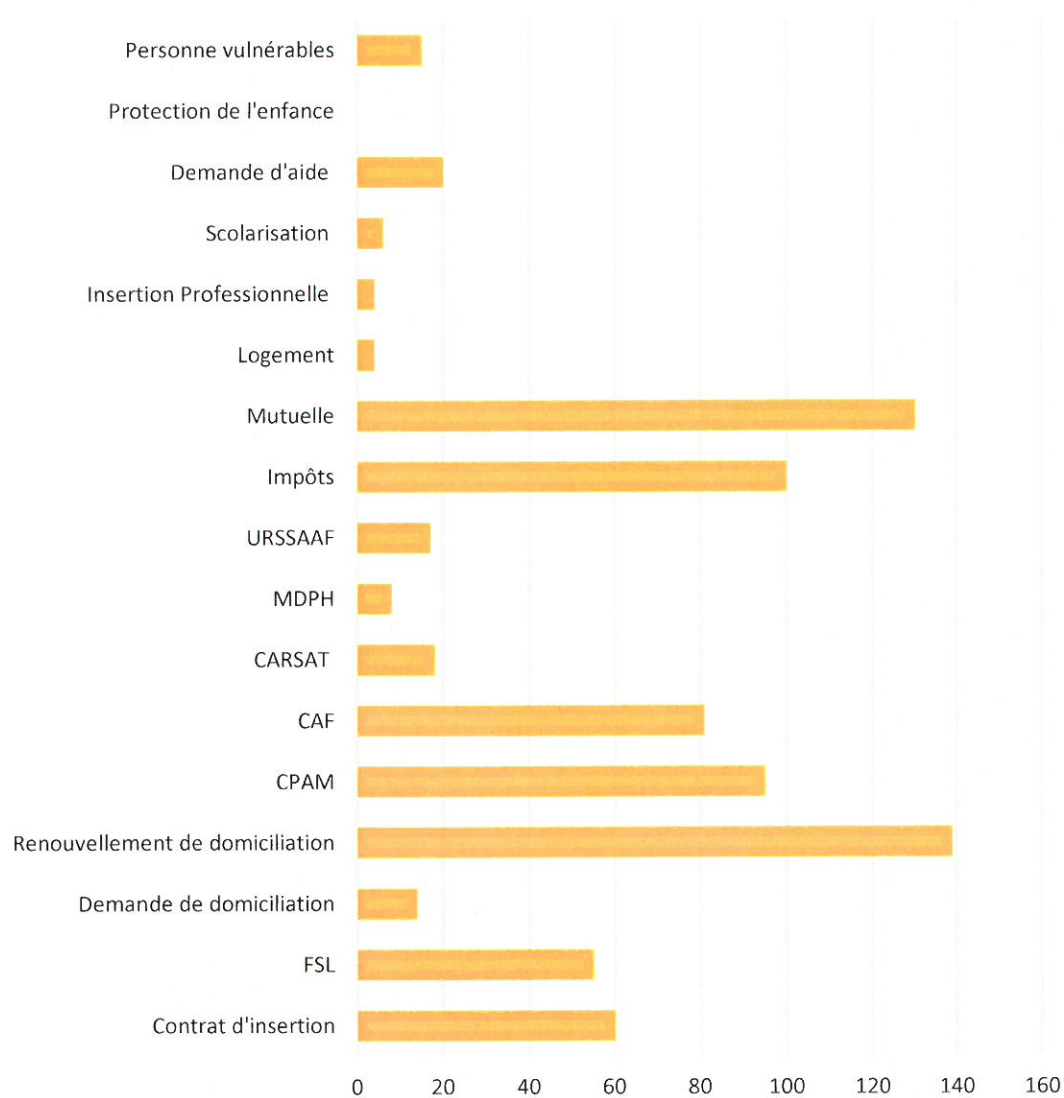
■ Permanence sociale sur rendez vous
 ■ Rendez vous référent
 ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 60
- FSL : 55
- Demande de domiciliation : 14
- Renouvellement de domiciliation 139
- CPAM : 95
- CAF : 81
- CARSAT : 18
- MDPH : 8
- URSSAF : 17
- Impôts : 100
- Mutuelle : 130
- Logement : 4
- Insertion Professionnelle : 4
- Scolarisation : 6
- Demande d'aide : 20
- Personnes vulnérables : 15

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



*

- Etat des lieux

Le travailleur social intervient sur le territoire depuis début février 2022 sur le territoire de Lunévillois dans la continuité et un renforcement de relation de confiance s'est ancré avec les familles et des Gens de voyage dans des échanges courtois et constructifs. Certaines familles avec enfants subissent durement la cherté de vie. Elles n'arrivent pas à subvenir correctement à leurs besoins. Elles ont comme ressources des minima sociaux R.S.A. Pour apporter une aide urgente et nécessaire, le travailleur social a entamé des démarches auprès d'une banque alimentaire. Elle a répondu positivement aux familles demandeuses.

Des personnes issues des Gens de voyage rencontrent des difficultés pour ouvrir un compte bancaire. Les banques sont rigoureuses dans leurs démarches. C'est pourquoi certaines personnes se voient refuser l'ouverture d'un compte. D'autre part, il existe encore un fort taux d'illettrisme chez les adultes. Les personnes concernées sont conscientes de leur problème mais elles ont du mal à entamer des démarches auprès des structures qui luttent contre l'illettrisme.

Concernant le contrat d'insertion, beaucoup de bénéficiaires du RSA ne comprennent pas l'utilité et l'obligation de renouveler ce contrat, au minimum une fois par an. A chaque occasion d'instruction du contrat d'insertion, il faut aux bénéficiaires cette utilité et son obligation dans le cadre du dispositif RSA. Les familles n'hésitent pas à contacter leur référent dès qu'elles ont un problème. L'intervention du référent les rassure.

Une grande opération de médiation a été effectuée au cours de l'année avant et pendant la fermeture de l'Aire d'accueil du Rianois à Lunéville afin de lancer des travaux de réhabilitation. Pour que cela se passe dans les meilleures conditions, des démarches de médiation étaient nécessaires entre les familles, le gestionnaire et la communauté de communes de Lunévillois. Nous étions en contact permanent avec les différentes parties durant toutes les étapes de rénovation ainsi qu'avec le Défenseur de droits.

Les démarches de médiation prenaient en compte les demandes des usagers, leur apporter les réponses nécessaires données par le gestionnaire et les responsables de la communauté des communes de Lunévillois. Cela contribue à maintenir un dialogue et un équilibre entre les deux parties. Les occupants de cette aire d'accueil continuent de bénéficier de mes services en matière des aides administratives et sociales et d'un suivi régulier.

A Varangéville, les rapports tendus entre les Gens de voyage et la commune perdurent. Les familles sont installées dans des zones inondables. La Mairie ne cesse de les menacer d'expulsion. Pourtant, cela fait des années qu'ils sont là. Certaines familles ont acheté le terrain. Mes visites sur ces lieux de vie sont régulières et les quinzaines de familles installées sont réceptives et actives pour cet accompagnement social. Il est regrettable que la commune ne soit pas disposée à faciliter à ces familles l'accès à l'eau et à l'électricité. Ce qui fait que les rapports entre les deux parties sont conflictuels ne laissant actuellement pas de place pour un vrai dialogue.

Enfin, sur la commune de Bonvillers est installée une famille issue des Gens de voyage. La situation conflictuelle entre cette famille et la commune dure depuis des années. La commune veut l'expulser et la famille est propriétaire du terrain sur lequel elle est installée. Les démarches auprès de cette famille concernent l'aide à l'énergie, impôt, renouvellement de domiciliation, renouvellement du contrat d'insertion... Un suivi social global est assuré.

- Perspectives

Les familles sont craintives de ne pas pouvoir conserver leurs droits et il faut les informer et leur expliquer sans relâche sur les démarches à entreprendre. Surtout pour les personnes qui ont créé leurs propres entreprises et bénéficient du statut d'autoentrepreneurs. Il est important de renforcer les liens avec les familles en allant à leur rencontre plus souvent soit sur les aires d'accueil soit sur leur terrain privatif ou sur leurs lieux de stationnement. Je continue à suivre la réinstallation des familles après la réouverture de l'aire d'accueil « Le Rianois » de Lunéville. Le travailleur social continue à assurer, dans ces moments de réinstallation, la médiation entre les résidents de cette aire et le gestionnaire. Dans ce cadre, maintenir une collaboration avec le défenseur des droits qui m'a apporté une aide précieuse

Au niveau bancaire, il essaye de convaincre les banques d'ouvrir des comptes (préparer tous documents demandés par la banque).

Il continue également à participer activement aux actions (manifestations, colloques, conférences...) qui sont liées aux Gens de voyage et aux événements organisés par les Gens de voyages eux-mêmes et les structures sociales d'insertion.

Sans oublier de renforcer le lien et l'échange avec les services départementaux du territoire d'insertion dans mon territoire, les associations et les structures sociales pour une meilleure collaboration sur le terrain

Au niveau de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme, le travailleur social encourage celles et ceux qui ne savent pas lire à intégrer des structures de lutte contre l'illettrisme. Pour aider les gens de voyage à mieux comprendre l'importance d'un contrat d'insertion avec une forte présence dans les différents domaines d'intervention

Les familles sont assurées de bénéficier de nos services en matière des aides administratives et sociales et d'un suivi régulier. Il faut aussi continuer à répondre aux urgences émanant des familles et des tiers pour tout ce qui concerne les gens du voyage situant dans mon territoire de référence.

Enfin, l'arrivée d'un nouveau médiateur santé dans notre structure permettra un accompagnement dans des campagnes d'information sur la prévention et le dépistage sur le territoire de référence et pour lesquels les résidents ont en besoin.

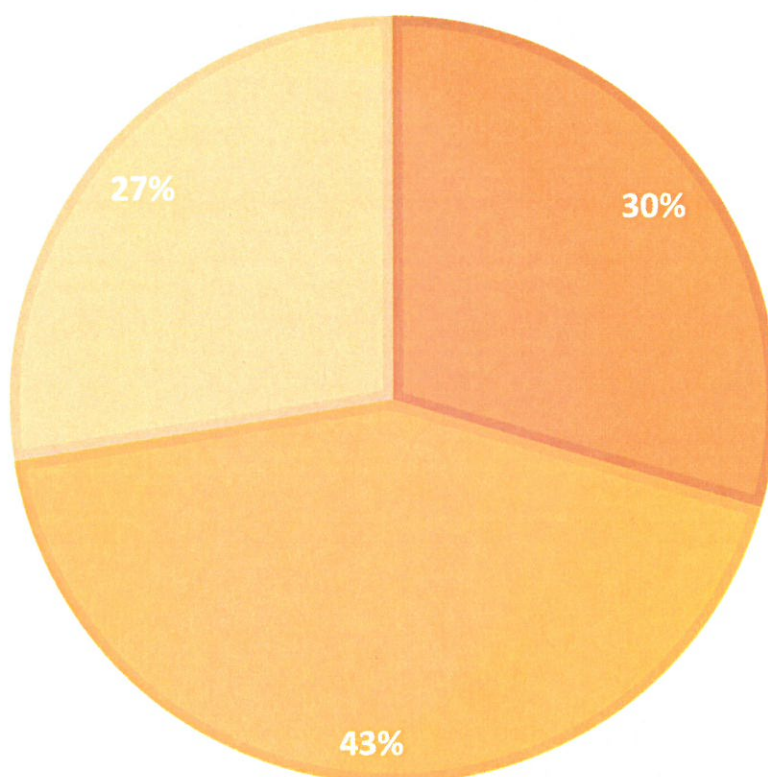
5. TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

Bilan quantitatif

- Nombre total d'entretiens : 564
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 167
 - Rendez-vous référent : 242
 - En visite à domicile : 155

MODALITÉS DE RENCONTRE

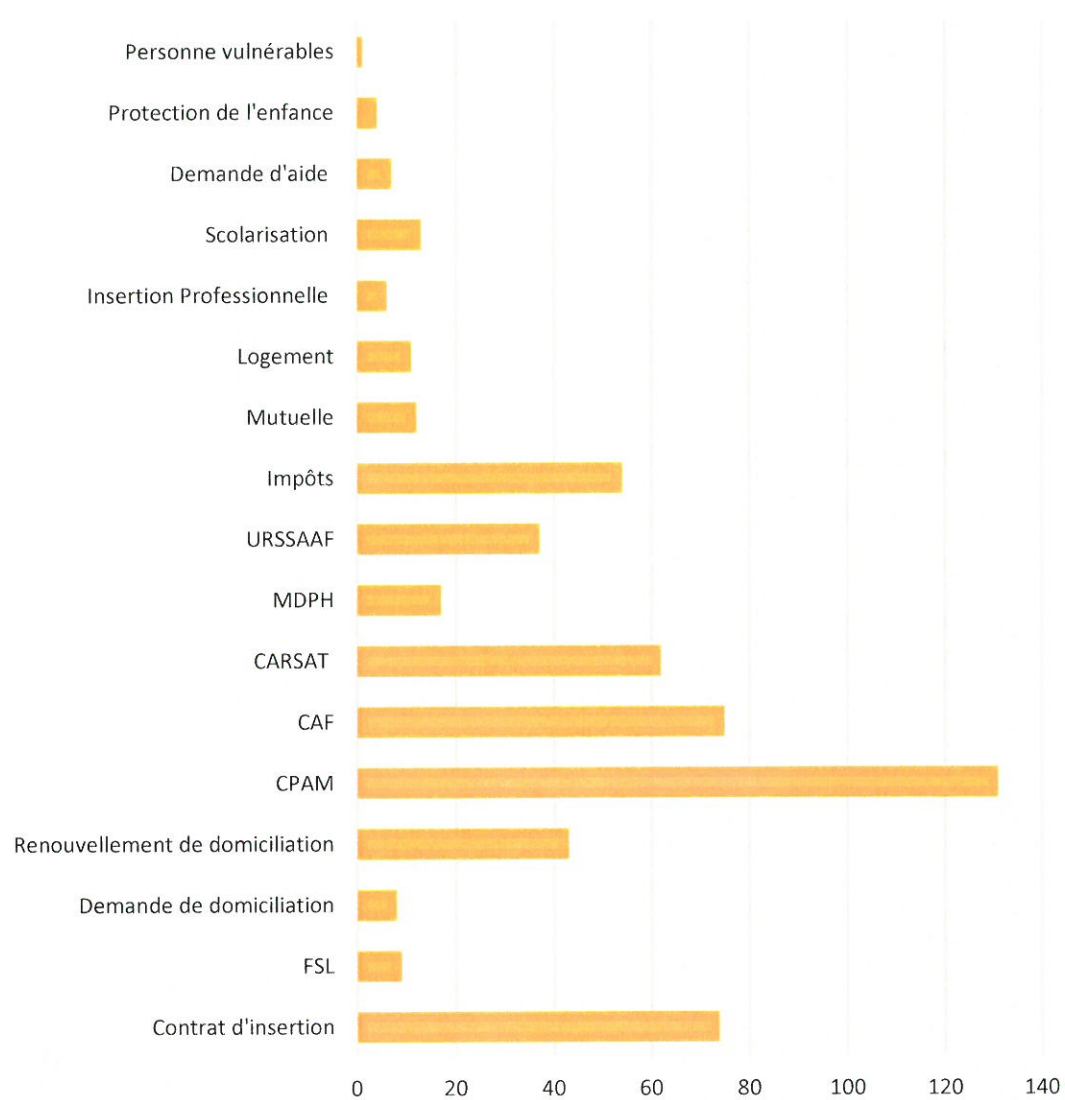
■ Permanence sociale sur rendez vous ■ Rendez vous référent ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 74
- FSL : 9
- Demande de domiciliation : 8
- Renouvellement de domiciliation 43
- CPAM : 131
- CAF : 75
- CARSAT : 62
- MDPH : 17
- URSSAF : 37
- Impôts : 54
- Mutuelle : 12
- Logement : 11
- Insertion Professionnelle : 6
- Scolarisation : 13
- Demande d'aide : 7
- Protection de l'enfance : 4
- Personnes vulnérables : 1

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



Interventions aires d'accueil

- État des lieux

On compte deux aires d'accueil sur le territoire de Terres de Lorraine, la plus grande des deux et occupée quasi toute l'année par des familles qui bénéficient d'un suivi social à Amitiés Tsiganes. La plus petite des deux aires est peu utilisée en général. Seulement 3 à 4 familles occupent ce lieu en discontinu et alternativement.

Interventions hors aires d'accueil

- État des lieux

Sur l'ensemble du territoire TDL, hors aire d'accueil ou lieu de stationnement réglementé, une trentaine de familles bénéficient de l'aide du travailleur social de l'association dans ses démarches administratives. Elles sont domiciliées en CCAS ou avec des adresses sur site. Elles ne sont pas bénéficiaires du RSA. Cette population est vieillissante, elle a besoin d'être guidée sans les démarches liées à la santé. D'autres familles ont conservé la domiciliation à Amitiés Tsiganes alors qu'elles stationnent toute l'année au même endroit. Ces lieux de stationnement étant « toléré » et incertain dans la durée, elles ne peuvent se résoudre à solliciter les CCAS pour une adresse. Concernant la CCTT les rendez-vous avec les familles du territoire hors aire d'accueil sont le plus souvent liés à la régularisation administrative et l'accompagnement à la santé. La population sédentaire est vieillissante, les problèmes de santé sont récurrents, les conditions d'habitat sur certains sites sont très précaires. Les familles qui résident de façon permanente sur les communes de Chaudeney et Dommartin sont régulièrement dans des situations d'urgence malgré la veille régulière du travailleur social : urgence de régularisation des droits, urgence sanitaire d'accès à l'eau potable ou à l'électricité, urgence environnementale et anticipation des conditions météorologiques, urgence judiciaire... Pour ces motifs le temps imparti à l'intégration des familles dans des dispositifs existants sur le territoire est quasi inexistant... Les démarches d'accompagnement sur l'intercom de Moselle et Madon sont similaires, toutefois les conditions de vie et d'habitat sont moins précaires que sur le toulousain et par conséquent les situations accompagnées ne portent pas que sur de l'urgence. En pays de Colombey il n'y a pas de voyageurs. Nous ne sommes pas sollicités par les familles elles-mêmes ou par les pouvoirs publics.

- Parentalité, Culture et Animation :

Une sortie familiale mère enfant a pu être réalisée cette année. Le thème de la journée portait sur la relation mère enfant dans un cadre ludique, sortie bowling, cf. Partie culture animation.

- Numérique :

Trois journées sont dédiées à l'accès au numérique comprenant des permanences sur sites avec le camion PASSE. Les familles sont orientées lorsque c'est possible vers les conseillers numériques du territoire. Cf. partie numérique

- Travail en partenariat

Le Réseau d'Accès aux Droits de TDL permet le relais d'informations par le biais du bulletin d'information du territoire ainsi que les rendez-vous à thème riches en échanges de pratique et en rencontres. Les partenaires avec lesquels des situations ont pu être régularisées ou des orientations proposées sont nombreux, MDS, CCAS, bailleurs sociaux, Association ARELIA, CIAO de Toul, service social de l'hôpital, agents des communautés de communes, gestionnaires aires d'accueil, associations caritatives, éducation nationale...

- Perspectives

Maintenir les visites à domicile (VAD) sur l'ensemble de TDL pour les familles bénéficiaires ou non du RSA pour s'assurer de l'accès aux services de droit commun, la santé, le travail, l'éducation et les prestations sociales. Cette démarche favorise la cohésion et nous permet de consolider les liens entre les bénéficiaires et les institutions du territoire. L'intégration et la relation du travailleur social au sein des familles nous permet de les soutenir et de les accompagner vers les dispositifs existants. Le plus souvent un soutien en présentiel leur permet de s'insérer dans une action locale. Pour se faire, la collaboration avec les partenaires du territoire est à étoffer en permanence. Les familles de passage sur l'aire d'accueil de Toul vivent dans des conditions décentes, de par l'infrastructure et par leur itinérance, une majorité d'entre eux travaille et peut renouveler son habitat afin qu'il soit toujours en état de rouler, même si ce dernier n'est pas forcément renouvelé à neuf.

Accompagner le Médiateur Santé, son arrivée est prévue en mars 2024, sur l'ensemble du territoire dans le but de faire connaissance avec la population et qu'il puisse prendre le relais du travailleur social envers les personnes vieillissantes et en demande d'accompagnement concernant les démarches liées à la santé. Un temps de repérage sera nécessaire pour mettre en place des actions de prévention ou d'accompagnement.

Intensifier l'orientation des jeunes dans une démarche d'insertion en fin de scolarisation. L'itinérance est un frein non négligeable dans cette action. Envisager un suivi régulier vers un parcours d'insertion lorsque les stationnements sont multiples sur des territoires variés est très complexe. L'accompagnement proposé par les missions locales est local.... Il en résulte des difficultés ou absence de régularité pour les jeunes itinérants.

Concernant les orientations vers France Travail pour les adultes, on observe les mêmes difficultés. Les personnes issues du voyage se tournent vers des activités professionnelles non sédentaires. Ils créent des commerces ambulants, pas toujours très lucratifs...

La précarité d'un grand nombre de familles qui vivent sur TDL nécessiterait une prise en charge liée à un habitat adapté. La non prise en compte des besoins en habitat adapté spécifique sur l'ensemble du territoire va à l'encontre des actions menées dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'intégration et de l'insertion. Des recherches de réponses à ces problèmes d'habitat sont préconisées dans le schéma départemental de l'habitat, la collaboration doit se poursuivre avec les pouvoirs publics.

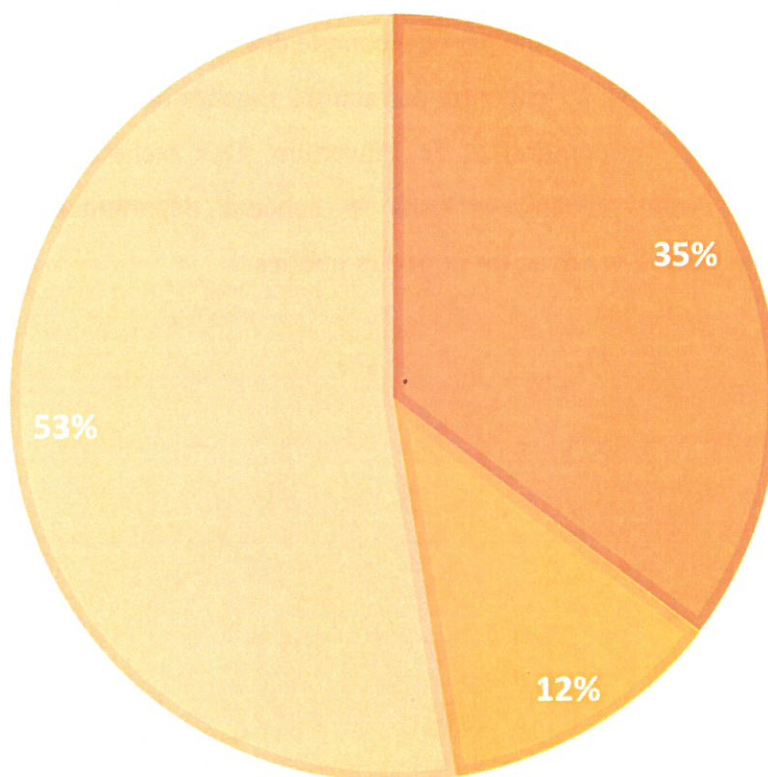
6. TERRITOIRE DU PAYS HAUT

Bilan quantitatif

- Nombre total d'entretiens : 824
- Par modalité de rencontre :
 - Permanence sociale sur rendez-vous : 284
 - Rendez-vous référent : 100
 - En visite à domicile : 440

MODALITÉS DE RENCONTRE

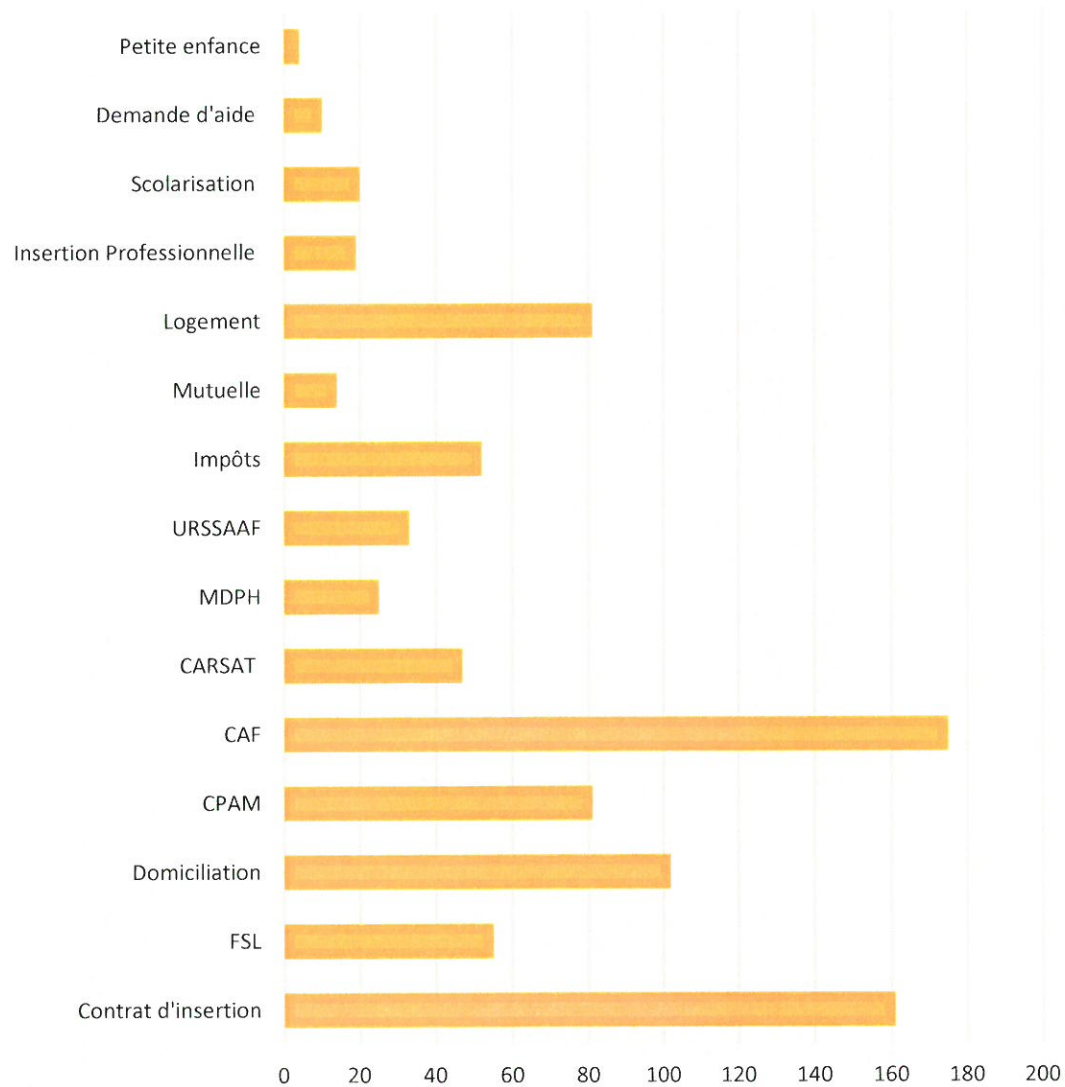
■ Permanence sociale sur rendez vous
 ■ Rendez vous référent
 ■ Visite à domicile



➤ Par thématique de l'accompagnement :

- Contrat d'insertion : 161
- Domiciliation : 102
- CPAM : 81
- CAF : 175
- CARSAT : 47
- MDPH : 25
- URSSAF : 33
- Impôts : 52
- Mutuelle : 14
- Logement : 81
- Insertion Professionnelle : 19
- Scolarisation : 20
- Demande d'aide : 10
- Petite enfance : 4

DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES



Couvrant les secteurs Longuyonnais, le pays haut Val d'Alzette et le secteur de Longwy, le territoire du Pays Haut compte près de 86 700 habitants. Ce territoire connaît grâce à son implantation transfrontalière un taux d'évolution positif de sa population. Il représente la 2ème intercommunalité du département de Meurthe-et-Moselle

Etat des lieux

Stratégiquement bien situé, au carrefour de la France, de la Belgique et du Luxembourg, ce secteur attire donc de nombreuses familles issues des Gens du voyage et en particulier les travailleurs indépendants (commerçants et artisans). Le nombre de ménages sur le territoire a été multiplié par 4 en 10 ans et les prévisions annoncent une multiplication par 10.

Tout comme la Métropole du Grand Nancy, la Communauté du Grand Longwy compte de nombreux terrains épars « autorisés » et « non autorisés » permettant ainsi l'accueil et l'installation de nombreuses familles sédentarisées et ou de passage. En conséquence, les aires d'accueil ne jouent plus leur rôle primaire sur ce territoire puisque les terrains d'accueil de Longwy, Mont St Martin et Longuyon sont « saturés » par des familles qui n'ont pas bougé depuis plusieurs années. Diverses raisons peuvent expliquer ce phénomène : population vieillissante, scolarisation des enfants, augmentation du prix des carburants, proximité avec les pays transfrontaliers, ancrage territorial, aussi, fatigue psychologique de certaines familles : « ras-le-bol d'être contrôlées », « marre des expulsions », « marre de payer des amendes forfaitaires délictuelles » ... Ce phénomène de sédentarisation pousse de nombreuses familles à s'installer de manière « illicite » et à se précariser sur des terrains inappropriés.

Face à l'importance de cette population sur le haut du département, l'Etat a décidé de réagir en octobre 2022. Le Sous-Préfet de Val-de-Briey a réuni les EPCI et l'ensemble des intervenants afin d'aborder la question de l'habitat des gens du voyage sur le territoire. En effet, une réflexion à l'échelle de toutes les communes est nécessaire pour favoriser la sédentarisation et l'intégration des familles. De nombreuses journées de travail « Task Force » ont été organisées avec les différents partenaires afin de permettre à ce projet de voir le jour. A l'issue, des projets de création de plusieurs terrains familiaux locatifs (TFL) et de Prêt Locatif Aidé d'Intégration (Plai) devrait voir le jour dans les années à venir car plusieurs terrains ont été retenus.

Les politiques locales de droit commun du logement et de l'habitat doivent inscrire ces projets dans leurs projets. La mise en place des terrains familiaux demande une ingénierie tant sociale que technique et se révèle concluante lorsque les familles sont impliquées dans le processus. De janvier à juin 2023, l'assistante sociale référente de territoire, en collaboration avec le chargé d'étude Habitat ont rencontré près de soixante-dix familles dans le but de valider le projet d'ancrage de chacune d'elle mais aussi de recueillir leurs besoins, leurs souhaits en termes d'habitat. La communauté de communes du pays Haut Val d'Alzette ne dispose toujours pas d'aire d'accueil permanente.

Le secteur de Longwy profite du magnétisme du Luxembourg et attire tous les ans de nouvelles personnes. En incidence, le nombre de personnes suivies à indubitablement augmenté (BRSA et Hors BRSA) Tout comme l'année précédente, 2023 a été une année riche comme le démontre les chiffres en nette hausse sur le secteur (accompagnements, VAD, interventions, animations, personnes suivies, démarches...) Les tâches relevant à l'accès aux droits et de l'accompagnement social sont conduites dans une visée d'accès au droit commun. En conséquence la travailleuse sociale, en synergie avec les différents postes transversaux, a œuvré afin de répondre à toutes les sollicitations et demandes urgentes des familles. On constate, encore une fois pour cette année un taux d'occupation des APA de presque 100% tout au long de l'année par des familles sédentarisées en attente de solutions pérennes quant à l'habitat. Le projet « Task Force » initié par Monsieur le Sous-Préfet de Val de Briey a permis d'identifier et surtout de mettre en lumière près de soixante-dix familles sédentarisées depuis plusieurs années sur le territoire. Plusieurs communes de l'intercommunalité vont permettre à ce projet de sédentarisation de se poursuivre dans les années à venir. Amitiés Tsiganes a été retenu pour mener à bien la MOUS.

Modalités d'intervention :

L'accompagnement social des gens du voyage exige une connaissance approfondie de leur mode de vie et de leurs difficultés. Aussi, l'aide à la scolarisation des enfants, la prévention sur la santé et l'accompagnement des familles dans le domaine de l'habitat sont les premières étapes d'une intégration réussie.

L'accompagnement social global des familles s'est poursuivi avec l'assistante sociale embauchée en octobre 2021. Cette dernière a pu accompagner les familles tout au long de l'année et développer une relation de confiance avec celles-ci durant ces deux dernières années.

Les interventions de la travailleuse sociale ne se limitent pas uniquement aux lieux de stationnement aménagés mais aussi auprès des familles du voyage de passage qui stationnent temporairement. Pour accueillir ces personnes dans le cadre de permanence, il est mis à sa disposition un bureau au sein de la MDS de Mont-Saint-Martin ainsi qu'un bureau dans les locaux des deux aires d'accueil (Longlaville et Mont-Saint-Martin). Cela va de l'information simple à l'accompagnement soutenu des familles en grande précarité (ouverture et maintien des droits sociaux, demandes d'aides financières, aide à la déclaration des revenus, rédaction de courriers, renouvellement Complémentaire Santé Solidaire, instruction de dossiers retraite, MDPH, création d'entreprises et aide à la déclaration, écoute/conseil et régulation...)

Les enjeux du pays haut en termes d'habitat

Il est important de noter que les aires d'accueil du pays haut ne sont pas en capacité d'accueillir toutes les familles itinérantes. En effet, dès le printemps de nombreuses familles dites « saisonnières » si l'on peut les nommer ainsi reviennent sur le secteur pour travailler dans les pays transfrontaliers. Ces itinérants s'installent donc tous les ans au même endroit sur des parkings de magasins désaffectés, sur le parking du Kinépolis à Longwy, sur un à champs à Villers-la-Montagne, sur l'ancien terrain du Smitral dans la zone du Pulventeux, aux abords de la maison de l'emploi de Longlaville... On estime entre 300 à 400 personnes (adultes et enfants) installées de manière permanente sur le secteur. Ce chiffre peut doubler en été.

Perspectives

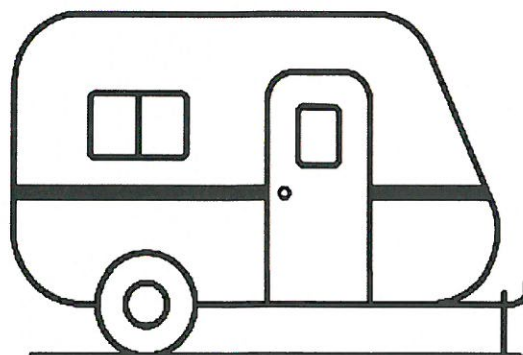
Outre l'accompagnement et les actions proposées, les différents professionnels poursuivront leurs interventions dans les différents champs d'intervention : accompagnement social, habitat, prévention/médiation santé, animation culturelle, scolarisation et numérique.

Ainsi, les actions menées garantiront un accompagnement renforcé et global des familles.

Le projet de création d'un livre de douze recettes tsiganes a débuté puisque deux recettes ont été déjà réalisées en 2023. Les ateliers cuisine permettront à des cuisinières et cuisiniers de reprendre confiance en eux, de se revaloriser tout en faisant découvrir une de leurs spécialités. Au terme de ce projet, un livre sera publié par une maison d'édition.

Le travail en partenariat, en réseau ainsi que le travail en collaboration avec les postes transversaux se poursuivront pour répondre efficacement aux attentes des familles. Entre autres, de nombreuses actions et travaux pourront être reconduites en 2024 telles que la semaine EFA, la marche Octobre Rose, les ateliers numériques, ateliers collectifs impôts et autres, la MOUS, les réunions de coordination et Référents Uniques du Département, les recettes de cuisine, les campagnes d'information sur la prévention et le dépistage...

ANTENNE MOBILE SCOLAIRE EFIV 54



V. Antenne Mobile Scolaire EFIV 54

Bilan de l'année scolaire 2022/2023, quelques éléments :

1. Inscriptions des EFIV au sein des écoles et collèges :

Données départementales :

ECOLE ET COLLEGES

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Nombre d'écoles	83	84	76	85	52	65	81
Nombre d'inscriptions	401	442	365	395	221	321	425
Nombre d'élèves	348	370	317	343	183	165	327
- Maternelle	113	112	89	124	69	84	120
- Élémentaire	235	258	228	219	114	81	207
Elèves ayant fréquenté le même établissement l'année complète (sédentarisation récente et/ou précaire)	121	97	126	134	62	40	113

2. Nombre d'enfants inscrits au sein de l'école itinérante :

Données départementales

ECOLE INTINERANTE

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Nombre d'élèves inscrits âge mat.	164	131	149	76	Contexte COVID actions adaptées	89	83
Nombre d'élèves inscrits âge elem.	244	201	233	125		138	143
Nombre d'élèves inscrits âge collège	34	22 + 41 *	52 + 51*	36 + 45*		29 + 35*	37 + 30*
TOTAL	442	395	485	282	201	291	293

3. Données par secteur

		Secteur Nancy et couronne	Secteur Lunévillois	Secteur Terres de Lorraine	Secteur Val de Lorraine	Secteur Briey	Secteur Longwy
Inscriptions au sein des écoles	Année scolaire 2021/2022	107	5 (absence de certains retours)	27	31	51	100
	Année scolaire 2022/2023	120	9	53	29	48	166

4. Quelques informations générales durant l'année scolaire 2022/2023 :

- L'école itinérante est intervenue sur **47** sites différents dans tout le département répartis entre toutes les aires d'accueil (10), les aires de grands passages (7), les stationnements illicites, des fêtes foraines et terrains familiaux. La répartition géographique de nos interventions n'évolue pas depuis de nombreuses années, quasiment la moitié de ces terrains est située dans le Nord du département.
- Si l'on se focalise sur les données lors de la période du COVID (2020/2021 principalement), nous pouvons avoir la grande satisfaction de voir un retour à l'école important. Le nombre d'enfants et d'inscription dans les écoles a été multiplié par deux et a permis un retour à des chiffres similaires à avant cet événement. Il est important de souligner qu'un travail de sensibilisation, d'adaptation face à la situation, de médiation, de dialogue très conséquent par les enseignants a permis de maintenir le lien et de déclencher un grand nombre de démarches administratives pour remettre les EFIV dans les classes.

- Depuis la parution d'un décret en février 2022, les démarches pour obtenir les cours du CNED ont été modifiées. En amont, il est obligatoire de faire une demande d'instruction en famille (IEF) entre le 1^{er} mars et le 31 mai auprès de la DSDEN correspondante au département de domiciliation de la famille tsigane. Il est nécessaire de fournir toutes pièces utiles justifiant de l'impossibilité pour l'enfant de fréquenter assidûment un établissement en raison de l'itinérance de la famille en France. En cas d'accord, les parents peuvent compléter le dossier d'inscription CNED pour bénéficier d'une inscription réglementée (gratuite) pour leur enfant. Entre des oublis de compléter les dossiers et des refus, la scolarisation au sein des collèges est devenue plus importante en nombre et permet également de faire respecter le cadre de l'instruction obligatoire. Un accompagnement a donc été renforcé pour aider au mieux les familles à accepter cette décision et intégrer dans les meilleures conditions les EFIV.
- Un projet artistique a été mené durant cette année scolaire avec la participation de l'artiste Franc Volo. L'objectif a été de créer des cartes postales sur la thématique des caravanes avec des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. La construction de la carte postale avait deux buts : dessiner des caravanes inspirées et accompagnées par l'artiste au recto et faire un travail d'écriture au verso. Ce second point a permis de faire un lien entre les écoles accueillant régulièrement des EFIV et les élèves que l'on accueille dans le camion pour établir un début de correspondance. Ce projet a été un succès, 25 enfants ont créé chacun leur carte postale et une exposition a permis de mettre en valeur l'investissement de chacun.



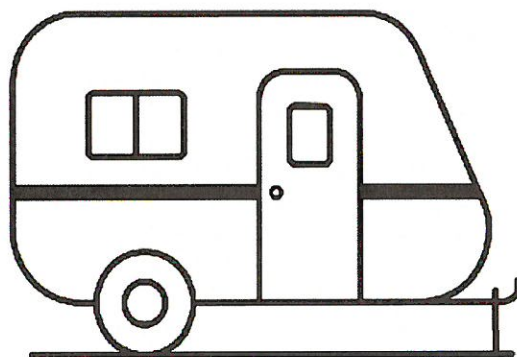


5. Moyens humains

L'équipe pédagogique du camion école se compose pour l'année scolaire 2022/2023 de :

- Émilie MARI, enseignant à 100%.
- Pierrick CLAUDE, enseignant et coordonnateur à 100%

POSTES TRANSVERSAUX



VI. Postes transversaux

1. CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Dans le cadre d'une politique nationale d'inclusion numérique, des postes de Conseiller Numérique a été créés sur tout le territoire pour faire face aux demandes des usagers en matière de numérique. Il propose un accès aux services en ligne, un moyen de connexion ou encore du matériel informatique.

Un poste a été créé au sein de l'Association depuis Juillet 2021. Pour rappel, le Conseiller Numérique possède un champ de missions très vaste, mais nous pouvons ressortir quelques fonctions générales, à savoir :

- La formation sur la prise en main de matériels informatiques et sur l'utilisation générale d'Internet ;
- Les actions de préventions et de médiations portant sur des thèmes liés au numérique ;
- L'accompagnement et l'assistance visant toujours à favoriser le développement et l'autonomie des usagers (problématiques ponctuelles, rétablissement de droits, accompagnement à la déclaration en ligne, prise de contact auprès des services, prises de rendez-vous en ligne) ;
- L'accès au droit avec la création de comptes en ligne, d'adresses mail ;
- La gestion des courriels (envoi, rédaction, lecture, suppression, transfert... etc.) ;
- L'accès à l'emploi et à la formation ;
- L'accompagnement des aidants (un proche, un parent, un éducateur ou encore un collègue... etc.)

L'objectif est d'accompagner les usagers vers le droit commun et de les amener vers l'autonomie numérique. En effet, l'indépendance commence par l'ouverture de comptes en ligne (CAF, URSSAF, Impôts, CPAM) puis l'accès à celui-ci. D'autant plus qu'aujourd'hui, les administrations tendent vers la dématérialisation qui est généralisée, ce qui entraîne l'isolement des personnes illettrées, voire une forme d'exclusion pour celles-ci.

Ces missions sont à amener et garantir sur l'ensemble du Département de la Meurthe-et-Moselle, puisque l'Association accompagne les Gens du voyage stationnant sur le territoire qu'ils soient suivis ou non.

Sur la période de Janvier 2023 à Décembre 2023, 714 personnes ont été aidées dans leurs démarches numérique, ce chiffre prend en compte les rendez-vous en structure et sur les lieux de vie. Il s'agit de 80 accompagnements en plus par rapport à l'année précédente. Soit :

- 304 personnes en suivi régulier ;
- 344 nouveaux accompagnements ;
- 16 ateliers avec un total de 66 participants.

Durant cette année, l'accent a été mis sur l'inclusion professionnelle. En effet, depuis Janvier 2023, une nouvelle plateforme, INPI, a été mise en place pour réaliser des démarches liées aux activités non salariées. Elle permet la création d'entreprise, la modification d'activités, d'adresse, ou encore la cessation d'activité... etc.

Nous recensons beaucoup de travailleurs non-salariés. Il me semble évident de préconiser un travail sur l'auto-entrepreneuriat, qui est l'une des spécificités du public que nous accompagnons.

Les accompagnements individuels ont été privilégiés au détriment du collectif, compte-tenu du changement de local, mais aussi par rapport aux objectifs fixés qui était d'insérer les gens dans la sphère du numérique. Aussi, la difficulté est de trouver une coordination afin d'instaurer plus de collectif, puisque les usagers n'apprécient pas vraiment ce type d'accompagnement.

Intervention dans les territoires

Ce poste transversal a l'opportunité de se développer et d'exercer ses missions sur l'ensemble du Département. Il permet de découvrir les spécificités du public selon les territoires. En effet, d'une commune à l'autre, les missions, les besoins, les partenaires et les accès aux administrations varient.

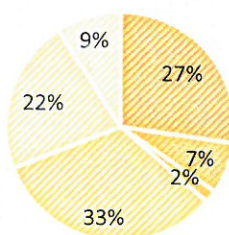
Nous intervenons sur le territoire selon le découpage départemental, à savoir :

- Le territoire de Longwy ;
- Le territoire de Val de Briey ;
- Le territoire de Val de Lorraine ;
- Le territoire de la Métropole du Grand Nancy ;
- Le territoire de Terres de Lorraine ;
- Le territoire du Lunévillois.

Au cours de l'année, 55 visites à domicile ont été menées sur les différents secteurs du Département, ainsi que 2 déplacements dans les locaux d'Amitiés en Moselle pour des problématiques numériques spécifiques.

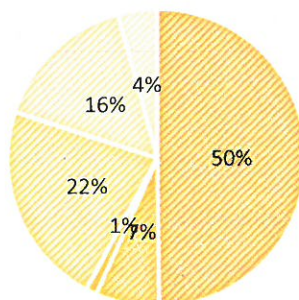
VISITES À DOMICILE PAR TERRITOIRE

- Longwy
- Val de Briey
- Val de Lorraine
- Métropole du Grand Nancy
- Terres de Lorraine
- Lunévillois



RENDEZ-VOUS RÉALISÉS SUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS

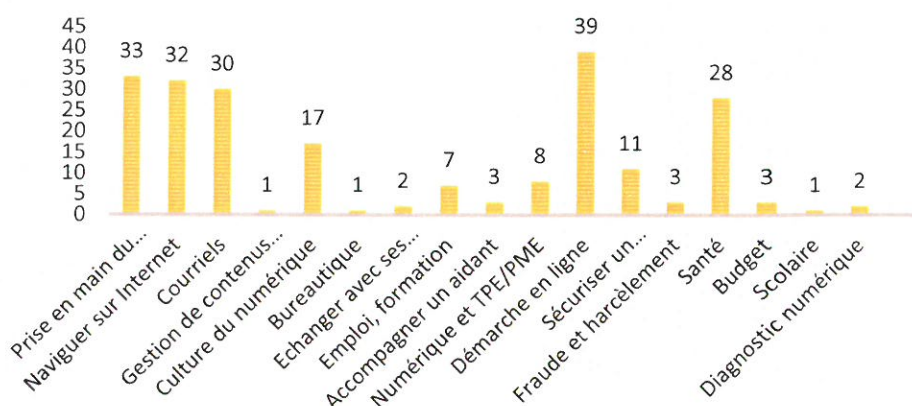
- Territoire de Longwy
- Territoire de Val de Briey
- Territoire de Val de Lorraine
- Territoire de la Métropole du Grand Nancy
- Territoire de Terres de Lorraine
- Territoire du Lunévillois



TERRITOIRE DE LONGWY

15 journées ont été consacrées à cette partie du Département. Celle-ci étant la plus éloignée de l'Association. 130 accompagnements ont été effectués sur les aires d'accueil réglementées ou non. Les personnes stationnant sur ces agglomérations sont isolées de certaines administrations. Elles sont pour la plupart domiciliées en CCAS de secteur. D'où l'importance de donner accès au numérique afin de les aider à gagner en autonomie. Il s'agit également d'un public ayant des freins liés à l'écriture et à la lecture. Des séances de médiation sur l'impact des écrans sur la santé, la bonne utilisation des réseaux sociaux, de la E-réputation et du cyberharcèlement (subit et provoqué) ont pu être pilotée auprès de plusieurs jeunes (adolescents et pré-ados).

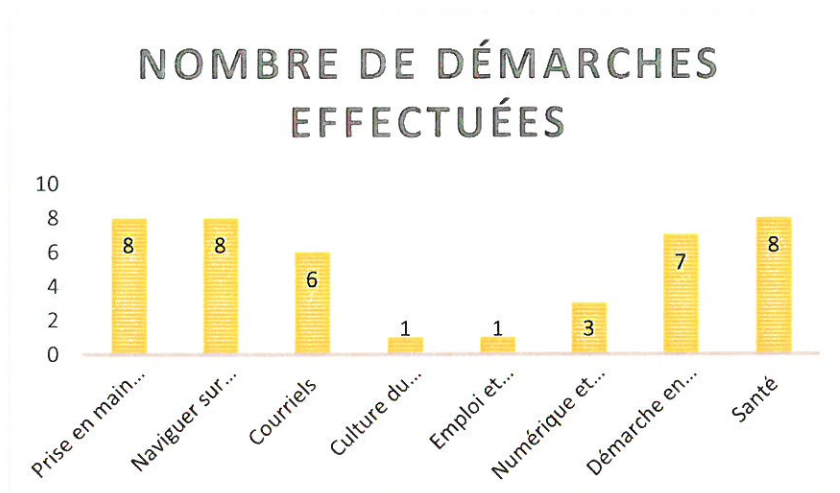
NOMBRE DE DÉMARCHES EFFECTUÉES



Au total, **348 démarches** ont été réalisées.

TERRITOIRE DE VAL DE BRIEY

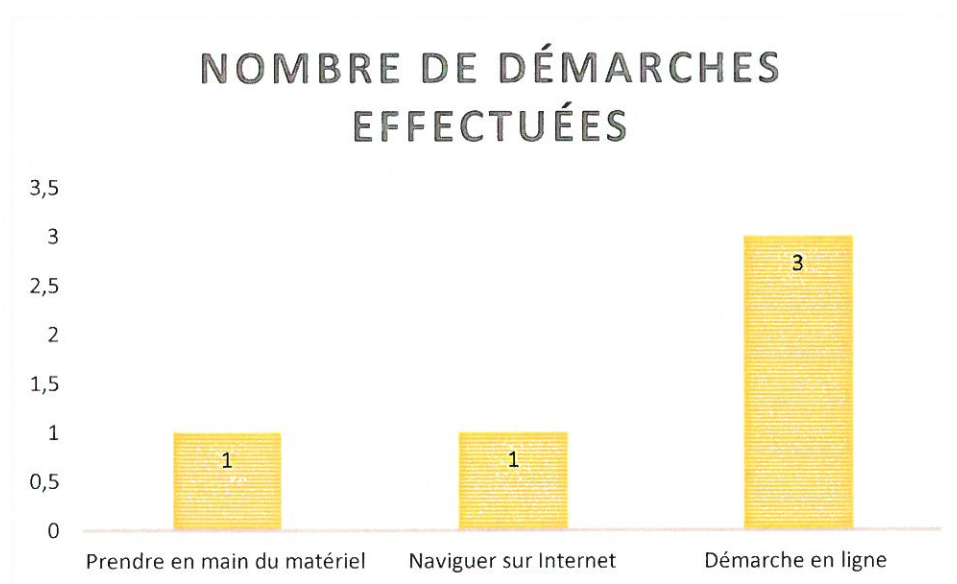
Comme pour le secteur de Longwy, cette partie du Département est la deuxième plus éloignée de l'Association. Certaines familles sont suivies par le secteur en matière de RSA, l'Association, quant à elle, est référente unique de 14 ménages. L'Assistante sociale de l'Association y effectue également de la veille sociale. Durant cette année 4 journées complètes ont permis d'aider 18 personnes. L'accompagnement se fait sur diverses démarches liées au numérique. Particulièrement, sur la création d'entreprises et l'accès aux plateformes de santé Doctolib et Ameli. Il est aussi important de permettre à ces personnes de conserver un lien et qu'ils puissent bénéficier des services de l'Association afin de garantir et maintenir leurs droits.



Au total **42 démarches** ont été réalisées.

TERRITOIRE DE VAL DE LORRAINE

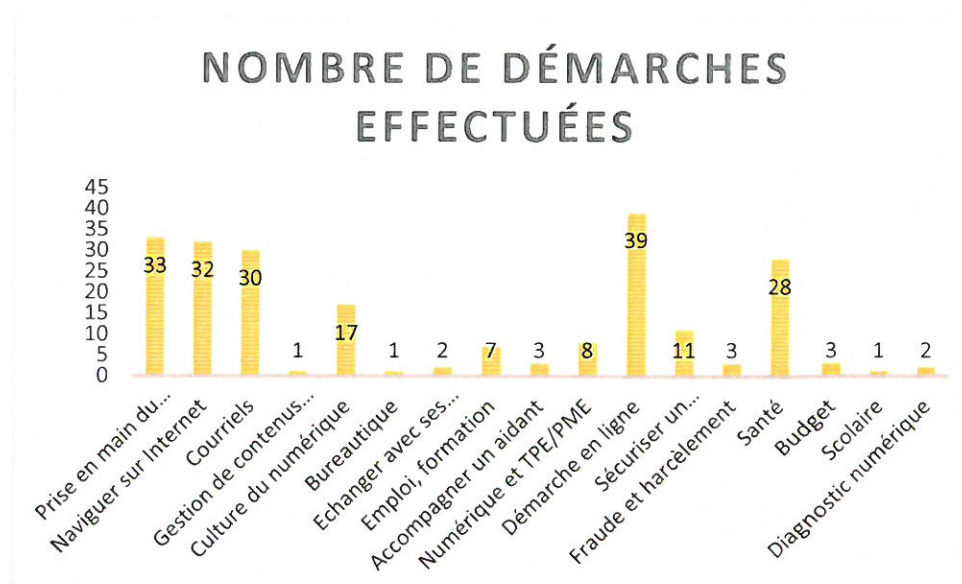
Suite à un nouveau changement de référent social sur ce secteur et la sédentarisation des personnes, l'Association intervient ponctuellement sur les communes de Pont-à-Mousson, Jezainville, Pompey et Montauville. Les usagers sont globalement autonomes dans leurs démarches et dans leurs déplacements. De ce fait nous comptons 1 déplacement pour 3 accompagnements sur place.



Au total **5 démarches** ont été réalisées.

TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Il s'agit là d'un territoire avec beaucoup de ménages qui stationnent sur Nancy et ses alentours. Le public est diversifié et les demandes sont très variées. De par la proximité avec l'Association et en favorisant le partenariat afin d'amener les usagers vers des services existants, 18 déplacements ont été fait, cela a permis d'aider 58 personnes (chiffre approximatif, puisque le logiciel n'a pas permis réellement de dissocier les rendez-vous à l'Association et les visites à domicile sur la commune de Nancy).

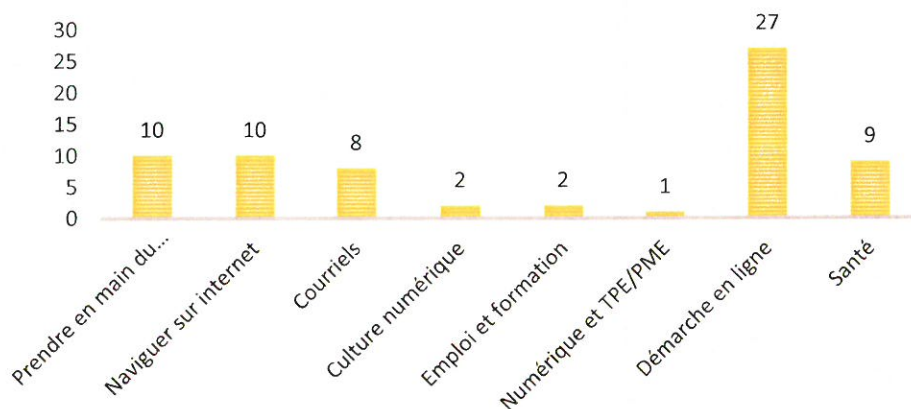


Au total **221 démarches** ont été réalisées.

TERRITOIRE DE TERRES DE LORRAINE

Grâce au Camion P.A.S.S.E. (Partenariat, Animation, Sociale, Santé et Éducation) arrivé en novembre 2022 et qui a permis d'améliorer nos conditions de travail, 12 permanences, journées complètes sur les lieux de vie réglementés ou non, ont permis d'aider 41 personnes sur diverses démarches liées au numérique.

NOMBRE DE DÉMARCHES EFFECTUÉES

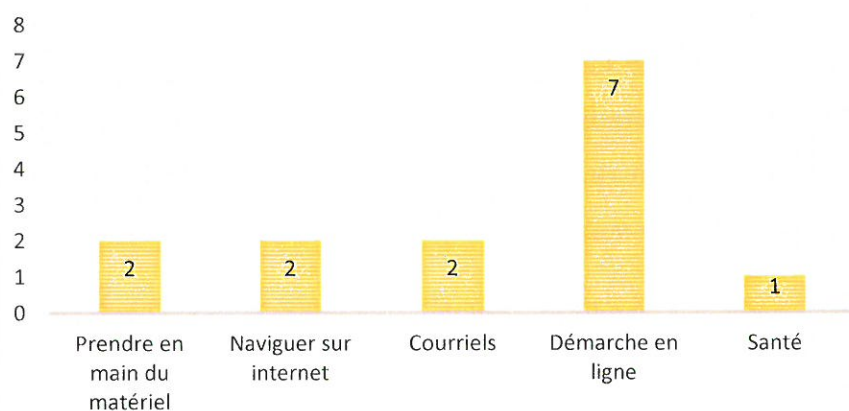


Au total **69 démarches** ont été réalisées.

TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS

5 déplacements ont été réalisés pour un total de 11 accompagnements. Le public, sur ce secteur, est scindé en deux groupes : personnes globalement autonomes dans leurs démarches et déplacement, puis des usagers rencontrant des problématiques liées à l'environnement. De ce fait, il est nécessaire pour ces personnes de prioriser leurs problématiques avant de travailler sur le volet numérique.

DÉMARCHES EFFECTUÉES



Au total **7 démarches** ont été réalisées.

Constats généraux

En 2022, a été mis en place des accompagnements sur l'ouverture de comptes en ligne (URSSAF, autoentrepreneur URSSAF, Ameli, Doctolib, MSA, etc.) et des adresses mail afin d'effectuer les démarches en ligne. Aujourd'hui, toujours dans cette lancée d'autonomisation, certaines personnes ont pu être autonome dans leurs démarches, telles que : la déclaration (trimestrielle, annuelle, mensuelle), la gestion de leurs mails, la prise en main de leurs matériels (plus souvent tablettes et Smartphones).

Concernant l'insertion professionnelle, de nombreuses personnes ont pu créer leur entreprise. Un suivi régulier a été mis en place, afin de les aider à gérer leur entreprise par la suite (réglementation, documents à avoir, cotisations a effectuées).

L'Association possède 5 tablettes et 4 ordinateurs, qui peuvent être mise à disposition pour les usagers, lors d'ateliers ou lors d'entretiens individuels.

Objectifs réalisés en 2023

Accompagnement :

- ✓ Vers l'autonomie ;
- ✓ Dans les démarches administratives en ligne ;
- ✓ En lien avec les travailleurs non-salariés : ouverture de compte en ligne, déclarations, régularisation de cotisations, demandes de documents officiels, mise à jour des données de l'entreprise, modifications (ajouts / suppressions) d'activités, réalisation du livret de recettes ;
- ✓ Insertion professionnelle : recherches d'emplois et / ou de formations, réalisation de CV et lettres de motivation.

Actions collectives :

- ✓ Temps de médiation et de prévention sur l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, de la E-réputation, des arnaques et fraudes, de l'impact des écrans sur la santé et du cyber-harcèlement

Amélioration des outils de communication :

- ✓ Amélioration du Site Internet de l'Association ;
- ✓ Création d'une page Instagram (@amitiestsiganes)
- ✓ Création d'une page Facebook (Association Amitiés Tsiganes)

Partenariats :

- ✓ Formation et partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;
- ✓ Lien avec la Conseillère en Protection Sociale de la MSA.

PERSPECTIVES 2024

Accompagnement :

- Maintien de l'autonomie ;
- Accompagner les usagers dans leurs insertions professionnelles en lien avec France Travail
-

Actions collectives :

- Mener plus d'actions collectives sur le territoire ;
- Continuer les temps de médiation sur les bonnes conduites à avoir sur internet, le cyberharcèlement, les dangers des réseaux sociaux, la E-réputation en y intégrant les parents ;
- Proposer des « cours d'informatiques » ou des supports informatiques, en lien avec les enseignants de l'Éducation Nationale de l'Association ;
- Proposer des temps de médiation sur l'impact des écrans sur la santé des enfants et des bébés pour les parents en lien avec le Médiateur Santé.

Partenariats :

- Travailler le partenariat avec l'URSSAF et la Chambre des commerces et de l'industrie afin de mettre en place des actions communes.

2. L'HABITAT

L'Association Amitiés Tsiganes est dotée depuis 2008 d'une mission Habitat spécifique pour répondre aux difficultés rencontrées par les usagers et les collectivités locales dans la sédentarisation en caravanes. Cette mission de services (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et d'études (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées PDLHPD) ; mais aussi à l'échelle territoriale dans la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Elle s'appuie sur un constat établi à l'époque mais restant prégnant aujourd'hui et qui dépasse le cadre départemental et local car il s'articule autour de problématiques rencontrées à l'échelle nationale dans la prise en compte de l'habitat mobile permanent tel que rappelé dans l'art. 1 de la loi du 5 juillet 2000 et dans sa mise en œuvre dans le Code de l'urbanisme et le Code de l'habitat et de la construction. Cette mission a donc pour objectif d'accompagner la sédentarisation en résidence mobile, pour amener chaque situation identifiée vers un habitat régulier, légal et réglementé ; des situations pour lesquelles au départ on constate de l'illégalité, de l'irrégularité mais aussi de la précarité et de l'habitat indigne.

➤ MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION :

Cette mission fait appel à une méthodologie d'étude spécifique qui s'est construite dans le cadre d'un réseau partenarial à l'échelle nationale, animé par la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Sociales et d'Actions pour les Tsiganes), en s'appuyant sur des retours d'expériences. Notre méthodologie d'étude fait l'objet d'un agrément régional en Ingénierie Sociale Financière et Technique (ISFT).

Chaque situation fait d'abord l'objet d'un diagnostic social et urbain. Des scénarios d'actions sont ensuite proposés, et un plan d'action est mis en œuvre. Chaque accompagnement va donc reposer sur une volonté des élus locaux pour traiter ces situations. Ensuite la clé de réussite de ces études repose sur une connaissance précise et approfondie des situations de départ et sur un accompagnement renforcé des familles tout au long du projet.

➤ CONSTATS DES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES :

Sur la forme, l'origine des difficultés rencontrées permet de mieux appréhender le fond de la problématique de sédentarisation.

- Une proportion minoritaire des familles du voyage qui se sédentarisent (moins de 20%) abandonne la caravane comme habitation permanente. Ces familles sont en capacité d'accéder à un logement classique, individuel ou collectif, privé ou social. Ils relèvent d'un accompagnement social classique des services de secteurs dans le cadre du FSL et du PDLHPD.
- Les 4/5^{ème} restants des familles qui se sédentarisent en conservant la caravane comme habitation, relèvent de manière quasi systématique de la mission habitat pour les accompagner, car le cadre juridique et administratif du droit commun ne permet pas de vivre de manière sédentaire.
 - Les principales difficultés rencontrées et traitées par la mission Habitat sont :
 - Caravanes installées sans autorisation d'urbanisme
 - Absence de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux
 - Absence d'accès ou de raccordement à l'eau potable
 - Absence de raccordement à l'électricité
 - Absence d'évacuation des eaux usées
 - Absence de ramassage des ordures ménagères
 - Présence permanente sur une aire d'accueil
 - Lieu de sédentarisation des caravanes inapproprié dans les documents d'urbanisme

Cette liste est non exhaustive mais reflète le fond de la problématique : la caravane n'est pas prévue juridiquement pour vivre de manière sédentaire, sauf par une prise en compte spécifique de la situation par la municipalité et l'intercommunalité concernée – à travers un levier de la loi ALUR – qui permet d'inscrire une parcelle du PLU dans une « section de taille et de capacité limitée » (STECAL) pour permettre la production des documents d'urbanisme nécessaire à la régularisation et mise en conformité de l'habitat en caravane. Le Schéma départemental pour l'Accueil et l'Habitat des Gens du voyage de Meurthe-et-Moselle s'inscrit dans cette préoccupation par son axe 3 « accompagner la sédentarisation ». La mission Habitat de l'association Amitiés Tsiganes est un appui indispensable pour la mise en œuvre de cet axe 3 du Schéma départemental. A ce jour, de nombreuses situations de sédentarisation en caravanes dans des conditions illégales et/ou précaires sur terrain privé ou public ne sont pas prises en compte par les élus locaux. Par ailleurs de nombreux élus ne s'adressent pas à notre mission habitat alors que l'association se positionne depuis 15 ans pour venir en appui aux collectivités et trouver des solutions de régularisation. Une action d'information auprès de l'association des maires de Meurthe & Moselle est envisagée.

➤ BILAN DES SITUATIONS ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE 2023 :

- Service d'assistance sur la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les propriétaires occupants :

Permis de construire

Pour trois familles sédentarisées sur des terrains privés en pleine propriété, nous avons assistés les propriétaires occupants pour la rédaction et le dépôt de permis de construire. Cela concerne des familles qui sont sédentarisées depuis plus de 30 ans sur leur terrain. L'habitat caravane disparaît progressivement pour être remplacé par des installations en dure où des constructions. L'urbain de la commune évoluant, les terrains habités ont été classés en zone constructible. Pour des chantiers ne dépassant pas 80m² sur un plain-pied, nous aidons le propriétaire dans sa démarche : analyse du projet, faisabilité, mesures, cohérence avec les exigences du règlement urbain du secteur (place de stationnements, réserve d'eau de pluie, production du chauffage, conformité RT2020...) remplissage du dossier Cerfa et production des documents annexes.

Ces 3 accompagnements ont concerné :

- 1 situation à Einville-au-Jard pour une construction de 80m² au sol pour remplacer 2 caravanes habitées en permanence.
- 1 situation à Moncel sur Seille pour une construction de 50m² au sol pour remplacer 1 caravane et un mobile home classés en habitat précaire à cause de leur vétusté.

Ces deux permis de construire ont été accordés et sont en cours de réalisation. Ils nécessitent parallèlement un accompagnement administratif pour les déclaratifs en mairie et les échéanciers des taxes à régler.

- 1 situation à Moncel sur Seille pour une construction de 80m² au sol pour remplacer une caravane et un mobile home très détérioré. Ce dossier est encore en cours de rédaction par nos services, en lieu avec la municipalité.

Régularisation cadastrale

Cela concerne des situations de sédentarisation où des familles se sont installées en pleine propriété avec leurs caravanes et où, avec le temps elles réalisent des installations en dur qui remplacent les caravanes.

- Parfois ces situations ne sont pas régularisables sur le plan urbain, mais néanmoins il nous paraît nécessaire de les régulariser sur le plan cadastral pour permettre une mise en cohérence entre l'habitat vécu sur le terrain de la famille et le traitement fiscal de la situation : taxe foncière pour propriété bâtie et ordures ménagères.

Trois situations ont été traitées, soit à la demande de la commune, soit de la famille, sur les communes de Biqueley, Maron et Montauville.

- D'autres situations sont régularisables lorsque le règlement urbain de la parcelle habitée a évolué avec un droit à la construction, qui génère aussi une obligation de raccordement aux réseaux.

Une situation a évolué dans ce sens à Varangéville, la famille nous a donc sollicité pour rédiger un permis de construire du bâti (construction légère démontable sans empreinte au sol), qui est encore en cours de rédaction. S'il est accordé, il permettra ensuite d'engager les demandes de raccordements aux réseaux eau, électricité et assainissement.

I-3/ Amélioration de l'habitat

Deux ménages ont sollicité notre service d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour étudier des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur habitat Il est souvent très utile que les familles sédentaires puissent bénéficier d'un bâti en dur/pièce de vie bien isolé et chauffé qui complète l'habitat caravane car les caravanes sont une passoire énergétique pour les ménages disposant de faibles ressources :

- Une famille à Maron souhaite pouvoir réduire ses factures de chauffage. Ils vivent dans un habitat en dur auto-construit de 35m² avec une production de chauffage par radiateurs électriques. L'installation d'un poêle à granulés est à l'étude avec les dispositifs de droit commun Habiter mieux et Ma Prime Rénov.
- A Biqueley, une personne âgée retraité forain vit sur son terrain avec un mobile home de 28m² installé et raccordé par nos services avec un permis de construire depuis 2013. En raison de la forte augmentation du prix de l'électricité depuis 10 ans, à la demande de Mr qui perçoit comme ressource le minimum vieillesse, nous avons étudié la possibilité d'un poêle à granulés, mais ce type d'équipement de production de chauffage est dangereux dans un habitat préfabriqué de type bungalow. Ce dossier est à nouveau à l'étude mais pour améliorer l'isolation.

L'accompagnement AMO sur ces projets est indispensable pour les familles en raison du nombre de partenaires qui interviennent, de l'accès au numérique que nécessite chaque dispositif, et de la nécessité aussi de réaliser un DPE en plus des devis de travaux.

Raccordements aux réseaux

Encore aujourd'hui, on recense un grand nombre de situations de sédentarisation avec caravanes et/ou petit bâti, où l'habitat des occupants est qualifié de précaire et non décent, voir insalubre, en raison uniquement de l'absence de raccordements aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement.

Parfois ces situations ne peuvent pas être régularisées, soit parce que le règlement urbain ne l'autorise pas, soit parce que les réseaux d'accès sont trop éloignés et donc trop coûteux à réaliser.

- A Lunéville, une famille installée en caravane sur un terrain constructible ne savait pas comment procéder pour accéder aux réseaux sur son terrain viabilisé. Nous avons donc assisté cette maîtrise d'ouvrage, pour procéder aux demandes administratives de raccordement auprès des gestionnaires de réseaux Enedis et Saur. Le raccordement à l'assainissement est en cours.
- A Moncel sur Seille, suite à l'incendie d'une petite maison de 50m², la famille a reconstruit à l'identique, mais le compteur électrique ayant brûlé, elle est restée alimentée avec un compteur provisoire de chantier. Nous avons aussi procédé à la demande du compteur Linky auprès d'Enedis, avec attestation du Consuel. Certaines familles n'y parviennent pas elles-mêmes entre le dossier numérique d'Enedis et les mises aux normes de l'installation pour la visite du Consuel.
- A Dommartin les Toul nous sommes encore intervenus de manière récurrente sur un accès à l'électricité à vocation provisoire mais à usage permanent, sans pouvoir l'être pour des raisons réglementaires. Ce raccordement alimente une famille avec caravanes et petite construction légère

➤ Médiation

L'association est membre de la Commission consultative pour l'Accueil et l'Habitat des Gens du voyage sur le département. A ce titre, sur le terrain nous sommes attentifs et veillons aux bonnes conditions d'habitat des usagers en résidences mobiles (gestion des équipements, nuisances, pollution...etc.). Cette veille nous avait amené en 2022 à alerter les partenaires concernés sur les conditions de vie difficiles et l'état de l'aire permanente d'accueil à Lunéville, avec une suspicion de pollution du sol due à des pratiques de travail inappropriées sur un lieu de vie (dépôts d'épaves, brûlages...etc.). Nous sommes restés en appui sur l'année auprès des familles et de la collectivité durant la fermeture de l'aire, les travaux et le stationnement sur un lieu provisoire. Nous intervenons également en appui auprès de familles sédentarisées sur l'aire permanente d'accueil de Jarny, pour que ces familles puissent patienter en restant sur place, sans développer des installations fixes qui deviendraient ingérables. Ponctuellement nous aidons certaines familles qui nous sollicitent sur des démarches juridiques par rapport à des difficultés liées au stationnement des caravanes (trouver un avocat, construire un argumentaire, prendre rdv auprès du Défenseur des Droits).

➤ Formation sur les règles d'urbanisme liées à l'habitat en résidence mobile comme habitation permanente.

Ces temps de formation consistent à développer et éclairer un regard spécifique de l'habitat en résidence mobile comme habitation permanente (RMHP) dans le code de l'urbanisme. Cette approche réglementaire et juridique est indispensable pour bien comprendre et appréhender les leviers du code de l'urbanisme et de la loi Alur (loi pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové), car la sédentarisation en caravane est possible mais elle nécessite un règlement urbain spécifique et donc une volonté forte des élus locaux.

- Etudes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour accompagner la sédentarisation sur les territoires :

L'association Amitiés Tsiganes et le CAL-SOLIHA de Meurthe-et-Moselle ont présenté conjointement une démarche méthodologique en ingénierie de projet pour accompagner la sédentarisation des familles sur les territoires, dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage.

Deux territoires se sont engagés auprès des membres de la Commission Consultative pour développer des projets : Orne Lorraine Confluences et le Grand Longwy.

Ces habitats sédentaires prennent deux formes :

- Soit le terrain familial locatif, c'est un habitat qui relève d'un cadre juridique spécifique défini par le décret 2019-1478 du 26-12-19
- Soit le logement social individuel à très bas loyer, que l'on appelle aussi Prêt Locatif Aidé d'Intégration – adapté (Plai-a), qui est réalisé par un bailleur social et s'inscrit dans le droit commun.

Pour accompagner ces projets qui, par leur complexité, nécessitent une ingénierie de projet particulière, nous avons au préalable (pendant que les élus locaux réalisent la recherche foncière qui leur incombe) effectué le recensement des familles concernées. Ce recensement a nécessité un démarchage toutes les familles du voyage présentent sur le territoire concerné. Un premier dialogue a permis de distinguer les familles de passage et les familles ancrées de manière sédentaire sur ce même territoire. Ce travail de recensement s'appuie sur un questionnaire contenant des informations précises (état civil, situation administrative et professionnelle, scolarité, santé, ressources...) et comprenant aussi des questions ouvertes permettant une discussion sur le parcours d'habitat, l'antériorité sur le territoire, les souhaits et les demandes.

Pour cette enquête, chaque ménage est rencontré après une prise de rendez-vous. Les familles nous accueillent chez elles. Toutes les informations sont ensuite analysées pour être restituées sur l'opérationnalité du projet global. Parfois un deuxième entretien est nécessaire.

Certains éléments majeurs caractérisent la sédentarisation des familles sur un territoire :

- Scolarisation des enfants
- Etats civils : naissances, décès, sépultures
- Services sociaux, services médicaux et maternité
- Emplois salariés et/ou formation

Cette enquête s'est faite auprès de 15 ménages sédentaires sur le territoire Orne Lorraine Confluences, tandis que sur le territoire du Grand Longwy, la présence en très grand nombre des familles du voyage a été très chronophage : avec plus de 200 caravanes présentes sur la période de l'année la moins fréquentée, nous avons recensé 71 familles sédentaires, ce qui a permis au comité de pilotage de valider deux opérations pilotes concernant 20 familles.

➤ Conclusion :

La multiplicité des domaines d'intervention sur l'habitat des gens du voyage nécessite une très bonne connaissance du public, de son mode de vie, du cadre juridique, et demande sur le plan professionnel une technicité et une expertise qui n'est possible qu'avec l'appui et le réseau de la fédération nationale FNASAT-GDV.

3. LA MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE

Le poste de médiation sociale et culturelle au sein de l'association Amitiés Tsiganes répond à plusieurs missions, à la fois celles d'un médiateur socioculturel mais également à celles d'un agent de développement local. Il fait partie de ce qu'on appelle communément à Amitiés Tsiganes des postes transversaux. Cela signifie que son rayonnement est départemental et qu'il est indispensable de travailler avec l'ensemble des professionnels et bénévoles présents au sein de l'association.

L'un des objectifs de ce poste est de pouvoir favoriser au mieux l'insertion des familles sur leur bassin de vie. Chacun doit pouvoir avoir accès aux différents équipements et services courants d'un territoire. Pour ce faire, différentes actions sont proposées aussi bien à titre individuel que collectif. Le lien avec les travailleurs sociaux référents de chaque secteur est fait avant chaque proposition car ils ont une connaissance plus fine et plus précise de leur lieu d'intervention et permettent de faciliter le partenariat local. Les interventions sont adaptées aux souhaits et aux besoins des familles tout en étant en concertation avec les collègues sur le bienfondé de celles-ci.

Nous souhaitons faire découvrir aux familles les acteurs locaux ainsi que les différentes ressources proposées sur ce même territoire qui peuvent améliorer leur quotidien et leur permettre de s'approprier un lieu de vie (comme par exemple un parc d'agrément à proximité, une aire de jeux, une médiathèque...). Il peut arriver aussi que des priorités soient conseillées par des collectivités ou partenaires afin de pouvoir répondre majoritairement à différentes difficultés constatées par ceux-ci.

Le médiateur social et culturel a également la charge de proposer des temps de loisirs et de divertissements aux familles. Ceux-ci doivent permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'un temps de respiration dans un quotidien souvent compliqué. Ces temps sont aussi l'occasion de lutter contre l'isolement dans lequel certaines personnes sont enfermées. Il est régulièrement proposé des ateliers avec différents modes d'expression comme l'écriture, la peinture ou, entre autres, le jeu. Bien entendu, lors de ces temps, différentes notions et valeurs sont abordées sans qu'elles soient pour autant formalisées mais qui permettent d'agir sur le bien vivre ensemble.

Des activités extérieures sont également proposées et, dans ce cas, elles sont co-construites avec les participants et avec le référent social de secteur. D'autre part, pour permettre aux familles de mieux vivre sur leur territoire, il est indispensable pour l'association, de promouvoir la culture tsigane qui souvent interroge et dérange. Nous nous devons de démystifier ce mode de vie et ainsi, au quotidien, lutter auprès du grand public mais également auprès de différents professionnels ou élus contre toutes formes de discrimination et de représentations quelques fois folkloriques. Pour ce faire, nous sommes amenés à organiser des actions culturelles et/ou des événements festifs afin diversifier le public à sensibiliser et pouvoir faire passer des messages sous différentes formes. Il est également important de mettre en valeur l'association et bien entendu l'ensemble des professionnels qui la compose et qui travaillent au quotidien avec les familles. La connaissance passe par les acteurs de terrain.

Trois temps forts ont marqué l'année 2023 et ont permis de mettre en valeur les Gens du Voyage et l'association, qui, cette année même, fêtait ses 50 ans d'existence :

Rencontre inter-adhérents : Le 6 mars 2023, nous avons eu la chance d'accueillir les commissions Santé et Habitat de la FNASAT-GDV. Celles-ci ayant été délocalisées, cela nous a permis d'organiser un grand temps d'échanges croisés avec les associations du Grand Est, les élus et les partenaires autour de ces deux thématiques. Le projet fédératif 2023-2027 a également pu être présenté, et après un temps convivial, une centaine de personnes ont eu la chance de découvrir Logan de Carvalho, humoriste et voyageur lui-même, qui a pu nous présenter son dernier spectacle dont l'objectif principal est de déconstruire certaines idées reçues sur la culture tsigane.

Assemblée Générale de l'association : En juin 2023, nous avons pu compter sur la présence d'une soixantaine de personnes pour retracer ensemble 50 ans de vie d'Amitiés Tsiganes. Encore une fois, les partenaires locaux ont su répondre présent pour nous permettre d'organiser au mieux cet événement. Pour conclure cet après-midi, nous avons eu le plaisir d'écouter Matcho, célèbre guitariste originaire de Nancy qui nous a fait la surprise de venir accompagner de ses enfants. Ce trio de musiciens a su, à travers la musique, rendre ce moment inoubliable.

Antitsiganisme et Lutte contre les Discriminations : Le 1^{er} décembre a été consacré à l'ajout dans nos statuts de la lutte contre l'antitsiganisme et plus généralement, à ce qui anime l'association, la lutte contre toutes formes de discriminations. L'ancienne ministre et adjointe à la Défenseuse des Droits, Madame George PAU-LANGEVIN et le président de la FNASAT-GDV, Monsieur Laurent EL GHOUZI, ont été plus que disponibles pour cette conférence-rencontre, réunissant environ quatre-vingts dix personnes intéressées ou impliqués dans cette cause.

Un grand merci à tous les collègues, bénévoles et partenaires qui permettent, à ces moments importants, d'exister.

Un autre domaine d'intervention compose ce poste de médiateur : l'accompagnement des 16/25 ans et plus précisément les 16/18 ans depuis l'entrée en vigueur, en septembre 2020, de l'obligation de formation de ceux-ci.

Les différents acteurs qui gravitent autour des jeunes sont régulièrement mis à contribution car le repérage et l'accroche peuvent ainsi être effectués par divers biais. Ces jeunes disparaissent souvent de nos champs d'action entre 14 et 16 ans et il est compliqué par la suite de les mobiliser. Cela dit, le constat n'est pas spécifique aux Gens du voyage, car le sujet est régulièrement évoqué au niveau local mais aussi national.

Pour effectuer cette mission, nous prenons appui sur trois items qui nous semblent primordiaux

- Acquérir de l'autonomie en développant leur confiance en eux et leur capacité à agir et à faire des choix pour atteindre leurs objectifs
- Découvrir des métiers ou des opportunités et favoriser la construction d'un projet d'avenir
- Valoriser les compétences et les savoir-faire

L'Éducation Nationale reste le partenaire privilégié, et dès que besoin, le lien est fait afin de ne pas perdre de vue ces jeunes à 16 ans, ce qui correspond à l'âge de fin de l'obligation scolaire. Malheureusement nous constatons toujours un certain nombre de difficultés qui perdurent depuis maintenant plusieurs années.

Un des freins principaux est de ne pas pouvoir inscrire un jeune du voyage dans une mission locale en fonction de son bassin de vie et non de son adresse de domiciliation.

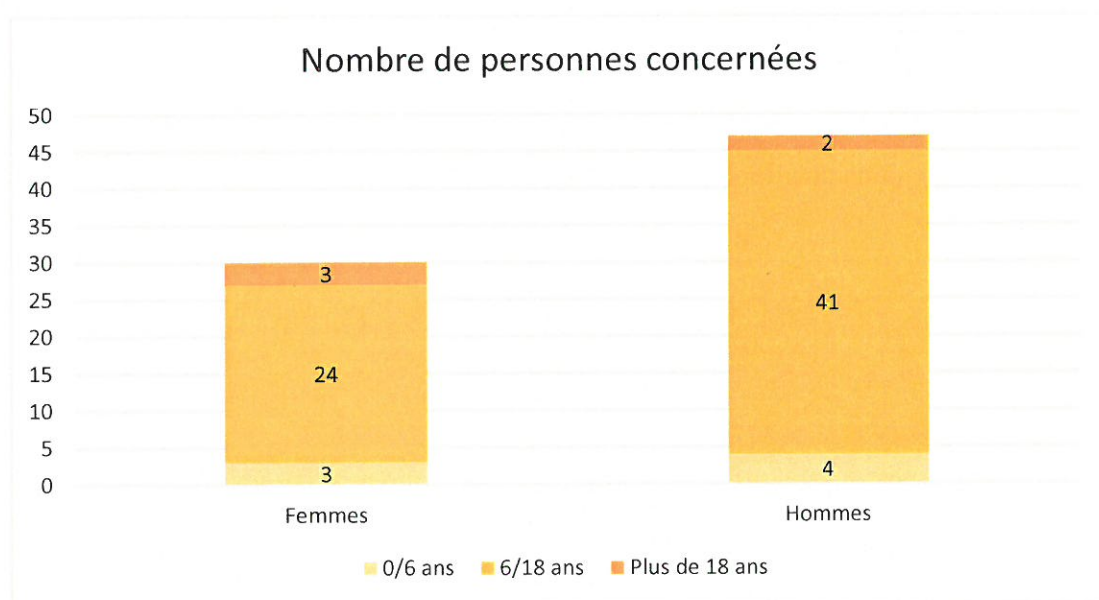
Il y a réel décalage entre une situation administrative et un ancrage territorial qui n'est pas du tout pris en considération et qui réduit considérablement les possibilités offertes. Ce problème est national et, pour l'instant, il reste fort difficile de faire évoluer la situation.

Pour résumer, la médiation sociale et culturelle se veut dynamique et toujours dans une démarche de développement partenarial, dans un réel rôle d'interface, de relai et de facilitation pour tous. En pratique, cela nécessite d'être toujours en communication et dans une écoute juste afin de pouvoir être dans une double approche qui est d'aller vers et de faire avec.

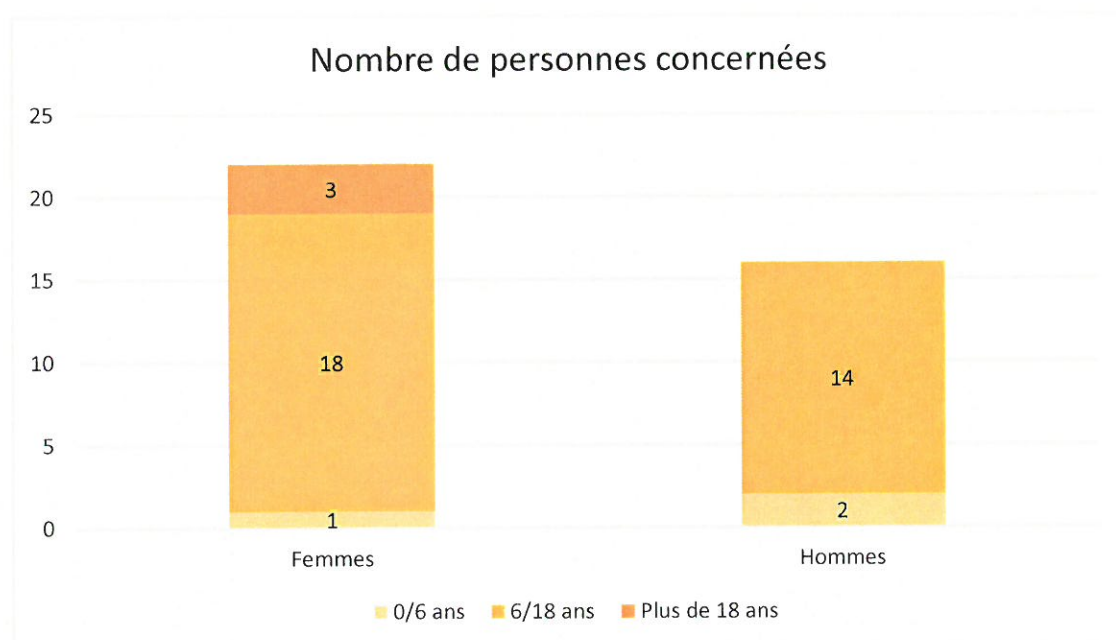
➤ DONNÉES PAR TERRITOIRE

• TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Aire d'accueil Manitas de Plata



Métropole hors aire d'accueil



Les activités ont été menées en lien avec la mairie de Maxéville et les partenariats avec la Métropole du Grand Nancy, la PMI du plateau de Haye et la cité éducative de Maxéville notamment.

Des temps de gouvernance sont organisés environ tous les deux mois, ce qui permet aux différents protagonistes de réfléchir et de construire ensemble les calendriers d'interventions et les orientations choisies. Encore une fois, le partage d'informations est primordial pour nous adapter au plus vite et permettre de travailler et d'avancer sur des situations ou problématiques communes.

Les différentes propositions et participations ci-dessous sont valables pour l'ensemble de la Métropole. Cette liste est non exhaustive.

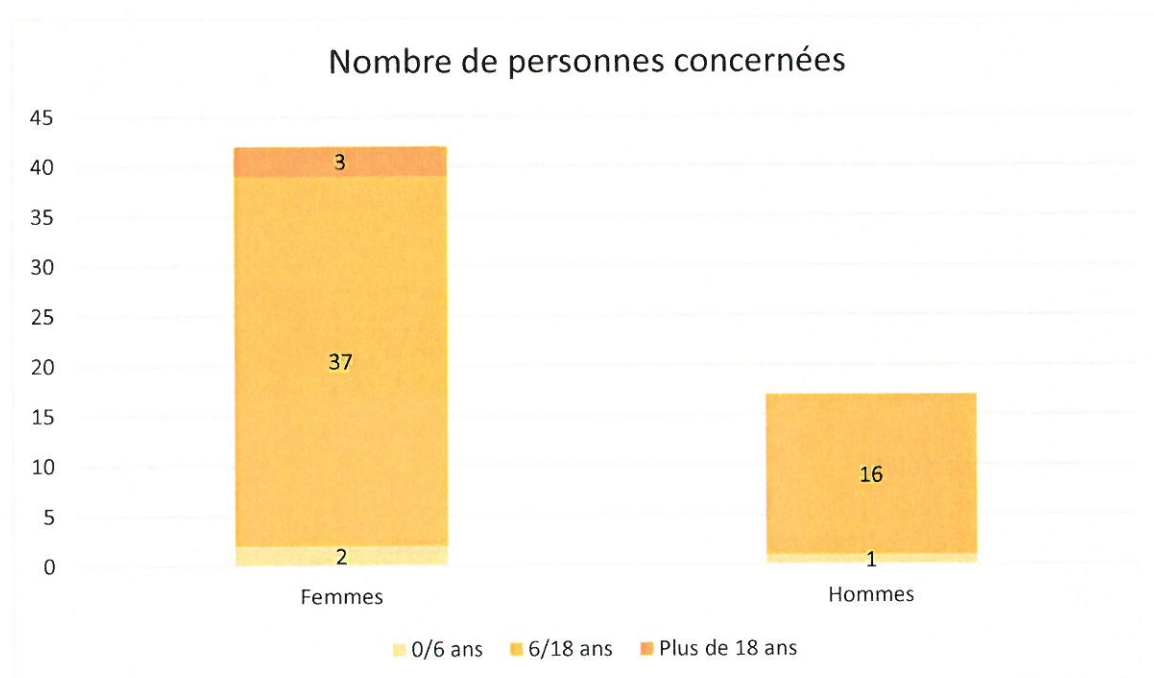
- Une initiation à l'escalade
- Un après-midi bowling
- Une journée à Walygator
- Ateliers d'écriture autour du rap
- Fête des Jardins du REP
- « Ça bouge en bas de chez toi »
- Initiation à la construction d'un arbre à livres
- Découverte de différentes techniques de peinture
- Parcours Sant'Haye
- Ateliers cuisine
- Spectacle de la Saint-Nicolas
- Jeux de sociétés
- Créations et réalisations d'activités manuelles diverses

Concernant l'accompagnement des 16/18 liée à l'obligation de formation, les ateliers ont été divers et différentes notions ont pu être travaillées comme par exemple la mobilisation avec notamment des rendez-vous sportifs hebdomadaires avec l'équipe de prévention spécialisée du quartier ; accès et découverte des transports en commun par la réalisation de titre de transport et la connaissance du réseau local ; aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation ; recherche de lieux de stage ; appréhension du savoir-être en entreprise...

Malgré tout un travail d'information mené avec nos collègues de l'Éducation Nationale, une seule inscription à la mission locale pour l'emploi a pu aboutir. Le démarrage est compliqué mais nous ne désespérons pas et la poursuite de ce travail est une démarche commune avec le pôle Action Sociale qui se fait également le relai auprès des familles, et qui propose, de façon quasi systématique, aux parents et aux jeunes adultes un échange ou une rencontre spécifique.

De façon générale, sur la Métropole, 20 jeunes filles et 3 garçons âgés de 16 et 25 ans, ont été rencontrés et ont eu une proposition d'accompagnement dans une démarche d'insertion professionnelle globale.

- TERRITOIRE DE LONGWY





Les propositions de temps de loisirs et de découvertes sont toujours conjointement définies avec le travailleur social de secteur ainsi qu'avec le gestionnaire des aires d'accueil de Mont-Saint-Martin et de Longwy/Longlaville. Nous avons la chance d'avoir un partenaire actif et réactif et il est également facilitateur dans l'organisation générale de par sa présence quotidienne sur les aires d'accueil du Pays-Haut.

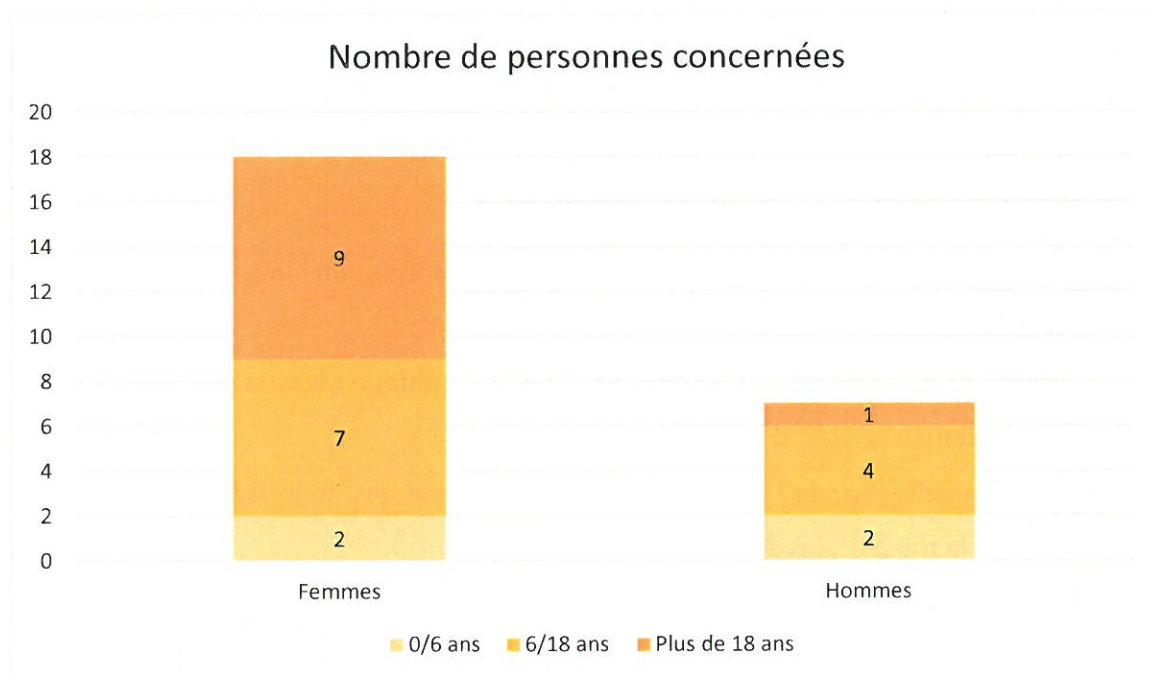
Voici quelques exemples de nos actions sur ce territoire :

- Poursuite du projet « Radio » avec les adolescents en lien avec l'Association Départementale des Francas
- Création et valorisation d'une exposition photographique avec un étudiant de l'INSPE et le soutien de la MJC d'Audun-le-Tiche
- Opération nettoyage de l'aire de Longwy avec les enfants du terrain d'accueil
- Visite de la mine d'Hussigny-Godbrange
- Différentes sorties de loisirs
- Confection avec les enfants de goûters sucrés ou salés

Concernant les plus adultes, nous avons pour objectif de réaliser un livre de recettes tsiganes. Deux femmes et un homme se sont déjà pris au jeu et nous ont permis de débiter ce projet avec une joie non dissimulée. Nous tenons à remercier chaleureusement les familles qui nous accueillent toujours avec un sens du partage sans limite.

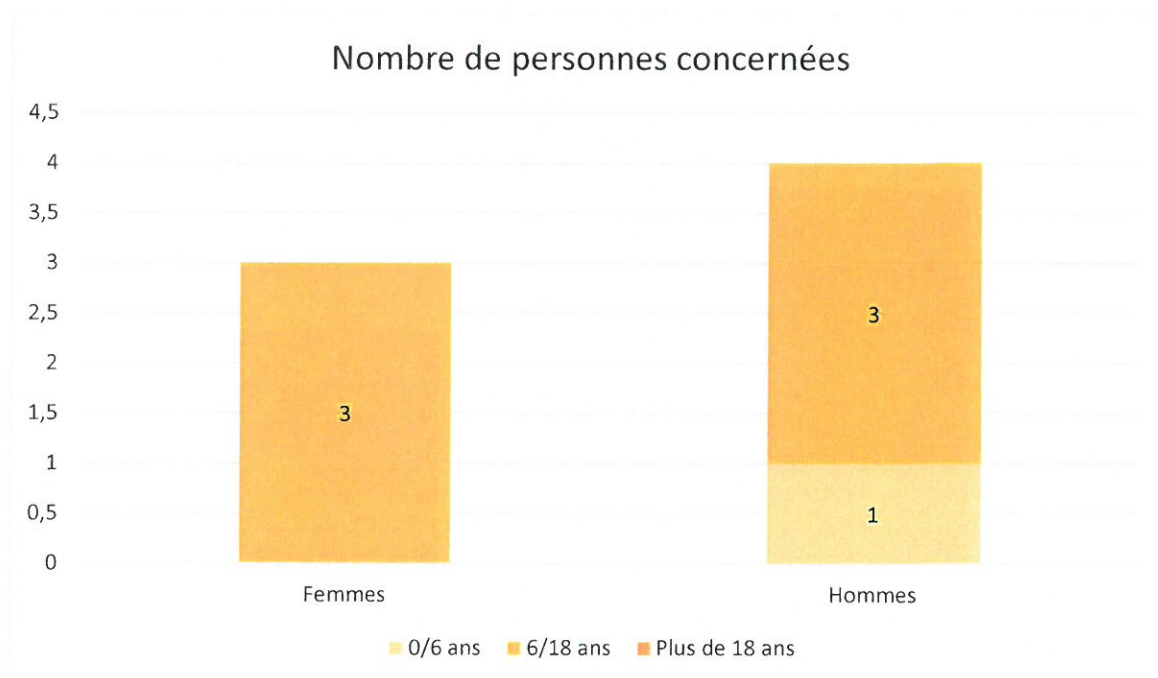
Sur ce secteur, 7 adolescents (3 garçons et quatre filles) ont bénéficié d'entretiens spécifiques sur l'obligation de formation des 16-18 ans. Fin 2023, une seule inscription en mission locale a été effective. Sur ce secteur, nous rencontrons toujours des limites dans les possibilités de suivi car nous sommes confrontés, encore actuellement, à un problème administratif qui tient d'une différence entre l'adresse de domiciliation des jeunes et leur lieu de stationnement : une personne ayant pour adresse de domiciliation à Nancy mais vivant sur Longwy doit actuellement être rattachée à la mission locale de Nancy et cela rend du coup l'accompagnement impossible.

- TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS



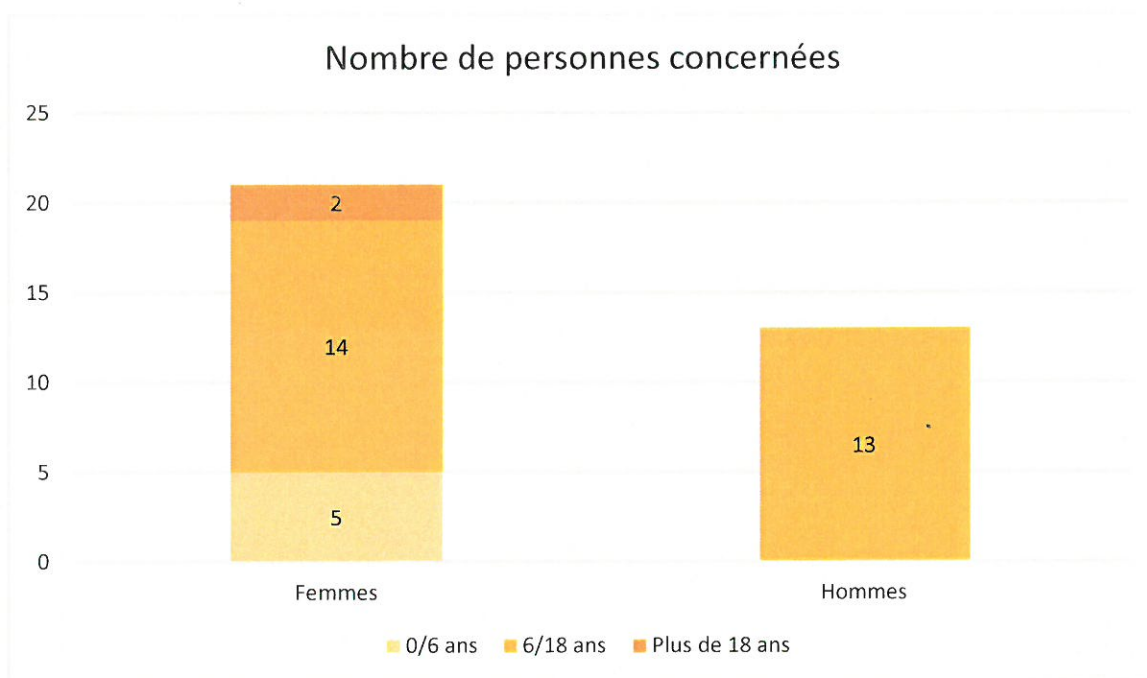
En 2023, les actions sur ce territoire ont été davantage axées autour de la parentalité et de la santé. Ainsi une sortie parents/enfants a pu être réalisée. Les enfants du secteur nous ont sollicités pour avoir la possibilité de découvrir différentes activités manuelles, ce qui a pu être mis en place avec le camion Multi Pass. Une découverte de l'environnement proche a pu être initiée fin 2023 avec comme objectif de se poursuivre en 2024 en y incluant la visite du parc du Château de Lunéville et de la vieille ville.

- TERRITOIRE DE VAL DE BRIEY



Sur ce secteur, nous n'avons réalisé que trois interventions avec trois demies-journées consacrées à la découverte de jeux de société et d'activités manuelles.

- TERRITOIRE DE TERRES DE LORRAINE



Nous avons pu mettre en place différentes activités sur ce territoire avec la mobilisation de parents notamment dans le transport d'enfants, ce qui facilite notre organisation et nous permet de pouvoir les accueillir en nombre supplémentaire. Le camion Multi Pass nous a également permis de faire des propositions directement sur les différents lieux de vie des familles.

Voici donc plusieurs exemples ce qui a pu être réalisé :

- Jeux de société et partage avec les parents qui le souhaitent
- Bowling
- Trampoline Parc
- Découverte de la Forêt de Haye
- Activités de divertissement autour de la création artistique

Concernant les 16-18 ans, deux adolescents ont été accompagnés à la mission locale pour l'emploi avec, au final, une inscription validée et un suivi réalisé.

➤ PERSPECTIVES GENERALES POUR 2024

L'association souhaite pouvoir embaucher en 2024 un service civique. Le but n'étant pas doubler nos interventions, mais de pouvoir répartir différemment la charge de travail du médiateur et d'accueillir plus de participants de par la présence du deuxième encadrant. En effet, lorsqu'une association se dote d'un service civique, elle doit veiller à ce qu'il soit toujours accompagné d'un professionnel pour des raisons de sécurité. Cette démarche a également pour but de lui faire découvrir un métier et lui permettre de travailler, lui aussi sur un projet professionnel plus abouti.

Nous souhaitons également, pour 2024, placer les femmes et les jeunes filles au cœur de nos projets. Tout au long de leur vie, la jeune fille et la femme tsiganes ont une place très particulière dans l'organisation familiale, et cela commence dès le plus jeune âge, avec la prise en charge des frères et sœurs, mais aussi le devoir de s'occuper des différentes tâches ménagères qui leur incomberont lorsqu'elles auront-elles-mêmes leur propre foyer. Les aînées veulent apprendre aux jeunes filles à devenir ce qui leur semble être une bonne mère, une bonne épouse, mais aussi comment entretenir une caravane. Les jeunes garçons, eux, apprennent à travailler avec leur père, et peuvent ainsi bénéficier d'une certaine liberté en quittant leur lieu de vie et de fait, leur quotidien.

La jeune fille et la femme n'ont pas forcément cette pause ou ne se l'autorisent pas. Les temps « hors aire d'accueil », sans enfants ou tâches ménagères, sont malheureusement très rares alors qu'ils sont nécessaires à tout un chacun. Suite à ces différents constats, et à une sensibilité particulière sur la condition de la femme dans la communauté des Gens du voyage et à un isolement avéré de quelques-unes, nous souhaitons leur offrir la possibilité d'avoir « un temps pour elles ». L'objectif n'est pas de les mettre en difficulté ni en rupture familiale mais plutôt de leur montrer que l'on peut respecter ses traditions et sa famille tout en prenant une part active dans ses choix de vie. Devant un souhait d'émancipation et d'autonomie que nous commençons à percevoir depuis quelques années, nous nous devons de leur permettre d'avoir accès à des activités de loisirs, d'échanges, de bien-être, et de plaisir.

L'association souhaite aussi faire un travail de fond sur la santé environnementale et des actions communes avec le médiateur santé doivent émerger.

Celles-ci devraient se dérouler sur un maximum de territoires avec des objectifs très simples au départ qui doivent permettre au plus grand nombre d'acquérir certains réflexes d'éco citoyen. De cela doit découler la mise en place d'ateliers de prévention avec des thématiques plus précises à destination d'enfants mais surtout des parents.

Pour en finir avec ces perspectives, nous pensons qu'une des réflexions la plus importante à avoir au sein de l'association concerne le développement de l'accompagnement des 16/25 ans. Actuellement, au vu de la diversité des missions du médiateur, nous ne réalisons pas réellement d'accompagnement avec les jeunes. Nous leur proposons des temps d'échanges, des ateliers, de l'aide ponctuelle, mais il est impossible de mettre en place un vrai suivi avec tout ce que cela implique. Il faut les mobiliser constamment, être très réactif et disponible lorsqu'ils nous sollicitent.

Cela signifie surtout que si nous souhaitons être efficace et leur permettre d'évoluer au maximum, il faut un professionnel dédié à cette mission. Il va donc falloir se donner les moyens de réfléchir à une nouvelle organisation et trouver un apport financier complémentaire en vue de développer ces compétences.

4. LA MÉDIATION SANITAIRE

La médiatrice sanitaire ayant quitté son poste en juin 2023, le poste est resté libre jusqu'en 2024, à la recherche d'un infirmier ou infirmière diplômé d'état. Un salarié a été embauché au 1^{er} mars 2024.

En 2023, l'activité autour de la médiation en santé a été effectuée autour de trois orientations :

- Les permanences et les rencontres sur les aires d'accueil et les lieux de vie et de stationnement pour : informer, conseiller, accompagner et travailler en confiance avec notre public. Ceci a créé la possibilité d'entretiens individualisés. La veille sur la santé des Gens du voyage permet le recensement et l'adéquation des besoins et des offres en santé.
- Des actions collectives en santé publique, notamment autour de besoins en santé ciblés dans le cadre de l'étude en Nouvelle-Aquitaine : bucco-dentaire, obésité, hypertension artérielle, asthme, diabète, dépression, saturnisme. Une attention particulière a été portée à destination des enfants
- Actions de sensibilisation partenariale visant à l'autonomie des parcours complexes de santé : mieux identifier les ressources et les partenaires institutionnels pour que les Gens du voyage puissent consulter plus facilement.

L'activité de recherche sur la santé de cette population s'est poursuivie tout au long de l'année avec l'aide du pôle santé de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT) dont Gérard Houot, président d'Amities Tsiganes est le référent national. Trois axes ont été abordés :

- Le réseau et les études
- Le plaidoyer et la communication
- Les actions à mettre en place.

➤ LES RÉSEAUX ET LES ÉTUDES :

Il s'agit de la continuité de travail avec Santé Publique France (SPF) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Charente en lien avec les associations charentaises pour une publication en 2023 sur les enfants de voyageurs atteints de saturnisme.

L'identification de ce risque est en cours sur le territoire national et de nombreuses situations identiques à la Charente sont repérées partout en France. L'ARS de l'Ile de France organise des campagnes de dépistage sur des sites ciblés.

La réalisation d'une étude sur la vaccination par SPF et la précarité démontre combien il faut encore informer et former.

De nombreux documents de travail sont développés pour permettre une qualification des risques dans les lieux habités par les voyageurs, (mémoire de master de Mr OUVRARD en lien avec SPF pour catégoriser la multi-exposition aux pollutions environnementales)

Une première étude sur la santé des Gens du voyage de la Nouvelle Aquitaine a été publiée en décembre 2023. L'étude montre un gradient très important d'inégalités en santé et d'accès aux soins. Au vu des résultats de l'étude, Madame le Docteur Caroline SEMAILLE directrice de SPF, a demandé dans un courrier l'intervention des pouvoirs publics.

Enfin le pôle santé de la FNASAT a réalisé une courbe démographique des populations voyageuses sur la base des données contenues au sein des associations qui pratiquent la domiciliation. Environ 79 000 ménages domiciliés avec, selon SPF, une moyenne compte 3,7 unités par ménage. Cette courbe met en évidence une population jeune (courbe à base large) et une absence marquée de vieillissement des populations qui vient confirmer le delta de 12 à 15 ans d'espérance de vie en moins par rapport à la moyenne nationale, avec une apparition d'un vieillissement précoce et l'apparition de maladies chroniques à partir de 45 ans.

➤ LE PLAIDOYER ET LA COMMUNICATION

- L'association a également travaillé sur le scénario d'un film réalisé par Anna PITOUN en coopération avec les Gens du voyage et d'une durée de 13 minutes pour présenter l'étude santé et la vision des voyageurs à ce sujet (visible par tous sur le site de la FNASAT).
- Réalisation d'un communiqué de presse.
- Réalisation d'un dossier documentaire sur l'ensemble des recherches diffusées sur les ARS, les préfetures et les conseils départementaux, la DGS et les ministères du logement et de la Santé.
- Travail et réalisation autour du flyer de l'enquête de Sante Publique France, imprimé par leur service. Une version numérique du dossier peut être envoyée à la demande pour réaliser une communication qui décrit les difficultés sanitaires de ces populations vulnérables, représentant environ 450 000 citoyens français.

Les actions à mettre en place sont maintenant à peu près toutes définies :

- Développement de la médiation sanitaire et portage des problématiques par les pairs
- Développement de l'aller vers
- L'habitat caravane
- Soumettre les lieux de vie à l'étude d'impact sur la santé, obligatoire pour tout nouvel habitat
- Développer la prévention dans le ferrailage
- Et autres propositions

Enfin, nous devons travailler avec les personnes concernées par les études à améliorer leur santé par le biais de la prévention et du « faire faire ».

➤ L'IMPLICATION DANS LA MEDIATION SANITAIRE

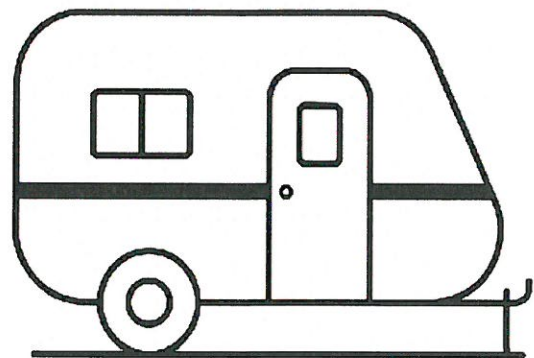
Un projet de loi vient d'être déposé pour la médiation sociale au Sénat mais il ne concerne pas en propre la médiation santé.



L'association est partie prenante dans le processus du PNMS (Programme national de médiation en santé) depuis maintenant plusieurs années. Ce processus est également soutenu par SPF dans le cadre de la loi de 2016.

En 2023 a été créé le collectif national de médiation sanitaire qui regroupe plus de 80 associations au niveau national. Le travail consiste à mettre en place un nouveau métier avec ses statuts et sa formation intrinsèque. Le dossier construit sera présenté bientôt au Haut Conseil de Santé Publique puis au ministère de la Santé. Le collectif fonctionne en visioconférence une fois par mois en moyenne.

ACTIONS COLLECTIVES RÉSEAUX ET FORMATION



IV. Actions collectives, réseaux et formation

1. Formation

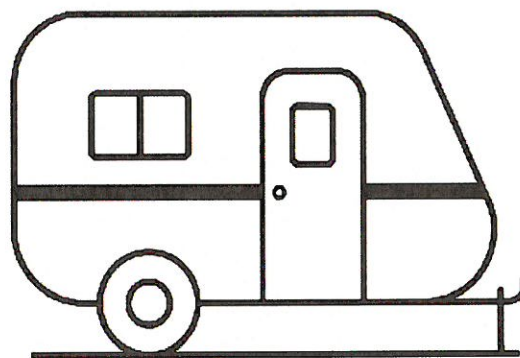
- L'analyse des pratiques professionnelles : Au cours de l'année 2023, 11 séances d'analyse des pratiques professionnelles ont été menées à l'association avec l'équipe de Meurthe-et-Moselle. Ces séances sont menées par un intervenant extérieur. Elles permettent aux travailleurs sociaux de réfléchir de manière critique sur leurs interventions, favorisant ainsi leur développement professionnel. En examinant les situations vécues avec les usagers, cette analyse identifie ce qui fonctionne bien et ce qui peut être amélioré, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services sociaux offerts. Ces séances participent aussi au renforcement de la cohésion d'équipe en permettant aux travailleurs sociaux de partager leurs expériences et de confronter leurs points de vue. Elles jouent également un rôle crucial dans la prévention de l'épuisement professionnel en offrant un espace pour discuter des défis émotionnels et éthiques rencontrés dans leur travail. Enfin, elles aident à assurer le respect des principes éthiques de la profession en évaluant si les actions des travailleurs sociaux sont conformes à ces principes.

2. Rencontres institutionnelles

- Le 6 mars 2023, nous avons eu la chance d'accueillir les commissions Santé et Habitat de la FNASAT-GDV. Celles-ci ayant été délocalisées, cela nous a permis d'organiser un grand temps d'échanges croisés avec les associations du Grand Est, les élus et les partenaires autour de ces deux thématiques. Le projet fédératif 2023-2027 a également pu être présenté, et après un temps convivial, une centaine de personnes ont eu la chance de découvrir Logan de Carvalho, humoriste et voyageur lui-même, qui a pu nous présenter son dernier spectacle dont l'objectif principal est de déconstruire certaines idées reçues sur sa culture.

- Assemblée Générale de l'association : En juin 2023, nous avons pu compter sur la présence d'une soixantaine de personnes pour retracer ensemble 50 ans de vie d'Amitiés Tsiganes. Encore une fois, les partenaires locaux ont su répondre présent pour nous permettre d'organiser au mieux cet événement. Pour conclure cet après-midi, nous avons eu le plaisir d'écouter Matcho, célèbre guitariste originaire de Nancy qui nous a fait la surprise de venir accompagner de ses enfants. Ce trio de musiciens a su, à travers la musique, rendre ce moment inoubliable.
- Antitsiganisme et Lutte contre les Discriminations : Le 1er décembre a été consacré à l'ajout dans nos statuts de la lutte contre l'antitsiganisme et plus généralement, à ce qui anime l'association, la lutte contre toutes formes de discriminations. L'ancienne ministre et adjointe à la Défenseuse des Droits, Madame George PAU-LANGEVIN et le président de la FNASAT-GDV, Monsieur Laurent EL GHOUZI, ont été plus que disponibles pour cette conférence-rencontre, réunissant environ quatre-vingts dix personnes intéressées ou impliqués dans cette cause. Un grand merci à tous les collègues, bénévoles, partenaires, qui permettent, à ces moments importants d'exister.

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION



V. Des moyens au service de l'action

1. Une association, un projet, un conseil d'administration

La loi de 1901 ne dit rien sur les organes administratifs d'une association. En conséquence, une association est libre de définir ses instances de fonctionnement, leurs attributions et l'instance compétente pour la représenter vis-à-vis des tiers (c'est-à-dire des personnes extérieures à l'association).

L'association Amitiés Tsiganes a adopté les instances traditionnelles que sont :

- Une assemblée générale
- Un conseil d'administration
- Un bureau

Le conseil d'administration et le Bureau de l'association travaillent régulièrement pour faire vivre le projet associatif. Onze administrateurs sont engagés dans la vie du Bureau et du Conseil d'administration

Durant l'année 2023 ont eu lieu :

- 15 réunions de Bureau (environ tous les quinze jours)
- 7 réunions du Conseil d'administration
- 1 assemblée générale ordinaire
- 1 assemblée générale extraordinaire (pour modification des statuts et ajout d'un article sur la lutte contre l'antitsiganisme et toutes formes de racisme ou de discrimination)

Le président d'Amitiés Tsiganes est impliqué au sein de la fédération nationale FNASAT – GDV en tant que vice-président et référent du Pôle Santé. Le directeur est membre du Conseil d'administration de la FNASAT – GDV et membre du Pôle Habitat.

2. Réseau FNASAT

L'association Amitiés Tsiganes est membre de la FNASAT-GDV (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage) qui a vu le jour en décembre 2004. Cette fédération résulte de l'union entre l'association Études Tsiganes et les fédérations d'associations UNISAT (Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes) et UNAGEV (Union nationale pour l'action auprès des Gens du voyage).

La Fédération est administrée par un conseil d'administration qui se réunit au moins trois fois par an. Il est composé de personnes physiques présentées par les associations adhérentes et élues lors de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé au moins d'un président, trois vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, avec éventuellement leurs adjoints et un ou plusieurs membres. Le conseil d'administration délègue au bureau et au président les pouvoirs et attributions nécessaires au bon fonctionnement de la fédération.

3. Une équipe pluri professionnelle

Une équipe professionnelle met en œuvre le projet de service, conformément aux orientations de l'association.

L'équipe est composée de 21 professionnels (19,8 ETP) :

- 2 cadres : un directeur à Nancy, un chef de service à Metz
- 1 assistante de direction (Nancy)
- 10 travailleurs sociaux qualifiés (diplôme d'État de travail social)
- 4 postes transversaux : médiation sociale et culturelle, habitat, conseillère numérique, médiateur santé
- 4 personnels chargés de la domiciliation, de l'accueil et de tâches de secrétariat
- 14 femmes – 7 hommes / 20 CDI – 1 CDD
- Par ailleurs, deux enseignants de l'Education Nationale sont dans nos locaux et travaillent en lien avec l'équipe pour la scolarisation des enfants du voyage

4. Le budget, en 2023 :

- Le total des charges de l'année s'élève à : 1 133 852 €
- La part des salaires, charges et taxes représente 72,8% du budget total
- Les produits s'élèvent à : 1 113 780€
- Le résultat de l'année présente donc un déficit de 20 072€ représentant 1.7% du budget de l'année. Ce résultat est principalement dû à la non prise en compte de l'augmentation de l'indice du point par les financeurs.

Les financements 2023 proviennent de :

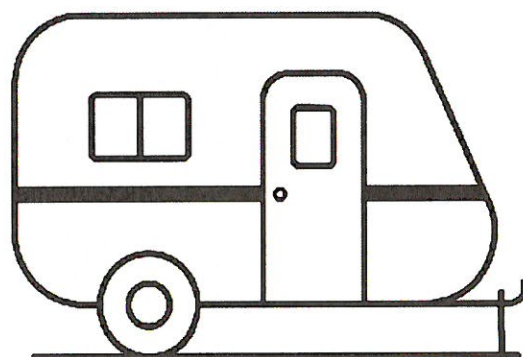
- De ventes de prestation : gestion du courrier ;
- De facturation de prestations dans le cadre de marchés publics ;
- De subventions publiques qui font l'objet de conventions annuelles ou triennales : départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, collectivités locales (Métropole du Grand Nancy), CCAS, État (DDETS, ARS, Caisse des Dépôts). Elles représentent 86% des produits d'exploitation.

5. Partenaires

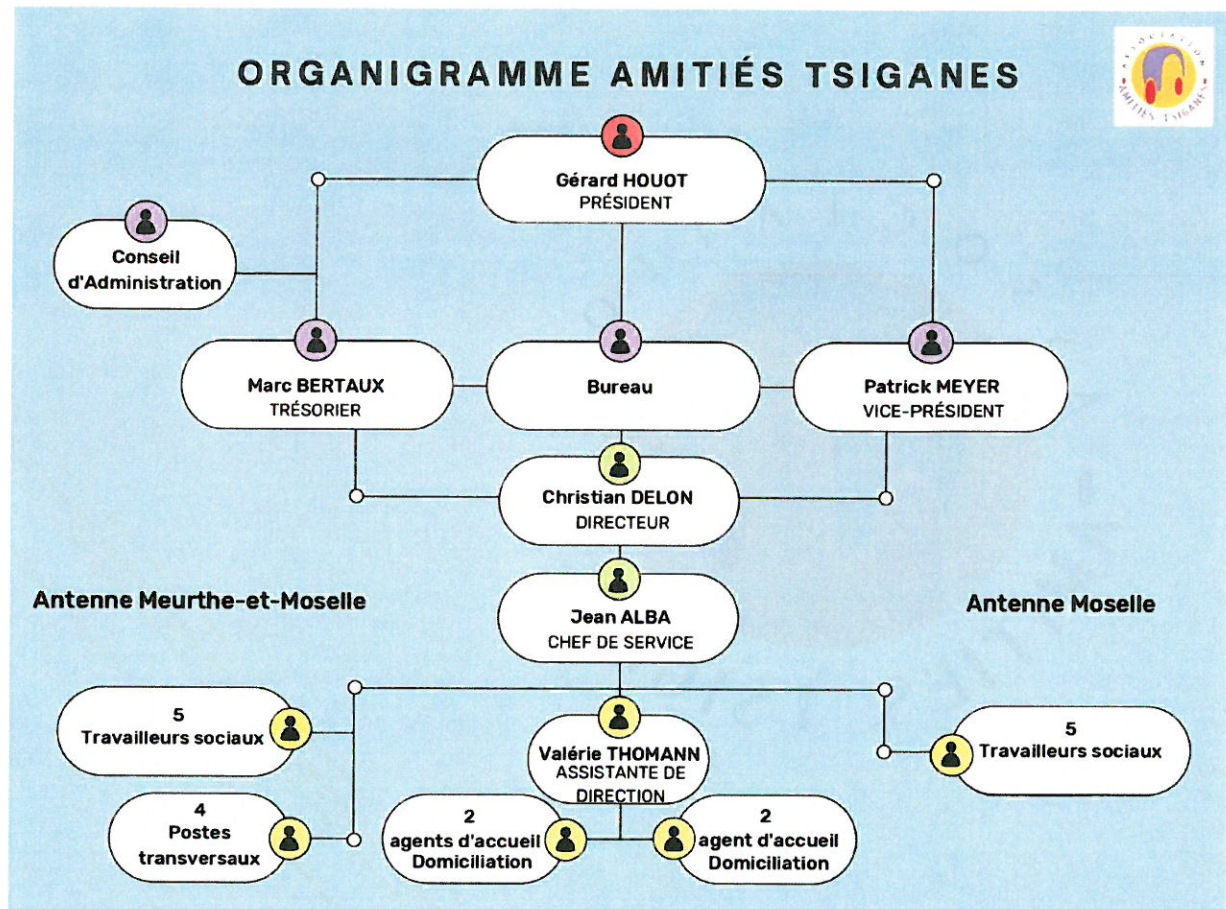
L'ensemble des actions d'Amitiés Tsiganes se fait en complémentarité avec un large réseau de partenaires, au premier rang desquels :

- Les départements : services sociaux, médico-sociaux, d'insertion et d'habitat ;
- Les collectivités locales : communes, EPCI, Grand Longwy Agglomérations, Métropole du Grand Nancy, Eurométropole de Metz ;
- Les CCAS de Nancy ;
- Les organismes sociaux : CAF, MSA, CPAM, CARSAT ;
- Les préfectures et sous-préfectures ;
- Les services de l'État : DDETS, ARS, DDT ;
- L'Éducation Nationale et les établissements scolaires ;
- Les organismes gestionnaires d'aires d'accueil ;
- Les partenaires dans le cadre de la Politique de la Ville ;
- Les associations ;
- La FNASAT – GDV.

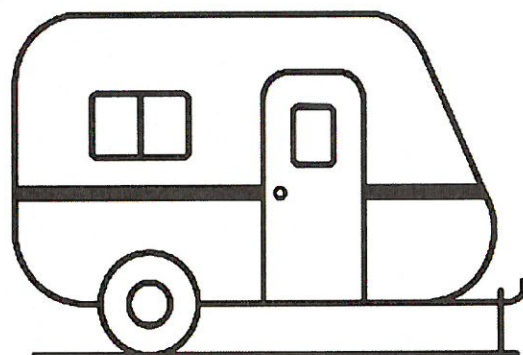
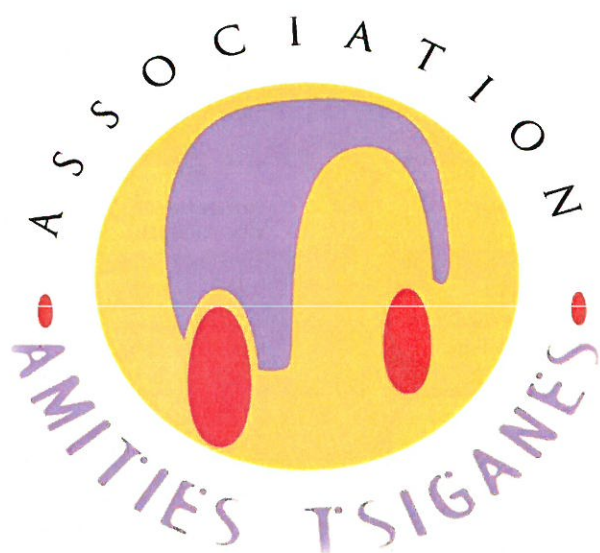
ORGANIGRAMME



VI. Organigramme



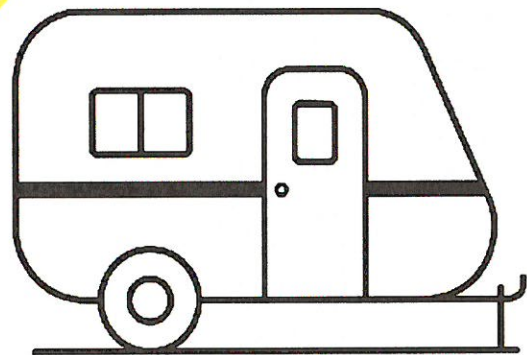
CONSEIL D'ADMINISTRATION



VII. Conseil d'administration

- Président : Gérard HOUOT
- Vice-Président : Patrick MEYER
- Trésorier : Marc BERTAUX
- Secrétaire : Brigitte BOUCHY
- Membre : Jean-Marie IOCHUM
- Membre : Gilberte CHALIER
- Membre : François NEDEY
- Membre : Claude CATTANEO

POUR ALLER PLUS LOIN



VIII. Pour aller plus loin

Revue de Littérature

ACKER, W. (2021). *Où sont les "gens du voyage" ? inventaire critique des aires d'accueil*. Éditions du commun.

BOUVET, O. & FLOCH, S. (2012). Manouches et Roms. Représentations sociales des personnels soignants : stigmatisation, déviance, étiquetage, stratégies. *Spécificités*, 5(1), 257-274. <https://www.cairn.info/revue-specificites-2012-1-page-257.htm>

COSSÉE, C. (2007). 'Les Tsiganes, ils ne veulent pas s'intégrer !'. La question de l'intégration au service des logiques de l'exclusion ? *Audebert C. e Ma Mung E., (a cura di.), Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Université de Deusto, Bilbao, 135-147.

DELÉPINE, S. (2015). Gens du voyage en France : Pour un accès au droit commun. *Pour*, 225(1), 99-105. <https://www.cairn.info/revue-pour-2015-1-page-99.htm?contenu=resume>

LAFORE, R. (2014). L'accès aux droits, de quoi parle-t-on ? *Regards*, 46, 21-32. <https://doi.org/10.3917/regar.046.0021>

MERIEN, F. (2021). Être au RSA dans le GERS en 2019. URL : [Etre_au_RSA_GERS_2021.pdf](#)

PETIT, C. (2012). Acteurs sous contrôle : nouveau paradigme de l'action sociale : L'exemple du RSA. *Vie sociale*, 1, 81-95. <https://doi.org/10.3917/vsoc.121.0081>

PLUCHON, B. (2009). Thèse Sociologie. Gens du voyage : construction d'une catégorie d'action publique. Université de Nantes

THYRION, S. (2010). Étude des besoins sociaux des gens du voyage : Aide à l'élaboration du projet social. *VST - Vie sociale et traitements*, 107(3), 78-83. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2010-3-page-78.htm>

Certifié exact

Gerard Houot, président

1/0

AMITIES TSIGANES

CS 32019
15 rue Laurent Bonnevay
54100 NANCY
Tél. : 03 83 98 00 69

